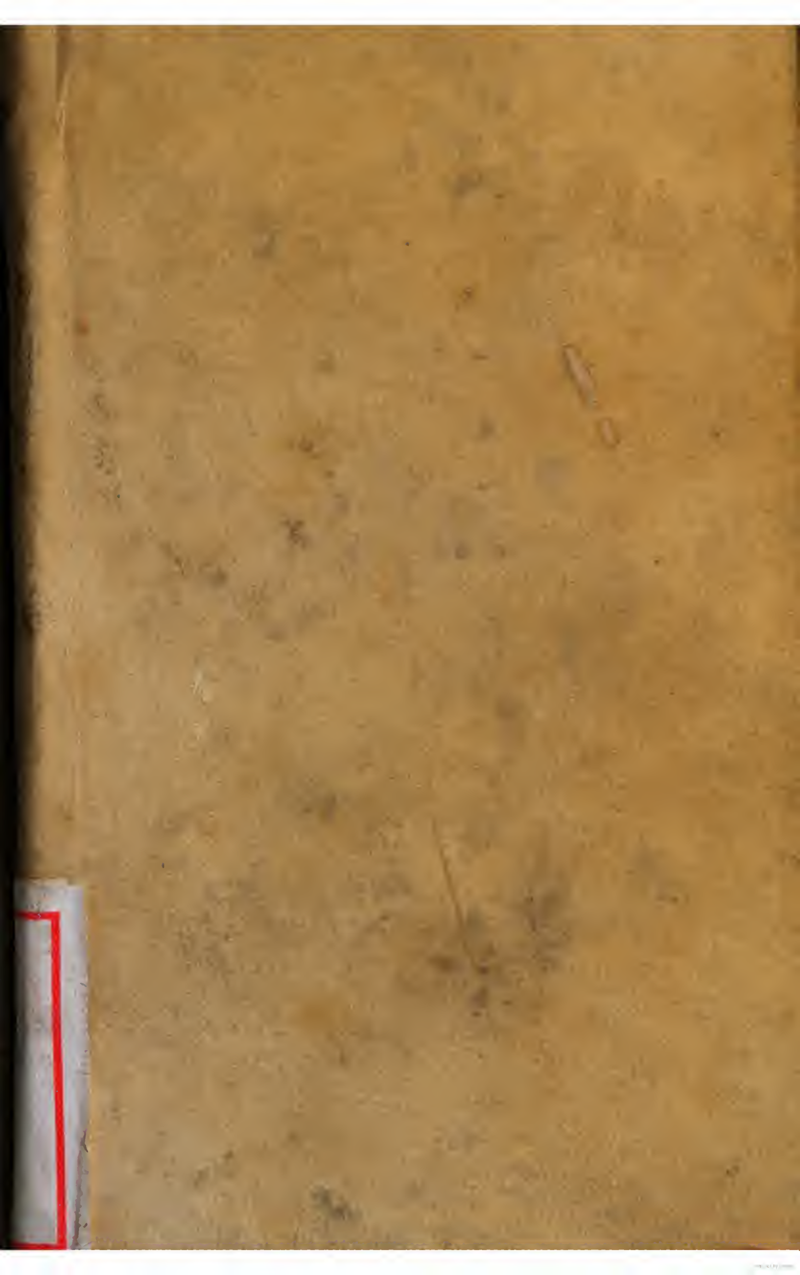

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
B
46
NAPOLI

8 - B : 46

HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE.

Ego hoc laboris præmium petam, uti me à conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam.

TITE-LIVE, præfat.

Détourner un moment mes regards des maux de mon pays et de mon siècle, est le fruit le plus doux que j'espère de mon travail.

HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE,

Contenant l'Histoire de la Rivalité, 1°. des Maisons de France et d'Aragon, 2°. des Maisons de France et d'Autriche;

Par G. H. GAILLARD, ci-devant l'un des quarante de l'Académie françoise, et doyen de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

TOME CINQUIÈME.

S.R.B.

A PARIS,
Chez LAVILLETTE et Compagnie, Libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 46.

1801.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

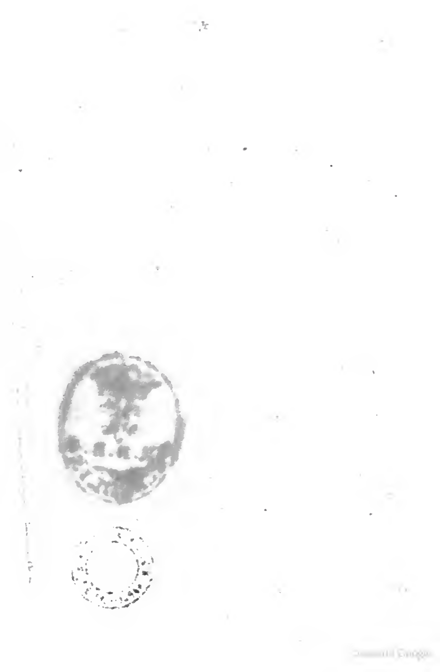

HISTOIRE

DE LA

RIVALITÉ DE LA FRANCE

ET DE L'ESPAGNE.

SUITE

DU LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

François I.er, en France;

Ferdinand le Catholique, puis Charles-Quint, en Espagne, à Naples, en Sicile;

Maximilien d'Autriche, puis Charles-Quint, empereurs.

C'EST entre François Ier. et Charles-Quint que la rivalité de la France et de l'Espagne a été le plus animée; mais

comme nous avons exposé en détail dans l'Histoire de François Ier. les événemens qu'a produit cette rivalité, nous ne présenterons ici que des résultats.

Nulle partie de l'histoire n'est plus propre que celle-ci à mettre dans tout son jour l'inutilité de la guerre. Les expéditions dans le Milanez et dans le royaume de Naples, sous le règne de François I.er, ressemblent à une longue suite de parties de jeu alternativement gagnées et perdues; avec cette différence, qu'au jeu cette alternative même réduiroit la perte à rien, au lieu que, dans ce terrible jeu de la guerre, succès ou revers, tout est perte, et que sans compter le sang inappréciable des hommes, les richesses des plus vastes Etats vont s'abîmer dans chacune de ces petites provinces qu'on se dispute, et dont rien n'assure la possession au vainqueur.

A peine François Ier. est-il monté sur le trône, qu'il court à la conquête du Milanez; il gagne contre les Suisses la célèbre bataille de Marignan, Maximilien Sforce est renversé du trône, et vient mourir en France, comme Ludovic Sforce son père, ou plutôt libre et tranquille et presque content de son sort, comme le roi de Naples, Frédéric.

De-là François Ier. vouloit passer au royaume de Naples; c'étoit la même marche qu'avoit tenu Louis XII à son avénement. Le pape Léon X arrête François à l'entrevue de Bologne, et l'engage à différer l'expédition de Naples jusqu'à la mort de Ferdinand, que son âge, ses infirmités, et son amour pour sa jeune femme, maladie qui avoit été mortelle à Louis XII, faisoient regarder comme prochaine. Libre alors de quelques engagemens qu'il avoit pris avec Ferdinand, le pape pourroit se livrer à toute son inclination pour la

France et la seconder de toutes ses forces dans cette expédition de Naples. Voilà ce qu'il disoit; mais dans la vérité, ni le pape ni aucun prince de l'Italie n'auroit souffert patiemment, dans aucun temps, qu'aucune puissance, et à plus forte raison une puissance étrangère et une grande puissance, tînt ainsi l'Italie par ses deux extrémités, et pressât par le nord et par le midi les Etats du centre qui serviroient continuellement de passage à ses troupes; et quand l'Italie a souffert cette réunion du Milanez et du royaume de Naples, dans une même main, ce n'a jamais été qu'en cédant à la force et qu'en conservant le desir de secouer ce joug à la première occasion.

Ferdinand meurt en 1516 et réunit tous ses Etats sur la tête de Charles d'Autriche, l'aîné de ses petits-fils, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint. Quoique partisan du systême de la réu-

nion, il ne suivit en cela ni son inclination ni ses premières vues. Par un premier testament il avoit laissé les royaumes d'Espagne au plus jeune de ses petits-fils, auquel il avoit donné son nom, qu'il avoit fait élever sous ses yeux, et qui lui étoit bien plus cher que Charles, élevé loin de lui dans les Pays-Bas. Ses secrétaires d'Etat le firent changer de vues à sa mort, et par un dernier testament il laissa toute sa succession à l'archiduc Charles. L'archiduc Ferdinand n'eut que ses regrets. *Le petit Ferdinand sera donc bien pauvre!* disoit-il d'un ton attendri. *Sire*, répondit l'un des ministres, *la plus grande richesse que vous puissiez lui laisser, c'est la bienveillance du roi son frère.* Il avoit raison, et l'événement a justifié ce discours; car c'est à son frère que l'archiduc Ferdinand a dû dans la suite l'Empire et l'avantage d'être le fondateur d'une seconde branche puissante

de sa maison, qui a survécu à la branche aînée d'Espagne, et maintenu encore quelque temps la grandeur de cette maison. Mais en cela Charles-Quint s'écarta du systême de son aïeul, qui lui avoit été si favorable, et auquel il voulut trop tard revenir.

Les ministres de Ferdinand le Catholique lui proposèrent aussi de laisser la régence au cardinal Ximénès. *C'est un orgueilleux*, dit le roi, *qui ne sauroit plier et qui porte tout à l'extrême. Sire*, répondit Carvajal, l'un des secrétaires d'Etat, *c'est l'homme le plus courageux du royaume, le plus capable de pénétrer et de réprimer les complots.* Ferdinand, après avoir un peu rêvé, entra dans leur sens, et dit : *il a le cœur droit, il ne fera ni ne souffrira aucune injustice ; il n'a presque point de famille, il s'occupera tout entier du bien public ; tenant tout de la reine Isabelle et de moi, la reconnoissance l'oblige à honorer notre mé-*

moire et à faire exécuter nos volontés ; et il laissa la régence à Ximénès, âgé alors de près de quatre-vingts ans. C'est lui, qui, de cordelier confesseur de la reine Isabelle, étoit devenu son conseil et son ministre ; et il ne s'arrogeoit rien en se vantant de pouvoir, avec son cordon de Saint François, réduire à l'obéissance les grands du royaume les plus mutins.

Il faut rendre justice à Ferdinand le Catholique ; ce fut un prince habile, quoique fourbe ; s'il trompoit ses ennemis, il gouvernoit bien ses sujets ; mais il avoit un tel besoin de tromper, qu'il trompoit quelquefois ses amis même et jusqu'à ses ministres. Tandis que le cardinal Ximénès employoit les trésors de son archevêché de Tolède, à lever des troupes pour le service du roi, à poursuivre les Maures jusqu'en Afrique ; tandis qu'il leur enlevoit Oran, tandis qu'il signaloit son courage et sa

fermeté à la tête de ses troupes mal disciplinées et mal soumises, que leurs chefs particuliers se soulevoient contre lui, à l'instigation secrète de Ferdinand, ce prince autorisoit Pierre de Navarre à lui enlever le commandement; il écrivoit à ce général : *Empêchez le bonhomme de retourner si-tôt en Espagne; il faut user sa personne et son argent autant qu'on le pourra; amusez-le, s'il est possible, dans Oran, et songez à quelque nouvelle entreprise.* Le cardinal vit cette lettre que Pierre de Navarre laissa tomber par hazard ou comme par hazard devant lui, et il n'en servit pas Ferdinand et l'Etat avec moins de grandeur et de fidélité. Ce trait suffiroit seul pour peindre à-la-fois et Ferdinand et Ximenès.

Si l'on compare Ferdinand avec Isabelle, le parallèle est entièrement à l'avantage de la reine; les personnages, les sexes sont pour ainsi dire transposés; partout où Ferdinand mettoit de l'arti-

fice, Isabelle mettoit de la force et de la grandeur ; elle intimidoit ceux qui avoient besoin d'être contenus, Ferdinand ne savoit que les diviser; elle récompensoit les services, Ferdinand haïssoit ceux qui l'avoient servi, et son ingratitude étoit toujours en proportion de l'importance de leurs services. Si quelquefois Isabelle daigna descendre jusqu'à se prêter aux artifices de Ferdinand, elle les combattit plus souvent encore; et ce ne fut qu'après avoir perdu ce censeur, qui le faisoit rougir malgré lui de sa fausseté, qu'il se livra tout entier à ce trait dominant de son caractère.

Germaine de Foix, qu'il épousa en secondes noces, porta sur le trône d'Espagne la liberté et la gaîté françoises, bien différentes des mœurs sévères et de la scrupuleuse gravité de la reine Isabelle. Ferdinand n'avoit connu jusqu'alors que la jalousie politique à l'égard de ses ministres et de ses généraux dont

la gloire lui faisoit ombrage, tels que, le cardinal Ximénès et ce grand Consalve auquel il devoit la conquête de Naples et de Grenade; Germaine lui fit connoître la jalousie d'un vieil amant et d'un vieux mari. Le chancelier d'Aragon lui devint suspect par son attachement pour la reine, il le fit arrêter. Partagé entre le chagrin de n'avoir point d'enfans de sa jeune épouse, et la crainte d'en avoir d'étrangers, son humeur s'aigrissoit de jour en jour; le breuvage que Germaine lui fit prendre, dit-on, pour le rendre père, ne fit qu'altérer sa santé; son humeur en devint encore plus chagrine et plus sauvage. Il passoit tous les jours à la chasse, pour ne voir personne, et souffrir et gémir seul dans les forêts. La maladie l'arrêta dans le plus misérable petit village de l'Espagne, nommé Madrigaleïo, près de Truxillo. Germaine accourut, il ne la reconnut pas et mourut entre ses bras.

En lui finit la seconde maison d'Aragon, issue de celle de Castille par Ferdinand I^{er}. L'une et l'autre descendoient de Henri de Transtamare, frère naturel, rival et successeur de Pierre le Cruel. C'est désormais la maison d'Autriche seule qui remplace la maison d'Aragon dans la rivalité de la France et de l'Espagne.

Les grands d'Espagne voulurent disputer la régence au cardinal Ximénès, sous prétexte que Ferdinand n'étant que simple administrateur du royaume pour la reine Jeanne sa fille, n'avoit pas pu nommer un régent, de même qu'un juge simplement délégué ne peut pas en déléguer un autre; Ximénès leur montra des canons, et leur dit: *Voilà donc le droit en vertu duquel je vous gouvernerai.* Les grands écrivirent pour s'en plaindre au nouveau roi d'Espagne qui étoit encore dans les Pays-Bas; Ximénès lui écrivit aussi, pour lui demander

les pouvoirs les plus amples, et les ayant obtenus, il en usa si bien, qu'il remit l'Espagne à Charles-Quint, dans un meilleur état qu'il ne l'avoit reçue de Ferdinand.

Cette même année 1516, l'empereur Maximilien toujours ennemi des François et des Vénitiens, et reprenant par la mort de Ferdinand, l'espérance d'obtenir l'administration de l'Espagne, crut devoir la mériter en se rendant considérable aux yeux des Espagnols par une expédition brillante, et en flattant leur haine contre la France; il fit une irruption dans le Milanez, mit le siége devant Milan, menaça de détruire cette ville de fond en comble, comme avoit fait autrefois l'empereur Frédéric Barberousse, et finit comme il avoit fait en 1509 au siége de Padoue, par s'enfuir de son armée, qui se mutinoit faute de paiement; ce dernier affront termina la carrière militaire de ce Maximilien, au-

trefois et à vingt ans, vainqueur de des Querdes.

Par le traité de Noyon, conclu le 13 août 1516, entre François Ier. et le nouveau roi d'Espagne, Charles, celui-ci promit qu'aussitôt qu'il seroit arrivé en Espagne, et qu'il auroit pris connoissance de l'affaire de la Navarre, il donneroit satisfaction à Henri d'Albret, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, et alors titulaire de ce royaume.

Mais en Espagne on ne voulut reconnoître Charles lui-même, qu'à titre d'associé de sa mère à la couronne, et lorsqu'après la mort de Ximénès, l'administration de l'Espagne fut confiée, pendant l'absence de Charles, au cardinal Adrien Florent, né dans les Pays-Bas, il y eut de grands troubles en Espagne, d'où les rebelles vouloient chasser cet étranger.

Il restoit un rejeton de la seconde branche d'Aragon, c'est ce Ferdinand,

fils aîné de Frédéric, dernier roi de Naples de la branche bâtarde d'Aragon. Nous avons dit (1) que, pris dans Tarente en 1501 par Consalve, contre la foi des traités, il avoit été transporté en Espagne où il étoit retenu prisonnier; les mutins voulurent le faire roi d'Espagne, à condition qu'il épouseroit Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint. Ferdinand, soit prudence, soit fidélité pour Charles-Quint, soit dégoût d'épouser une folle, refusa le dangereux honneur qu'on lui offroit, et s'obstina même à ne point sortir de sa prison. Charles-Quint parut l'en récompenser dans la suite, en lui faisant épouser Germaine de Foix, ci-devant reine d'Espagne, veuve de son aïeul Ferdinand le Catholique; elle avoit eu,

(1) Dans le chapitre 2 du livre 4, tome 4, page 204.

comme nous l'avons dit (1), de Ferdinand le Catholique, un fils qui n'a pas vécu. Un second mariage de Germaine avec le marquis de Brandebourg, avoit été stérile, et ses preuves de stérilité pour l'avenir étoient faites d'ailleurs par son âge. A la suite de ces troubles de l'Espagne, il y eut de grands mouvemens pour rétablir la maison d'Albret dans le royaume de Navarre ; ces troubles et ces mouvemens furent au moins fomentés par la France, mais sans succès. Tout fut obligé de céder à la fortune de Charles-Quint. Voilà pour ce qui concerne les affaires de l'Espagne.

Quant au royaume de Naples, on prit pour base dans le traité de Noyon, les traités de partage de 1501 et de 1505. Le roi d'Espagne promit d'épou-

---

(1) Voyez le même chapitre 2, page 221.

ser madame Louise, fille alors unique de François I.er, et qui n'avoit pas encore un an, comme d'après le traité de 1505, Ferdinand le Catholique avoit épousé Germaine de Foix; et en faveur de ce mariage qui ne devoit point se faire, François Ier. cédoit à sa fille sa moitié du royaume de Naples. Ainsi Charles, sans véritablement s'engager à rien, restoit en possession de la Navarre en Espagne, et de la totalité du royaume de Naples en Italie. L'empereur, pour quelqu'argent, accéda au traité de Noyon, et conclut une paix définitive avec les François et les Vénitiens, par le traité de Bruxelles, du mois de décembre 1516, et par celui de Cambrai, du 11 mars 1517.

François Ier. fit aussi sa paix avec les Suisses, par le traité conclu à Fribourg, le 29 novembre 1516, auquel on donna le nom de *paix perpétuelle*.

Il obtint des Anglois la restitution de

Tournay, par le traité du 4 octobre 1518; et alors il restoit absolument sans ennemis, lorsque la mort de l'empereur Maximilien, arrivée le 15 janvier 1519, et la concurrence à l'empire, qui en fut la suite, lui en donnèrent un irréconciliable dans ce jeune Charles-Quint, qui l'emporta sur lui dans cette occasion importante. Dès-lors tout le règne de François Ier. n'est plus qu'une guerre presque continuelle contre Charles-Quint, et leurs traités de paix ne sont que de légères trèves presqu'aussitôt rompues que conclues.

La querelle du Milanez n'étoit pas finie, Maximilien Sforce avoit un frère (François Sforce) que les ennemis de la France tentèrent d'établir à sa place sur le trône ducal. La guerre commence en 1521; le maréchal de Lautrec étoit alors gouverneur du Milanez, et avoit pour lieutenant Lescun ou le maréchal de Foix son frère; ces deux hommes,

utiles et funestes, comptoient un peu trop peut-être sur le crédit de la comtesse de Château-Briant, leur sœur, maîtresse alors régnante de François I; ils secondèrent (par une administration dure et despotique, par des supplices, des proscriptions, des rigueurs de toute espèce, dont le motif étoit souvent intéressé, par des fautes volontaires qui avoient pour but de prolonger la guerre) la politique ennemie de la duchesse d'Angoulême, qui les laissoit manquer d'argent, et qui ne cherchoit qu'à leur attirer des revers, parce qu'ils étoient frères de la maîtresse qu'elle regardoit comme sa rivale (1) de crédit auprès du roi son fils. Lautrec et Lescun, après avoir plusieurs fois ménagé les ennemis qu'ils pouvoient

---

(1) Quoi ! tu ne vois donc pas jusqu'où l'on me ravale,
Albine ? c'est à moi qu'on donne une rivale.
Agrippine, dans Britannicus.

écraser, ne purent retrouver la victoire quand ils voulurent; ils perdirent le Milanez. Le pape (Léon X) qui étoit devenu le plus ardent ennemi des François, mourut de joie, dit-on (le 2 décembre), en apprenant leurs disgraces; la vérité est qu'il fut suffoqué par un catharre. Adrien VI précepteur de Charles-Quint (1), ayant succédé à Léon X, l'empereur eut un pape à sa disposition.

En 1522, la France fit de nouveaux efforts pour reprendre le Milanez; c'étoient encore les de Foix, Lautrec et Lescun qui commandoient. Toujours traversés par la duchesse d'Angoulême, ils continuèrent de faire des fautes, qu'ils ne purent réparer par des prodiges de talent et de valeur au funeste

(1) C'est ce même Flamand, Adrien Florent, qui avoit eu l'administration de l'Espagne, après la mort du cardinal Ximénès.

combat de la Bicoque, perdu le 28 avril, jour de *Quasimodò*. La sagesse de Prosper Colonne, l'activité du marquis de Pescaire triomphèrent de la fureur impétueuse des Suisses et de tous les efforts des François ; ils assurèrent pour la seconde fois le Milanez à François Sforce.

En 1523. C'est un autre favori, c'est Bonnivet qu'on envoie avec de nouvelles forces dans le Milanez combattre les Prosper Colonne et les Pescaire. Son plan général de campagne mérite des éloges, mais il ne réussit pas. Bonnivet, par quelques mesures de détail mal prises, fit battre à Rebec le chevalier Bayard, qui fut tué en 1524 au passage de la Secchia, où Bonnivet fut mis hors de combat; et voilà pour la troisième fois le Milanez perdu. La défection du connétable de Bourbon, trop provoquée par les passions de la duchesse d'Angoulême, et les intrigues

de ses agens, l'adjonction de ce guerrier illustre aux chefs des Impériaux, n'y avoient pas peu contribué.

Le connétable vainqueur pénètre en France et s'attache au siége de Marseille. François I^er^. ne voulut plus confier qu'à lui-même le soin de défendre son pays attaqué par son sujet rebelle; il s'avança jusqu'à Salon : au bruit de son approche le siége de Marseille est levé. François I.^er^, vainqueur à son tour, poursuit les Impériaux jusques dans le Milanez; il marche droit à Milan, et cette capitale est remise sous son obéissance; mais le duc de Bourbon (c'est le connétable) va en Allemagne lever une armée de Lansquenets, avec laquelle il gagne la bataille de Pavie et fait son roi prisonnier (le 24 février 1525), ainsi que le roi de Navarre. Là périrent tous ces héros qui s'étoient tant signalés sous le règne de Louis XII et au commencement de François I^er^. Louis

de la Trémoille, Louis d'Ars, ce grand maréchal de Chabannes la Palice, le maréchal de Foix, Lescun, frère de Lautrec, le grand écuyer St.-Séverin, le bâtard de Savoie, grand maître de France, Chaumont, fils du maréchal de ce nom, l'amiral de Bonnivet, etc.

La duchesse d'Angoulême, tirant habilement parti du malheur du roi son fils, et des succès de l'empereur, pour rendre le premier intéressant et le second suspect, répara par ses négociations une partie du mal qu'elle avoit fait par ses intrigues. Il se forma contre l'empereur une ligue dans laquelle entrèrent toutes les puissances de l'Italie et les principales puissances étrangères. Tout se passa d'abord en mouvemens et en préparatifs aussi secrets qu'ils pouvoient l'être, et l'on ne se mit en action qu'après le retour de François Ier. en France. Il paroît que les idées des puissances de l'Italie s'é-

toient agrandies dans le plan de cette ligue, et qu'en la formant en faveur d'une puissance obligée de renoncer désormais à toute possession en Italie, et contre la puissance qui possédoit de fait et le royaume de Naples et même le Milanez, dont Sforce n'étoit souverain que de nom, l'on conçut le projet d'exclure absolument de l'Italie et l'empereur et François Ier. et la France et l'Espagne, et de n'avoir en Italie que de petites puissances; on assuroit le Milanez à François Sforce, et on offroit le royaume de Naples au marquis de Pescaire, sur l'ambition duquel on fondoit des grandes espérances. L'opinion la plus générale est que le marquis de Pescaire joua dans cette affaire le rôle d'un double traître; qu'il entra d'abord dans les vues de la ligue, entraîné par l'appât d'une couronne, mais qu'ensuite sachant qu'Antoine de Lève avoit découvert le complot et en

avoit informé l'empereur, il prit le parti de révéler tout à l'empereur, de trahir et de dépouiller Sforce, dans l'espérance d'avoir le Milanez au lieu de Naples; il n'eut ni l'un ni l'autre. Ce héros prématuré, ce sujet suspect, mourut à trente-six ans, en 1525.

Le roi signa enfin, au bout d'environ deux ans de captivité, le 14 janvier 1526, ce fatal traité de Madrid, qu'il ne vouloit ni ne pouvoit peut-être exécuter. Il fut libre le 18 mars suivant, mais en donnant ses deux fils aînés en ôtage.

Il entra dans la ligue, qui fut nommée *Sainte*, parce que le pape y entra aussi et en fut réputé le chef. Ce pape étoit Clément VII (Jules de Médicis, cousin de Léon X) et successeur d'Adrien VI.

Le roi cédoit le duché de Milan à François Sforce, ne se réservant que Gênes et le comté d'Ast, quand on les auroit

auroit repris, car presque tout étoit dans la main victorieuse de l'empereur.

On devoit aussi conquérir le royaume de Naples, dont le pape disposeroit en faveur de celui que le vœu des confédérés lui indiqueroit. L'empereur même pouvoit le conserver, en accédant à cette ligue faite contre lui.

Le duc de Bourbon à qui l'empereur promettoit l'investiture du Milanez acheva l'ouvrage du marquis de Pescaire, et dépouilla entièrement François Sforce de ce duché. Il n'y avoit pas alors de peuple plus malheureux dans le monde que les Milanois; cependant Rome fut bientôt réduite à envier le sort de Milan, Bourbon court assiéger Rome, il l'escalade le premier, et le premier coup d'arquebuse parti des remparts, renverse ce héros brillant et malheureux; il expire le dimanche 5 mai 1527, presqu'au même âge que

Pescaire, à trente-huit ans. Conservant en mourant toute sa présence d'esprit, il recommanda au capitaine Jonas, qui se trouvoit auprès de lui, de le couvrir d'un manteau, et de cacher sa mort; des soldats qui passoient près de lui, paroissant inquiets de ne le pas voir paroître, entendirent une voix étouffée qui, sortant de dessous le manteau dont il étoit couvert, leur dit : *Bourbon a pris les devans*; ce furent ses dernières paroles. Le dernier prince d'Orange de la maison de Châlons, son successeur dans le commandement et dans sa haine contre la France, le vengea par le sac de Rome, horrible ravage! et fit le pape prisonnier. Charles-Quint, aussi heureux par ses généraux à la prise de Rome qu'à la bataille de Pavie, en eut le titre de *preneur de princes*, comme les Suisses s'étoient donné celui de *dompteurs des rois*, après la bataille de Novare.

Ce nouvel événement ranima la ligue, dont jusques là les opérations avoient été froides et lentes. Le roi d'Angleterre, qui entra dans cette ligue, demanda au roi de France, pour capitaine général, le maréchal de Lautrec. François, à qui la demoiselle de Heilly (Anne de Pisseleu, depuis duchesse d'Etampes), que la duchesse d'Angoulême lui avoit présentée à son retour de Madrid, avoit fait oublier la comtesse de Château-Briant, sœur de Lautrec, et qui n'estimoit peut-être pas même assez Lautrec, l'accorda malgré lui, et malgré Lautrec lui-même, aux sollicitations de Henri VIII. Lautrec acquit de la gloire dans cette expédition; il conquit le Milanez, mais ce ne fut pas pour la France : il fut obligé de le remettre à François Sforce, suivant les conventions de la ligue : Milan seul resta aux Impériaux, mais dans un état dont on croyoit n'avoir rien à craindre.

Lautrec y laissoit Antoine de Lève bloqué par les troupes vénitiennes et par celles du duc Sforce, et n'ayant pour lui que les ressources de son génie.

Lautrec marcha vers Rome, et sa marche facilita l'évasion du pape, qui reconnut qu'il lui devoit sa liberté.

Il étoit assez remarquable que depuis le règne de François I.er, et au milieu d'une guerre si féconde en grands événemens, où se déployoient toutes les forces et toute la rivalité de la France et de l'Espagne, il n'y eût point encore eu d'expédition dans le royaume de Naples; à la vérité, quelque temps avant la bataille de Pavie, François Ier. avoit imprudemment détaché de son armée (où il auroit dû rassembler toutes ses forces) le duc d'Albanie, avec un corps de troupes, pour faire une diversion dans le royaume de Naples; mais ce général n'avoit pas pu arriver jusqu'à sa destination; la perte de la bataille de

Pavie l'avoit fait promptement rappeler. L'expédition de Lautrec étoit donc la première qu'on eût faite dans le royaume de Naples sous François I.er, et ce fut la seule; elle fut d'abord très-heureuse: les succès de Lautrec furent aussi rapides dans ce royaume, qu'ils venoient de l'être dans le Milanez; il soumit toutes les places qui environnent Naples et qui en sont comme la défense extérieure; il ne lui restoit plus qu'à soumettre Naples. Philippin Doria, qui, avec la flotte d'André Doria son oncle, bloquoit le port de Naples pour seconder Lautrec, qui bloquoit cette place du côté de la terre, remporta, dans le golfe de Salerne, avec les secours que Lautrec lui fournit, une grande victoire navale, où Moncade, vice-roi de Naples pour Charles-Quint, fut tué; mais la défection d'André Doria, la peste qui se mit dans le camp françois, et dont Lautrec lui-même

sentit bientôt les atteintes, changèrent entièrement la fortune; la douleur dont il fut saisi en apprenant les ravages que la maladie faisoit dans l'armée, et le mauvais état du blocus, le précipita au tombeau. Ces deux frères, les maréchaux de Lautrec et de Foix, plus regrettés après leur mort qu'aimés pendant leur vie, sont assez dans le cas de ce grand ministre, dont un grand poète a dit :

Il a fait trop de mal pour en dire du bien,
Il a fait trop de bien pour en dire du mal.

Leurs services ont mérité de la reconnoissance, leurs talens de l'estime, leurs fautes de l'indulgence; sur les rigueurs qu'ils avoient autrefois exercées dans le Milanez, il y a contr'eux une grande réunion des auteurs, tant italiens que françois; mais tous deux sont morts pour la patrie.

Après la mort de Lautrec, le royaume de Naples fut perdu, et l'armée de la ligue dissipée.

C'est dans cette même année 1528, qu'éclata la chevaleresque folie des cartels entre Charles-Quint et François I^er^. L'histoire de cet événement singulier nous a donné lieu de dissiper le préjugé national qui n'attribuoit qu'à Charles-Quint la rupture de ce projet, et ne supposoit dans François I^er^. un vrai désir de l'exécuter. Nous avons prouvé (1) que le duel projeté manqua, par la vivacité avec laquelle François I.^er^, dans l'audience qu'il donna au hérault d'armes de l'empereur, ne cessa d'interrompre et de troubler cet officier dans ses fonctions, refusant obstinément d'écouter les choses que ce hérault étoit chargé de lui dire, et le renvoyant ainsi sans lui avoir donné une véritable audience, et cela sous prétexte qu'il étoit temps de mettre fin aux écritures, aux discours, et de terminer l'affaire par

(1) Hist. de François I^er^. liv. 2. chap. 13.

des actions; mais le vrai moyen de faire cesser la dispute n'étoit pas de rejeter les écritures de l'empereur, ni d'imposer silence à son hérault; c'étoit de ne point répondre, de recevoir l'assurance du champ, et de venir au lieu du combat : sur quoi l'on ne peut trop s'étonner qu'une formalité si légère ait décidé d'une affaire si importante à leurs yeux, et à laquelle ils sembloient avoir attaché leur honneur. Comment le roi a-t-il pu ne pas sentir qu'en renvoyant ainsi sans audience un hérault qui lui portoit l'assurance du champ, que François lui-même avoit demandée, il fournissoit à son rival le plus beau prétexte de rejeter sur lui le refus du combat ?

Dira-t-on que François I.er, qui recevoit le hérault de l'Empereur au milieu des princes du sang, des prélats et des grands du royaume, craignit d'essuyer devant une assemblée si solemnelle les reproches d'infidélité que ce hérault

pourroit lui faire de la part de son maître? Mais, 1°. ces reproches n'auroient fait aucune impression sur cette assemblée qui les avoit d'avance jugé injustes, en déclarant nul le traité de Madrid; 2°. le roi permettoit au hérault de dire tout ce qu'il voudroit, quand il lui auroit remis l'assurance du champ.

Si l'on en croit l'auteur espagnol de l'histoire de Charles-Quint, Antoine de Vera, l'Empereur reconduisant François Ier. un peu au-delà de Madrid, le jour de son départ, lui dit : « Mon frère » vous voilà libre, et vous ne pouvez » plus cesser de l'être: mais nous n'avons » traité qu'en princes, traitons à pré- » sent en gentils-hommes; avouez-moi » avec la franchise d'un chevalier, si » vous êtes ou non dans l'intention » d'exécuter le traité. » Le roi jura de l'exécuter, et prit à témoin de son serment une croix qui se trouvoit sur le chemin. « Si vous y manquiez, répli-

» qua l'Empereur, je pourrois donc dire » que vous auriez manqué à votre hon- » neur autant qu'au traité ? » « Vous le » pourriez, répondit François », et ils se séparèrent.

Ce qui doit plus que faire douter de la vérité de ce récit c'est que dans l'affaire des cartels, Charles-Quint, pour convaincre François Ier. de l'infidélité qu'il lui reprochoit, se contenta de lui envoyer une copie collationnée du sixième article du traité de Madrid, par lequel le roi avoit promis de revenir se rendre prisonnier en Espagne, si dans quatre mois la Bourgogne n'étoit pas rendue à l'empereur ; c'étoit là le moment de lui rappeler cette interpellation de gentilhomme à gentilhomme, et ce serment prêté par François Ier. sur la croix, dans le chemin de Madrid, Charles-Quint n'en dit pas un mot. La fausseté de l'anecdote d'Antoine de Vera me paroît démontrée par ce silence de

Charles-Quint sur ce prétendu engagement d'honneur ajouté à l'engagement du traité, et par l'envoi qu'il se contente de faire, de l'article du traité contenant l'engagement qu'il accusoit François Ier. d'avoir violé. Quel parti, dans ces temps de chevalerie, Charles-Quint n'auroit-il pas tiré contre son rival, d'une parole d'honneur non remplie, *d'une foi de gentilhomme* (c'étoit le serment ordinaire de François Ier.) *faussée et mentie*, lui qui, après tant de traités violés par lui-même, faisoit tant de bruit pour l'inexécution d'un article de traité qu'il savoit être presque inexécutable, et dont on lui offroit un dédommagement raisonnable ! Mais l'anecdote de Vera, toute fausse qu'elle est vraisemblablement, nous offre un trait remarquable des mœurs de ce temps-là. On divisoit, pour ainsi dire, la personne d'un prince en plusieurs personnes, pour le dispenser, sous un titre, des engage-

mens pris sous un autre titre ; le gentilhomme n'étoit pas garant des promesses du prince, s'il ne s'étoit pas engagé expressément sous ce titre de gentilhomme ; tel prince étoit tout prêt à signer un traité qu'il ne vouloit pas exécuter, qui n'eût jamais, en pareil cas, donné sa parole de gentil-homme. On sait aujourd'hui que toute promesse, soit verbale, soit écrite, soit publique, soit particulière, faite par un noble ou par un roturier, par un souverain ou par un sujet, est un engagement d'honneur qu'il est honteux de violer, et qu'il n'y a pas deux sortes de promesses ; mais est-on plus fidèle à ses engagemens ?

Enfin, en 1529, la France fit une nouvelle tentative sur le Milanez, où Antoine de Lève, au-lieu d'être forcé dans Milan, par le duc Sforce et par les Vénitiens, s'étoit étendu et avoit repris quelques places. On envoya contre lui François de Bourbon, comte de

Saint-Pol, frère du duc de Vendôme, vaillant chevalier, mais médiocre général; il y eut peu de concert entre lui et ses alliés, il perdit la bataille de Landriano, dernier échec des François, dernier acte d'hostilité de cette guerre de 1521. La paix se fit à Cambrai et fut ratifiée à Barcelonne, le 29 juin 1529. Elle s'appelle *la paix des Dames* : en effet, elle fut l'ouvrage de la duchesse d'Angoulême, mère de François I.er, pour la France, et de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, pour l'Empire et l'Espagne. Marguerite qui avoit fait tant de mal à la France, contribua enfin à lui procurer une paix nécessaire, et qui est toujours un bien (1). François Ier. l'acheta par de grands sacrifices; il renonça au duché de Milan, au comté d'Ast, au royaume de Naples,

(1) *Nunquam fallentis termes olivæ.*
HORAT.

et même en tout à se mêler des affaires de l'Italie et de l'Allemagne; il abandonna la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois; l'empereur dicta des lois en vainqueur, François I^{er}. se soumit au sort en vaincu, et pour dédommagement il épousa une femme qu'il n'aima point, et qui étoit la sœur de l'homme qu'il haïssoit le plus, de son rival victorieux; c'étoit Éléonore, reine douairière de Portugal, sœur de Charles-Quint.

A cette époque, les affaires se retrouvèrent au même point où elles étoient à la mort de Louis XII, et à l'avénement de François I.^{er}; à quoi avoient donc servi les deux guerres de 1515 et de 1521?

Le Milanez resta au duc Sforce qui se soumit à l'empereur, et qui, dans la suite, épousa la princesse de Danemarck, Christine, nièce de Charles-Quint.

Florence fut soumise au joug des Médicis, car Alexandre de Médicis avoit épousé une fille naturelle de Charles-Quint; mais il fallut réduire cette République par la force, et le prince d'Orange fut tué dans cette expédition; digne successeur, digne vengeur du connétable de Bourbon, il mourut plus jeune encore que lui, à trente ans. Le titre de la principauté d'Orange et des autres biens de la maison de Châlons passa dans la maison de Nassau, par le mariage de sa sœur avec le comte de Nassau.

En 1533, les deux illustres prisonniers de Charles-Quint, le pape Clément VII et François I^er^. s'unirent par le mariage de Catherine de Médicis avec Henri, duc d'Orléans, qui fut dans la suite le roi Henri II.

En cette même année 1533, le duc Sforce qui s'étoit entièrement livré à Charles-Quint, mais qui vouloit en-

tretenir des liaisons secrètes avec François I.er, intimidé par les menaces de Charles-Quint, fait trancher la tête à l'écuyer Merveille, ambassadeur secret de François Ier. à Milan. François Ier. demanda justice et vengeance; l'empereur prit hautement le parti de Sforce, et lorsque François Ier. alloit fondre sur le Milanez, il se vit arrêter à l'entrée des Alpes par un nouvel ennemi que l'empereur lui avoit suscité : c'étoit Charles, duc de Savoie, propre oncle maternel de François I.er, autrefois son ami, mais depuis longtemps son ennemi secret. Diverses négociations retardèrent cette nouvelle guerre jusqu'en 1535. Vers la fin du mois d'octobre de cette année, le duc de Milan, François Sforce, mourut sans enfans, ce qui faisoit renaître les droits de François Ier. au Milanez, et les laissoit sans concurrence; il en fit solliciter l'investiture auprès de l'empereur, qui

avoit résolu de le garder pour lui, et qui termina cette négociation par une déclamation violente et scandaleuse qu'il fit contre François I.er, à Rome, en plein consistoire, et par sa fameuse irruption de l'année 1536, en Provence, où la sage et vigoureuse conduite du maréchal de Montmorenci, qui lui valut et lui mérita l'épée de connétable, fit essuyer à cet empereur un affront signalé. Le duc de Savoie perdit ses Etats, et la trève de Nice, conclue en 1538 par l'entremise du pape Paul III, successeur de Clément VII, ne les lui rendit pas. Les deux rivaux, qui n'avoient pas voulu se voir à Nice, et qui avoient conféré séparément avec le pape, se virent ensuite à Aigues-Mortes, et s'embrassèrent comme des beaux-frères et des amis. François Ier. y combla d'honneurs André Doria, comme Louis XII en avoit usé à l'égard du grand Consalve à l'entrevue de Savone.

Il étoit arrivé des événemens faits pour avoir influence sur les arrangemens concernant le Milanez. Les droits sur ce duché provenoient de la maison d'Orléans; par conséquent, ils appartenoient à la postérité de Louis XII. Depuis la mort de Claude de France, sa fille aînée, femme de François I.er, arrivée le 25 juillet 1524, ce n'étoit plus pour lui-même, mais pour ses enfans, que François Ier. demandoit le Milanez, et comme les convenances générales de l'Italie et de l'Europe excluoient l'aîné à titre d'héritier de la couronne de France, il proposoit le second de ses fils, Henri, alors duc d'Orléans; l'empereur, pour éluder cette demande, proposoit le duc d'Angoulême, troisième et dernier fils de François I.er, parce qu'il sentoit que François ne consentiroit jamais à cette préférence du troisième au second. Charles-Quint, au reste, alléguoit des prétextes plausibles:

1°. que le duc d'Angoulême étant plus éloigné du trône, en étoit d'autant plus propre à rassurer sur la réunion de la France avec le Milanez; 2°. que Catherine de Médicis avoit ou voudroit avoir sur diverses parties de l'Italie des prétentions qui menaçoient la tranquillité de cette contrée.

Le dauphin François mourut. Arrêtons-nous à considérer quelques-uns des effets que produisit cette mort. Elle arriva en 1536 : c'étoit l'année de l'incursion de Charles-Quint en Provence, et l'époque de la plus forte haine des deux rivaux. La haine profita de ce malheur pour décrier Charles-Quint comme un empoisonneur public; un comte, Sébastien Montécuculli ou Montécucullo, avoua qu'il avoit donné le poison au dauphin, à l'instigation d'Antoine de Leve et de Ferdinand de Gonzague, généraux de l'empereur, et

auxquels l'empereur l'avoit adressé. Les impériaux, en repoussant cette accusation, en faisant voir quelle eût été pour eux l'inutilité de ce crime, en rejetoient le soupçon sur Catherine de Médicis, d'après la maxime : *que celui qui profite du crime, en est réputé l'auteur.* Un historien moderne combat cette idée, en observant que « Catherine, étrangère dans le royaume, sans » considération, sans appui, et regar- » dée comme stérile, étoit alors en » danger d'être répudiée, et *que, ne* » *pouvant prévoir* que six ou sept ans » après elle auroit des enfans qui con- » solideroient sa fortune, elle ne de- » voit point aspirer à un rang qui, se- » lon les dispositions où l'on étoit à » son égard, ne pouvoit que précipiter » sa ruine. »

C'est donner trop de poids et d'étendue à une légère considération. Il

est vrai que, comme Catherine de Médicis fut très-féconde (1), on s'est plu à remarquer comme une singularité historique, qu'on avoit pensé à la répudier pour cause de stérilité. Mais au temps dont il s'agit, Catherine n'avoit point à craindre à la cour de France des dispositions ennemies. Jeune, aimable, spirituelle, complaisante, elle étoit très-agréable au roi et à son mari, aux goûts desquels elle se conformoit en tout, avec l'attention la plus ingénieuse et la plus délicate; on fut seulement alarmé de cette stérilité quand on la vit durer un peu trop longtemps; mais ces alarmes sont postérieures à l'époque dont il s'agit. Dans le temps de la mort du dauphin, il n'y avoit que deux ans et demi que Catherine étoit mariée; elle n'avoit que seize ans, son mari que dix-sept à dix-huit: il y auroit eu

(1) Elle eut jusqu'à dix enfans.

bien de la précipitation à condamner ou l'un ou l'autre pour stérilité. On ne peut pas dire que Catherine *ne pouvoit pas prévoir* qu'elle auroit des enfans; certainement elle le prévoyoit, elle l'espéroit, ainsi que toute la France, et rien n'empêchoit que sa secrète ambition ne portât ses vues jusqu'à une couronne dont elle n'étoit éloignée que d'un degré. D'ailleurs, dût-elle n'avoir pas d'enfans, ne pouvoit-elle pas desirer pour elle-même d'être reine de France? Ce qu'on desire ou espère pour ses enfans, surtout pour ceux qu'on n'a point encore, ne commence-t-on pas par le desirer et l'espérer pour soi-même? Mais quand tout est dit sur ce sujet, ni Catherine de Médicis, ni l'empereur, ni ses généraux, ni ses ministres ne doivent être soupçonnés de la mort du dauphin, car il paroît que ce prince mourut d'une pleurésie; cependant Montécuculli fut écartelé sur

ses aveux; quelle horreur! quel abominable effet de l'abus des tortures, qui réduisoient à aimer mieux s'accuser quoique innocent, et se délivrer de la vie que les endurer plus longtemps!

Par la mort du dauphin François, Henri devenant dauphin, et le duc d'Angoulême, duc d'Orléans, il n'y avoit plus que ce dernier qui pût être fait duc de Milan, et toutes les objections de l'empereur tomboient d'elles-mêmes, aussi n'en fit-il plus, mais il garda le Milanez.

En 1539, il passa par la France pour aller soumettre les Gantois rebelles, il y fut très-accueilli et très-honoré. On ne lui parla de rien relativement au Milanez. Beaucoup de petits politiques ont attribué la disgrace du connétable de Montmorenci, arrivée quelques années après, au conseil qu'il avoit donné dans cette occasion, de laisser passer l'empereur sans condition, et de s'en

rapporter à sa bonne foi, comme l'empereur s'en rapportoit à celle du roi, en passant par ses Etats. Cet avis fit soupçonner Montmorenci d'intelligence avec l'empereur. François Ier. lui rendit plus de justice, et adopta d'abord son avis ; il n'en fut pas de même des ministres ; quand Montmorenci fit cette proposition dans le conseil du roi, elle ne manqua pas de paroître extraordinaire, comme contraire aux petites idées de la politique vulgaire; c'étoit, disoit-on, non seulement, livrer les Flamands à la vengeance de la maison d'Autriche, au lieu de profiter de leur révolte et de la fomenter, mais encore s'exposer à perdre la confiance du roi d'Angleterre, des protestans d'Allemagne, des républiques d'Italie, de l'empereur des turcs, de tous les ennemis publics ou secrets de Charles-Quint. Il y avoit sans doute quelques risques à courir, on le savoit bien, et c'est précisément

cisément ce qui fait la noblesse et la générosité du procédé de François I.er, s'il n'eût rien risqué, son action eût été moins belle. Ne la taxons pas cependant d'imprudence; François s'étoit déterminé par de bonnes raisons, il espéroit de les faire approuver à ses alliés et de conserver leur confiance. Ou l'empereur, disoit-il, se propose de me rendre justice sur le Milanez, ou il a résolu de le garder. Dans le premier cas, laissons-lui le mérite d'une détermination libre; dans le second, mettons tous les torts de son côté. Quels écrits, quelles promesses, quels traités seroient capables d'enchaîner la mauvaise foi?

D'ailleurs François I.er, par l'avis de son conseil, avoit donné l'exemple de soutenir, après sa prison et le traité de Madrid, que les engagemens pris par un souverain au pouvoir de son ennemi, n'étoient pas obligatoires; d'après

cela il sentoit avec quel avantage l'empereur pouvoit lui dire :

« Les écrits que je vous donnerois » n'ajouteroient rien à votre sûreté. » L'Europe les attribueroit toujours au » défaut de liberté ; on vous soupçonneroit toujours de vous être prévalu » du besoin que j'avois de passer par » la France ; si je venois à mourir, mes » successeurs saisiroient ce prétexte » pour se dispenser de tenir une pro-» messe qu'ils respecteront davantage » quand ils la regarderont comme un » engagement d'honneur ; moi-même » je ne pourrois me dissimuler qu'un » prince de qui je n'ai point tiré d'écrit » pour venir dans ses Etats, en auroit » tiré de moi pour m'y laisser passer, » et que mon frère auroit mieux aimé » arracher cette investiture à ma situa-» tion forcée, que de la devoir à ma li-» bre reconnoissance. »

Ce discours étoit sans réplique, après

les raisons alléguées autrefois contre l'exécution du traité de Madrid.

Enfin l'empereur, en se mettant ainsi entre les mains de son rival, après tout ce qui s'étoit passé, après la rigueur dont il avoit usé à Madrid envers François, prisonnier, et depuis envers ses enfans, rendoit un juste hommage à la vertu de ce prince; il n'y avoit peut-être que François Ier. à qui Charles-Quint pût se fier ainsi dans de pareilles conjonctures; falloit-il ou se refuser à cette glorieuse confiance, ou la trahir en faisant arrêter Charles-Quint, jusqu'à ce qu'il eût donné l'investiture du Milanez? Non, François Ier. fit bien de ne point gâter, par une précaution inutile autant que peu noble, un acte généreux de confiance héroïque; moins il mettoit de bornes à cette confiance, plus il accroissoit le déshonneur du prince qui se disposoit à le tromper.

Ce passage de Charles-Quint, par la

France, accordé sans condition, nous fournit encore une autre observation importante, c'est que par-là les impériaux sont entièrement lavés du soupçon qu'on avoit cherché à répandre sur eux, au sujet de la mort du dauphin François. Il paroît que Montécuculli, coupable ou non, avoit espéré de se rendre ses juges favorables, en chargeant les Impériaux qu'on vouloit rendre odieux, parce qu'on étoit en guerre avec eux. Mais, outre que ce crime, dont Charles-Quint étoit absolument incapable, eût été aussi infructueux qu'horrible, qu'on se représente l'empereur, trois ans seulement après, se remettant avec sécurité entre les mains de son rival; François I^er^. lui envoyant sur la frontière les deux fils qui lui restent, le priant de les accepter pour ôtages, le comblant d'honneurs en France, et qu'on juge, d'un côté, si, en se sentant coupable de l'empoisonnement du

dauphin et du projet de traiter de même le roi et ses deux autres fils, l'empereur eût osé s'exposer à passer par la France; qu'on juge, de l'autre, si François Ier. l'en croyant coupable ou l'en soupçonnant seulement, lui auroit ainsi confié ses deux autres fils; qu'on juge si Montmorenci, le favori, le fidèle ami du nouveau dauphin Henri, eût brigué ou même accepté la commission d'aller remettre ces princes entre les mains de l'empoisonneur de leur frère. On n'avoit donc jamais eu de véritable soupçon contre l'empereur ni contre ses généraux, mais on avoit feint d'en avoir, on avoit accueilli par une fausse et odieuse politique, la fausse et odieuse déclaration que les tourmens avoient arrachée à Montécuculli; et telles sont les dispositions injustes que la guerre met dans les esprits.

La plus mauvaise action qu'on ait eue à reprocher à Charles-Quint, est

l'assassinat des ambassadeurs Rincon et Frégose, que François Ier. envoyoit, l'un à Constantinople, l'autre à Venise. L'empereur, dont ils traversoient les Etats sans s'y être fait annoncer, affecta de les regarder comme des espions et des intrigans qui cabaloient contre lui; le marquis du Guast, successeur d'Antoine de Lève dans le gouvernement du Milanez, les fit attaquer et tuer sur le Pô, dans l'espérance de saisir leurs instructions, mais elles avoient été mises en sûreté. Du Guast eut beau nier et paroître détester cet attentat, il en fut convaincu par Langei; et tel fut le sujet de la dernière guerre entre Charles-Quint et François Ier. Elle commença en 1542. Le conseil de François Ier. étoit changé, les anciens ministres avoient été disgraciés, de nouveaux ministres (l'amiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon) imaginèrent de nouveaux plans e unt nouveau sys-

tême de guerre. On abandonna pour un temps les expéditions d'Italie; ce fut dans le Luxembourg au nord, dans le Roussillon au midi, que la France porta ses armes. Le dauphin alla dans le Roussillon, où il fit et leva le siége de Perpignan; le duc d'Orléans eut quelques succès passagers dans le Luxembourg, on en revint bientôt à l'ancien systême, et la guerre se fit avec des succès divers dans le Piémont, pour parvenir au Milanez; elle continua aussi dans les Pays-Bas, où en 1543, l'empereur fut obligé de lever le siége de Landrecy; Charles-Quint et François I^er^. y furent plusieurs fois en présence, et on s'attendoit à une bataille entr'eux; elle n'eut point lieu, ils se retirèrent chacun de leur côté, mais dans sa retraite l'empereur surprit Cambrai.

L'alliance entre les François et les Turcs étoit enfin avouée et déclarée. Le comte d'Enguien, frère du roi de Na-

varre, Antoine de Bourbon, de Louis Ier. prince de Condé, etc., vint avec Barberousse faire le siége de Nice, qu'ils furent obligés de lever. Barberousse, à son retour, fit sans succès quelques incursions dans la Toscane et dans le royaume de Naples.

En 1544, ce même comte d'Enguien devint le héros de la France par la victoire de Cerisoles, qu'il remporta le 14 avril, lendemain de Pâques, à vingt-trois ans, sur le marquis du Guast, et dont le fruit fut la conquête de presque tout le Montferrat. Le comte d'Enguien se disposoit à entrer dans le Milanez, dont il avoit fait résoudre la conquête, lorsque les immenses préparatifs de l'empereur et du roi d'Angleterre, et leur irruption soudaine en France, obligèrent François Ier. à y rappeler l'armée du comte d'Enguien. Tandis que le roi d'Angleterre, descendu en Picardie, prenoit Boulogne et manquoit Mon-

treuil, l'empereur, entré en Champagne, y prenoit Saint-Dizier, passoit la Marne à Epernai, enlevoit les magasins que les François avoient faits dans cette ville et à Château-Thierry, et répandoit l'alarme dans Paris. Aidé des intrigues de la duchesse d'Étampes, qui vouloit par son moyen, procurer au duc d'Orléans un établissement hors de France, pour y trouver elle-même un asyle, si elle venoit à perdre le roi dont la santé déclinoit sensiblement, il eut des succès dont l'éclat et la rapidité pouvoient nuire aux desseins même de la duchesse, en rendant l'empereur plus difficile sur les conditions de la paix. Elle se fit cependant cette paix, à Crespy en Laonois, le 18 septembre 1544, mais tout y étoit incertitude et alternative. Le duc d'Orléans devoit épouser ou la fille ou la nièce de l'empereur; et il devoit avoir ou les Pays-Bas, s'il épousoit la fille, ou le Milanez, s'il épousoit

la nièce; et ce choix d'une femme, qui auroit dû naturellement être déféré au duc d'Orléans, c'étoit à l'empereur qu'il l'étoit. La porte restoit ouverte aux chicanes et à la rupture, on tenoit des guerres en réserve pour l'avenir. Le dauphin fit, le douze décembre 1544, à Fontainebleau, une protestation contre ce traité, où tous les droits de la France étoient sacrifiés à l'agrandissement du duc d'Orléans, pour qui seul la paix se faisoit.

Elle ne se fit avec le roi d'Angleterre qu'en 1546.

Mais le duc d'Orléans étoit mort dès 1545, et la paix de Crespy restoit sans objet; le roi, ou le dauphin son fils, rentroient dans leurs droits sur le Milanez, qu'ils avoient pu vouloir céder au duc d'Orléans, mais qu'ils ne vouloient pas perdre: nous disons, *le roi ou le dauphin*, car si le Milanez étoit un fief masculin qui, à la mort de Louis XII, eût

passé, à défaut d'héritiers mâles, de la branche d'Orléans dans la branche d'Angoulême, c'étoit au roi que ces droits appartenoient. Si, au contraire, le Milanez étoit un fief féminin qui se fût perpétué, par les femmes, dans la postérité de Louis XII, ces mêmes droits avoient été transmis directement au dauphin, fils aîné de la fille aînée de Louis XII. Quoi qu'il en soit François I^er^. fit proposer à l'empereur, relativement au Milanez, un nouveau traité qui pût tenir lieu du traité de Crespy. L'empereur, à qui la ligue de Smalcalde donnoit alors des affaires importantes, entra en négociations, et trouva le moyen d'amuser ainsi François I^er^. jusqu'à la mort de ce prince, arrivée le 31 mars 1547.

A cette époque, les affaires étrangères se retrouvoient dans la même situation où la mort de Louis XII les avoit laissées. Le Milanez et le royau-

me de Naples étoient perdus pour la France : elle venoit d'être entamée par les Impériaux et les Anglois, comme elle l'avoit été sous Louis XII, par les Suisses; et le traité de Crespy ne valoit pas mieux que le traité de Dijon.

Mais observons, à la gloire de François I.er, comme nous l'avons observé, à la gloire de Louis XII, quel est, dans l'intérieur et malgré les pertes du dehors, le bonheur d'un peuple bien gouverné. La guerre de 1542 avoit été malheureuse; on avoit levé le siége de Perpignan, formé à grands frais; on avoit beaucoup dépensé pour conquérir le Luxembourg, et plus encore pour le perdre; on avoit fait en 1545, contre les Anglois, une campagne navale, expédition d'une espèce nouvelle alors, et qui n'avoit produit encore que de la dépense; on avoit perdu Boulogne, qu'il falut racheter; l'empereur avoit percé la France et porté la guerre pres-

que sous les murs de Paris; on n'avoit pu l'en chasser qu'en achetant la paix.

Le roi en emploie les premiers momens à fortifier ses frontières ; il va lui-même présider aux travaux, il distribue de sa main tout l'argent nécessaire, mais rien que l'argent nécessaire; il meurt au milieu de ces soins et de ces dépenses, ayant à peine joui d'un an de paix. On croiroit ses finances épuisées, elles n'ont pas même éprouvé le plus léger désordre, tout a été payé et les coffres sont pleins. Tels sont les fruits de l'application des princes, telle est la vertu d'une bonne administration (1).

François I.^{er}, à la vérité, n'avoit pas commencé ainsi jeune; il avoit aimé les plaisirs, la dépense et la dissipation au-

(1) *Admirationem auget*, dit M. de Thou, *quòd cùm minora multò tributa tunc essent, et sumptus necessarii multò majores quàm nunc sunt, in magnâ tamen opulentiâ res erant.*

tant que la gloire ; mais le malheur l'avoit corrigé, il n'avoit pas lu en vain dans l'église des Chartreux, après le désastre de Pavie, cette inscription si consolante, et qui se trouvoit si adaptée à sa situation : *bonum mihi quia humiliasti me ;* c'est pour mon bien que vous m'avez humilié.

CHAPITRE QUATRIÈME.

En France, Henri II ;
En Espagne, l'empereur Charles-Quint.

DEPUIS la mort du duc d'Orléans, à qui le traité de Crespy promettoit le Milanez ou les Pays-Bas, la France demandoit toujours un nouveau traité qui en tînt lieu, et Charles-Quint répondoit toujours qu'il falloit s'en tenir aux traités de Cambrai et de Crespy ; et, comme il n'auroit donné au duc d'Orléans ni le Milanez ni les Pays-Bas, il vouloit du moins s'autoriser du prétexte

de sa mort pour refuser ces États et à François I^{er}. et à Henri II, dont ils auroient trop augmenté la puissance; mais c'étoit la sienne qui devenoit trop redoutable, non seulement à la France, mais à toute l'Europe. En Italie, il étoit parvenu à réunir ces deux extrémités que la politique italienne ne pouvoit pas laisser dans une même main, et encore moins dans la main de l'empereur que dans toute autre, c'est-à-dire qu'il possédoit à un bout le Milanez, à l'autre les royaumes de Naples et de Sicile. En Allemagne, il devenoit non plus simplement le chef honoraire du corps germanique, mais un maître despotique écrasant la ligue luthérienne de Smalcalde, ôtant et donnant les Électorats, disposant de la vie et de la liberté des princes; il avoit accablé le parti protestant à la bataille de Mulberg, le 24 avril 1547; il y avoit fait prisonnier l'électeur de Saxe, Jean Frédéric; il l'avoit

privé de son électorat ; et ce qui prouvoit bien que l'intérêt de la religion n'avoit été qu'un voile pour son ambition, c'est qu'au lieu de donner cet électorat à un prince catholique, il en gratifia un autre prince luthérien, le duc de Saxe, Maurice, parce que celui-ci étoit dans ses intérêts. En même temps, pour pousser à bout ses ennemis et faire redouter sa puissance, il fait condamner à mort cet électeur, Jean Frédéric, après l'avoir dépouillé, et se donne un air de clémence, en se contentant de le retenir prisonnier. Le landgrave de Hesse, forcé aussi de recourir à la clémence du vainqueur, est aussi retenu prisonnier.

En Italie, pour obtenir les secours du pape (Paul III), l'empereur ne cessoit de représenter cette guerre d'Allemagne comme une guerre de religion ; il ne s'étoit, disoit-il, armé que pour la Foi : en Allemagne, voulant diviser

les protestans, il s'attachoit à détruire cette idée de guerre de religion ; il n'en vouloit qu'à la révolte, et nullement à la foi de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse. Cette duplicité lui avoit réussi pour un temps, Rome l'avoit secouru et la réforme s'étoit divisée. Maurice, duc de Saxe, aussi zélé protestant que l'électeur, étoit un des généraux du parti catholique ; il étoit armé contre l'électeur, chef de sa maison, et contre le landgrave de Hesse, son beau-père et son ami.

François Ier., malgré le traité de Cambrai qui lui défendoit de se mêler des affaires et de l'Allemagne et de l'Italie, avoit des intelligences avec la ligue de Smalcalde, et lui fournissoit en secret quelques secours d'argent, mais des secours insuffisans ; il en faisoit trop et trop peu. Le changement de règne en France fut favorable à Charles-Quint, il lui fut encore plus aisé d'amuser et

de retenir par ses négociations le nouveau roi Henri II, dont la politique dans ces premiers momens étoit vacillante et les projets incertains.

Les papes du temps de Charles-Quint secondèrent les vues de cet empereur, ou ne les traversèrent pas impunément. Léon X avoit été son allié; Adrien VI étoit son sujet, avoit été son précepteur et lui étoit dévoué; Clément VII s'étant déclaré contre lui, il fit prisonnier Clément VII; Paul III le craignoit et le ménageoit : c'étoit par déférence pour ce redoutable empereur, qu'il avoit convoqué à Trente, à l'entrée des Etats héréditaires d'Autriche, le concile, où l'on devoit juger les protestans, et qui s'y étoit ouvert dès le 13 décembre 1545; l'empereur y étoit entièrement le maître; par cette raison la France n'y envoyoit ni prélats ni ambassadeurs, et traitoit avec le pape pour faire transférer le concile dans un lieu indé-

pendant de Charles-Quint. Paul III avoit, comme autrefois Alexandre VI, une famille directe à laquelle il vouloit procurer un établissement: dans sa jeunesse, et avant d'être cardinal, il avoit eu d'un mariage secret un fils, Pierre-Louis Farnèse, et ce fils avoit des enfans. Henri II, pour les mettre dans ses intérêts, conclut avec Paul III une alliance qui avoit été déjà proposée sous François I; il arrêta le mariage de Diane sa fille, légitimée de France, avec Horace Farnèse, petit-fils du pape. En faveur de cette alliance qui ne faisoit cependant que placer Paul III entre l'empereur et le roi (car Charles-Quint avoit aussi marié Marguerite sa fille naturelle, veuve d'Alexandre de Médicis, avec Octavio Farnèse, frère aîné d'Horace); les légats, sous prétexte d'une contagion vraie ou fausse, mais attestée par des médecins, transférèrent le concile de Trente à Bologne; les prélats

impérialistes restèrent à Trente, et il y eut deux conciles, ou plutôt il n'y en eut point.

Charles-Quint et Henri II négocioient à l'envi à la cour de Constantinople, qui, sous l'empereur Soliman II, l'un des plus grands princes qu'ait produit la maison ottomane, avoit la plus forte influence sur les affaires de l'Allemagne. D'Aramont, l'ambassadeur le plus célèbre que la France ait eu à la Porte, avant le comte de Brèves, y obtint toute sorte de priviléges honorifiques pour la France; on y donnoit à Henri II le titre d'empereur qu'on refusoit à Charles-Quint; mais celui-ci obtint un avantage solide, une trève dont il avoit besoin pour se livrer tout entier aux affaires de l'Allemagne, et il ne daigna pas faire attention aux titres que pouvoit lui donner ou lui refuser une cour barbare, qu'il s'agissoit de désarmer et non de prendre pour arbitre des

dignités et des rangs dans l'Europe.

Ce désarmement de la Turquie empêcha aussi les Vénitiens de se déclarer contre l'empereur; ils ne vouloient pas sans doute le laisser paisible possesseur des deux extrémités de l'Italie, mais ils se réservoient pour des conjonctures plus favorables. Dans ce moment l'empereur devenoit trop redoutable, et il étoit à leur porte : on s'arme contre une puissance qui ne fait qu'alarmer; si elle épouvante, on cède et on attend.

Le pape Jules II s'étoit emparé de Parme et de Plaisance en 1512, lorsqu'après la bataille de Ravenne, la mort de Gaston de Foix avoit dissipé l'armée victorieuse, et fait perdre le Milanez à la France; il prétendoit que ces deux places et leur territoire faisoient partie de l'exarchat de Ravenne, quoiqu'il fût avéré qu'elles avoient toujours appartenu aux ducs de Milan. Lorsqu'en 1515 la victoire de Marignan eut mis Fran-

çois I en possession du Milanez, Léon X fut obligé de lui restituer Parme et Plaisance; il les reprit en 1521, lorsque les de Foix, Lautrec et Lescun perdirent le Milanez, et depuis ce temps le saint siège resta en possession de ces deux places. Chaque pontificat faisoit naître quelque souveraineté en Italie par le desir qu'avoient les papes d'élever leur famille, soit directe, soit indirecte. Alexandre VI avoit dépouillé la plupart des feudataires du saint siége pour former un Etat à César Borgia. Jules II avoit procuré à son neveu (la Rovère) le duché d'Urbin. Léon X avoit ramené la maison de Médicis triomphante et toute puissante dans Florence; Laurent de Médicis son neveu étoit, sous sa direction, véritablement souverain de la Toscane, sans en avoir le titre, et Léon X lui avoit encore donné le duché d'Urbin, arraché aux la Rovère. Clément VII, aidé de Charles-Quint,

fit reconnoître Alexandre de Médicis, bâtard de Laurent, comme souverain et premier grand duc de Toscane; Paul III ne voulant pas faire moins pour son fils, lui donna en 1545 les duchés de Parme et de Plaisance. L'empereur, usurpateur heureux du duché de Milan, et qui prétendoit bien le posséder aux mêmes droits, dans la même étendue, et avec les mêmes dépendances que ses prédécesseurs, mais qui n'avouoit pas encore le projet de le garder, laissa faire Paul III, et ne dit pas alors ce qu'il pensoit de cette concession faite, sans sa participation, d'un Etat sur lequel il prétendoit avoir des droits. Il avoit même un motif pour ne s'y pas opposer; cet Etat, après la mort de Pierre-Louis Farnèse, devoit revenir à Octavio son fils, qui avoit épousé la fille naturelle de l'empereur, Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis, Ce silence de Charles fut suspect,

et comme, attendu sa vaste puissance, on ne pouvoit rien faire de solide en Italie sans son consentement, on le pressa de consentir formellement à cette concession: Charles le refusa, sous prétexte qu'il ne vouloit rien faire qui pût être regardé comme une dérogation à ses droits soit d'empereur, soit de duc de Milan; ce refus alarma le nouveau duc de Parme qui en conclut que l'Empereur n'attendoit que la mort du pape, âgé alors de quatre-vingts ans, pour réclamer Parme et Plaisance: il voulut s'appuyer contre lui de la protection de la France, et pour la mériter, il entra dans la conjuration de Fiesque, dont l'objet étoit de remettre Gênes sous la domination de cette puissance; ce qui d'un côté auroit mis les François à portée de le secourir, et de l'autre, auroit coupé la communication entre le Milanez et le reste de l'Italie. Le projet ayant échoué, le duc de Parme restoit

exposé

exposé au ressentiment de l'empereur; il se fortifioit du mieux qu'il pouvoit dans son petit État; et faisoit construire à Plaisance une citadelle, dont il vouloit faire le boulevard de l'Italie, du côté du Milanez. Une précaution plus sage auroit été de se faire aimer de ses sujets, il en étoit haï; il fut assassiné au milieu de sa cour et par ses courtisans les plus assidus; son corps pendu en dehors à une fenêtre du palais, puis jeté dans les fossés, en fut tiré pour être traîné par le peuple dans les rues de la ville. Au même moment six cents soldats espagnols, envoyés par Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanez pour l'empereur, et tirés des garnisons de diverses places de ce duché, se présentent aux portes de Plaisance, entrent sans obstacle et prennent possession de la place au nom de l'empereur. Un autre détachement alloit en faire autant à Parme, mais il fut

prévenu et trouva les portes fermées. Le pape, dans sa douleur, demanda secours et vengeance à Henri II. Ses cris ne produisirent qu'une ambassade du cardinal, Charles de Lorraine, à Rome ; on y forma des projets qui restèrent sans exécution. Comme Octavio, l'aîné des petit-fils du pape, étoit gendre de l'empereur, ce fut à Horace son cadet, gendre de Henri II, que le pape voulut faire passer la succession de Parme, en donnant seulement à Octavio, comme un partage de cadet, le duché de Castro et d'autres biens de la maison Farnèse, mais qui ne constituoient pas une souveraineté ; il s'attendoit à la plus grande docilité de la part d'Octavio, il se trompoit, Octavio rejeta constamment un échange par lequel en effet il auroit été fort lézé. L'empereur, après avoir nié toute intelligence, soit de sa part, soit de la part de Ferdinand de Gonzague, avec les assassins du duc de Parme,

Digitized by Google

n'eut d'autre consolation à donner à son malheureux père que l'idée que le duc s'étoit attiré son sort par sa mauvaise conduite, ni d'autre satisfaction à lui faire, que de lui demander à voir les titres du saint siége sur Parme et Plaisance, afin de savoir, disoit-il, une bonne fois qui, du pape ou de l'empereur, étoit le véritable suzerain de cet Etat : le pape communiqua ses titres, et l'empereur décida qu'au lieu d'établir le droit des papes, ils confirmoient le sien; alors Paul III voyant que cette concession qu'il avoit voulu faire pour l'élévation de sa maison, alloit bientôt engager cette nouvelle puissance, si foible encore, dans une guerre qui pourroit entraîner sa ruine, persuadé d'ailleurs que les papes, ses successeurs, auroient toujours plus de moyens que de simples particuliers, tels que les Farnèses, de conserver ou de recouvrer Parme et Plaisance, prit le parti de les

réunir au saint siége, et de donner en dédommagement à Octavio les fiefs de Camerino et de Nepi.

Cependant, d'après des arrangemens convenus entre le pape et le cardinal de Lorraine, Henri II étoit passé en Italie avec des troupes, et paroissoit disposé à commencer les hostilités : vers le même temps Horace Farnèse son gendre imagina de venger son père par les mêmes moyens sous lesquels il avoit succombé; il soudoya des meurtriers pour assassiner Ferdinand de Gonzague, mais le complot fut éventé, et cette apparition de Henri II en Italie, concourant avec la découverte de l'attentat d'Horace Farnèse, n'eut pas d'autre effet que de faire soupçonner Henri d'y avoir eu part, comme Charles-Quint avoit été soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Parme; mais ces attentats n'étoient point à l'usage de Henri II, et l'on ne peut pas en

dire autant du prince qui avoit pris sous sa protection l'assassin de l'écuyer Merveille, et qui avoit fait assassiner les ambassadeurs Rincon et Frégoce. L'arrivée de Henri II en Italie, ne fut en effet qu'une apparition; le soulèvement que l'établissement de la gabelle excita pour lors (en 1548) dans la Guienne, obligea le roi de renvoyer en France les troupes qui l'accompagnoient, et d'y revenir bientôt lui-même; ainsi la paix ne fut point encore rompue entre Charles-Quint et Henri II, et le premier continua sans obstacle ses conquêtes en Allemagne, traînant toujours à sa suite ses deux prisonniers, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, les deux chefs de la ligue protestante de Smalcalde. Quand on vint lire à l'électeur de Saxe l'arrêt qui le condamnoit à perdre la tête, on le trouva jouant aux échecs avec le duc de Brunswick : *ce n'est pas ma tête*, dit-il froi-

dement, *que l'empereur desire ; c'est la prompte reddition de Wittemberg* (cette place se défendoit encore). *Vous lui direz que j'ai perdu, par ma captivité, le droit de rien prescrire à mes sujets*, et il continua tranquillement sa partie. L'empereur se fit longtemps prier par les chefs de son armée pour suspendre d'abord, puis pour révoquer cet arrêt, qu'il avoit bien résolu de ne pas faire exécuter, parce que cette exécution l'auroit rendu à jamais l'horreur de l'Allemagne, et auroit détaché de son parti tous ceux qui en faisoient la force. Il commua la peine, à condition que Wittemberg se rendroit et que l'électeur signeroit lui-même sa propre dégradation, ce qu'il n'eût pas fait, s'il n'eût eu que sa vie à sauver; mais la considération du sort que pouvoient subir sa femme et ses enfans, s'ils venoient à être pris dans Wittemberg, le fit consentir à tout. Ce grand abaissement d'un prince jusqu'a-

lors considéré dans l'Empire, alluma contre l'empereur des haines secrètes qu'on verra éclater dans la suite.

La détention du landgrave de Hesse irritoit encore davantage, parce qu'elle étoit l'effet d'une surprise. C'étoit sous la garantie du duc de Saxe, Maurice son gendre, et de l'électeur de Brandebourg, que le landgrave s'étoit remis entre les mains de l'empereur, à condition de ne point subir la prison. Le traité portoit, dit-on, ces termes exprès: *sans aucune prison;* mais le duc d'Albe et Granvelle, évêque d'Arras, ministre de Charles-Quint, changèrent le mot allemand: *einigé*, *aucune*, en celui de *éwigé*, *perpétuelle*, et d'après cette falsification, l'empereur prétendit que ses engagemens seroient remplis, pourvu que la prison du landgrave ne fût pas perpétuelle. Ce fait rapporté par la plupart des auteurs protestans, est révoqué en doute par quelques catholiques;

mais des auteurs même protestans disent (ce qui est beaucoup plus vraisemblable qu'une falsification formelle) que le traité n'étoit que verbal, que les ministres impériaux prétendirent avoir dit *éwigé*, et le duc Maurice et l'électeur de Brandebourg, avoir entendu *einigé ;* mais du moins c'étoit bien le cas de la maxime, *dans le doute abstiens-toi*, et de cette autre maxime qui tend toujours à restreindre tout droit rigoureux, et qui ne donne d'étendue qu'à la clémence et à la faveur. Le landgrave porta donc devant l'empereur l'assurance de la liberté ; à ce prix, il se soumit à la cérémonie humiliante de demander pardon à genoux : l'empereur répondit d'un ton fier et sévère ; mais il parla de clémence, ce qui confirma encore le landgrave dans son erreur ; le duc d'Albe le prie à souper, et à la fin du repas, on lui annonce qu'il est prisonnier, ce qui ressemble encore à ce souper perfide

donné par la Trémoille au duc d'Orléans et au prince d'Orange après la bataille de St.-Aubin du Cormier, et à un autre souper donné vers le même temps dans les Pays-Bas par quelques rebelles, à quelques sujets fidèles de Maximilien (1). Le duc Maurice et l'électeur de Brandebourg, confus et honteux d'avoir, quoiqu'innocemment, attiré le landgrave dans ce piége, firent à l'empereur toutes les représentations qu'ils étoient en droit de lui faire; leurs instances parurent importunes, et pour s'en délivrer, l'empereur déclara que si on lui parloit encore du landgrave, il le feroit transférer en Espagne. On peut juger des dispositions que tant de hauteur et de rigueur, joint à tant de mauvaise foi, devoit mettre dans les esprits.

Le pape n'étoit pas plus content de

(1) Voyez le chapitre 1[er]. de ce 4[e]. livre, page 18 et suivantes.

l'empereur, et Octavio, petit-fils du premier, gendre du second, n'étoit content ni de l'un, ni de l'autre. Il espéroit cependant toujours obtenir Parme et Plaisance par le crédit de sa femme, fille de l'empereur, et ce fut contre le pape son aïeul qu'il tourna son ressentiment, à cause de la réunion qu'il avoit faite au saint siége, de ses deux Etats; il ne l'avoit faite, comme nous l'avons dit, que par un sentiment paternel, et qu'en vue d'assurer à sa famille des domaines dont la possession fût moins orageuse et moins dangereuse; mais c'étoit toujours faire descendre Octavio du rang de souverain à l'état de particulier. Octavio ne put souffrir cette déchéance; il refusa l'échange, et poussa l'ingratitude et la démence jusqu'à lever des troupes pour faire la guerre à son aïeul, et jusqu'à rechercher contre lui la protection de ce Ferdinand de Gonzague, que la voix publique accusoit de la mort

de son père. Il écrivit lui-même au pape pour s'en vanter et pour le braver. Paul III, à la réception de cette lettre, poussa des cris perçans, et perdit connoissance; il resta pendant plusieurs heures sans reprendre ses sens. Le coup étoit porté; il en mourut le 10 novembre 1549, après avoir langui vingt jours. Il se reprocha en mourant sa foiblesse pour ses proches; c'est lui qui s'appliquoit le verset 14^e^. du Pseaume 18.^e^, *cœli enarrant gloriam Dei*, etc.

Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, et emendabor à delicto maximo.

Si mes enfans n'étoient pas devenus des souverains, ce seroit une grande tache de moins pour mon pontificat.

Au reste, son pontificat fut plutôt paisible que glorieux; il n'eut ni l'éclat, ni les orages des deux pontificats des Médicis, Léon X et Clément VII.

Henri II avoit alors un grand avantage sur Charles-Quint, pour disposer

du conclave, et faire élire un pape qui lui fût dévoué. Jamais roi de France n'avoit compté tant de cardinaux parmi ses sujets, et quels cardinaux encore, soit pour la naissance, soit pour le mérite! les cardinaux de Bourbon et de Vendôme, princes du sang; le vieux cardinal de Lorraine, Jean, frère du duc de Guise, Claude, et les cardinaux du Bellai et de Tournon, qui, tous trois, avoient été ministres de François I.er; le grand cardinal de Lorraine, Charles, frère de ce grand duc de Guise, François; le cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny, et neveu du connétable, Anne de Montmorenci; le cardinal d'Est, frère du duc de Ferrare, qui pouvoit bien être regardé comme François, étant conseiller d'Etat et ministre en France, où d'ailleurs il posséda l'archevêché de Lyon. Horace Farnèse, gendre du roi, fut fait gouverneur de Rome pendant la vacance du

saint siége; ce qui prouvoit et augmentoit encore l'influence de la France à Rome. Le cardinal de Lorraine, Charles, eut seul le secret du roi dans cette affaire. La France fit deux listes : d'abord des François qu'elle vouloit élever à la papauté, ensuite des Italiens, si l'on ne pouvoit réussir pour un François ; et voici dans quel ordre les divers sujets devoient être présentés. Parmi les François, avant tout, le vieux cardinal de Lorraine, Jean ; après lui, le cardinal de Ferrare, comme à-la-fois, françois et italien ; ensuite le cardinal de Tournon, puis le cardinal du Bellai. Parmi les purs Italiens, les cardinaux Ridolfi, Salviati, Trani, doyen du sacré collége, et Delmonté, dans cet ordre, et comme on a beau faire, tout est presque toujours simoniaque dans les élections, on exigeoit de chaque sujet, italien surtout, qu'on mettoit sur les rangs, qu'il donnât des sûretés sur trois points ;

1°. de ne point céder Parme à Octavio-Farnèse, gendre de l'empereur; 2°. de favoriser le roi dans la conquête du Milanez; 3°. de ne rétablir le concile à Trente que du consentement du roi.

Il se forma trois brigues au conclave: la brigue romaine, la brigue impériale et la brigue françoise: celle-ci étoit plus forte à elle seule que les deux autres réunies; d'ailleurs le cardinal de Ferrare, qui dirigeoit la brigue romaine, étoit dans les intérêts de la France. La brigue impériale avoit à sa tête le cardinal de Burgos. Le cardinal de Lorraine, Charles, chef de la brigue françoise, ne communiquoit qu'avec le cardinal de Ferrare, et négligeoit les autres cardinaux françois, même princes du sang; ils s'en plaignirent ou l'on s'en plaignit pour eux, et il en résulta un défaut de concert et d'ardeur dans la brigue françoise. Les cardinaux étoient en tout cinquante au conclave; le car-

dinal de Lorraine Jean eut d'abord vingt-neuf voix, mais il ne put jamais en avoir davantage. Il lui en manqua toujours quatre pour avoir les deux tiers nécessaires pour l'élection. Le cardinal de Ferrare ne fut pas plus heureux. On prétend que le cardinal de Lorraine, Charles, servit foiblement les cardinaux de Tournon et du Bellai, parce qu'il conçut quelqu'espérance pour lui-même. Les François rebutés, il fallut en venir aux Italiens. Ridolfi avoit plus que le nombre de voix nécessaire, et il alloit être élu, lorsqu'il mourut subitement dans des douleurs aiguëe; on crut qu'il avoit été empoisonné par ses ennemis, qui n'avoient plus que ce moyen de l'empêcher de réussir. Le cardinal Salviati, parent de la reine Catherine de Médicis, et qui avoit des partisans dans les trois factions, échoua par les divisions de la brigue françoise; enfin, le cardinal

Delmonté fut mis sur les rangs. Il étoit d'une famille italienne, mais attachée à la France; deux de ses frères étoient morts au service de cette couronne; le pape Paul III l'avoit choisi pour présider le concile de Trente, et il s'y étoit comporté de manière que l'empereur le regardant comme son ennemi, avoit fait saisir les revenus de son archevêché de Pavie et des autres bénéfices que Delmonté possédoit dans ses Etats. C'étoient autant de titres à la protection de Henri, mais Delmonté avoit contre lui le cardinal Charles de Lorraine qui ne l'aimoit pas. Enfin Delmonté prit le parti de conquérir le pontificat, en prenant deux engagemens contradictoires, l'un avec la faction impériale et avec Octavio Farnèse, de rendre Parme à celui-ci, et de rétablir sans délai le concile à Trente; l'autre avec la faction françoise, de n'en rien faire. Il fut élu le 6 février 1550, et

prit le nom de Jules III. Il signala sa reconnoissance envers le roi par de grandes protestations; il déclara hautement qu'après Dieu, c'étoit à Henri qu'il devoit la tiare; mais ce fut à l'empereur et à Farnèse (Octavio) qu'il tint parole. Cette conduite étoit juste dans la politique vulgaire, puisque Charles-Quint étoit le plus redoutable. Parme fut donc rendu à Octavio, et le concile rétabli à Trente. Mais l'intérêt de l'empereur et d'Octavio n'étoit pas le même; l'empereur qui, au lieu de conférer le Milanez, le gardoit pour lui-même, vouloit y réunir ses dépendances, pour les garder aussi; il s'étoit emparé déjà de Plaisance; il menaçoit Parme, et Jules III n'osoit soutenir contre lui l'investiture qu'il avoit donnée à Octavio. Celui-ci se voyant persécuté par l'empereur son beau-père, et abandonné par le pape, se jeta dans les bras de la France, qui les lui tendit;

mais quel moyen pour la France de porter du secours dans l'Etat de Parme, ne possédant ni Gênes ni le Milanez ? Elle possédoit à la vérité en Italie, en-deça du Parmesan, la Savoie et le Piémont, au-delà la Mirandole; mais ces Etats étoient sans communication entr'eux, et pour passer de l'un à l'autre, il falloit traverser des pays ennemis. La guerre cependant n'étant point déclarée en tre l'empereur et le roi, et les traités étant supposés laisser à chaque puissance le droit de secourir ses alliés, le connétable de Montmorenci imagina que des bandes italiennes, levées dans l'intérieur de l'Italie par Pierre Strozzi, pour le service de la France, et qui étoient alors en garnison dans le Piémont, pourroient, sous prétexte de retourner dans leur patrie, traverser par pelotons le Milanez, et se réunir dans le Parmesan pour le défendre. Il en donna l'ordre au maréchal de Brissac,

gouverneur du Piémont, qui représenta vainement que c'étoit envoyer ces troupes à la boucherie, parce qu'elles ne pourroient échapper à la vigilance de Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanez. Montmorenci persista; il fallut obéir. Brissac prit la précaution de casser publiquement ces soldats avec grand éclat, et de leur faire dire à l'oreille de se retirer le plus secrètement qu'ils pourroient dans le Parmesan, où ils trouveroient leur colonel Strozzi, et des récompenses proportionnées au péril de l'entreprise. Gonzague ne fut point la dupe de ce stratagême; averti de leur marche, il les fit tailler en pièces ou mettre à la chaîne, pour servir en qualité de forçats sur les galères d'André Doria. Brissac se plaignit de cette cruauté exercée de sang-froid sur de malheureux soldats qui retournoient tranquillement dans leurs foyers; il en de-

manda raison à Gonzague, et menaça d'user de représailles sur les Impériaux qui tomberoient entre ses mains. Gonzague répondit qu'il ne concevoit pas de quoi on se plaignoit ; qu'instruit que des troupes de bandits et de déserteurs infestoient les routes de son gouvernement, volant les passans et pillant les campagnes, il avoit chargé le prévôt de son armée de faire main basse sur tous les vagabonds qui seroient trouvés attroupés ; que si, contre son intention, ce châtiment, juste en soi-même, étoit tombé sur quelques innocens, il en étoit sensiblement affligé ; mais qu'on avoit eu tort de ne pas lui donner avis de leur marche. La chevalerie même n'avoit rien à opposer à cette défaite qu'on avoit prévue ; Brissac ne répliqua pas. Le pape et l'empereur, quoique réclamant l'un et l'autre contradictoirement la suzeraineté du Parmesan, unirent leurs forces pour soumettre

ce pays; Gonzague vint assiéger Parme, après avoir pris toutes les petites places environnantes; plusieurs volontaires françois, trompant toutes les recherches de ce général, étoient parvenus à traverser de leur côté le Milanez, et étoient allés s'enfermer dans Parme; on comptoit parmi eux des noms distingués. Cette première témérité ayant été heureuse, l'esprit de chevalerie, qui trouvoit quelque honte à rester caché derrière des murailles, leur fit tenter une sortie sans les précautions nécessaires; ils furent enveloppés; plusieurs périrent sur la place; d'Andelot, frère de Coligny et du cardinal de Châtillon, fut fait prisonnier, ainsi que Cipierre, et Parme fut resserré de manière à ne pouvoir plus recevoir ni vivres ni renforts. Mais Pierre Strozzi ayant rassemblé ce qui avoit pu échapper au massacre de ses bandes italiennes, et les ayant recrutées par de nouvelles mi-

lices, se servit habilement de la connoissance parfaite qu'il avoit du pays, et par une de ces marches savantes, dignes de Louis d'Ars et de Gaston de Foix, il parvint à introduire dans la ville des renforts considérables, mais point de vivres, et on en manquoit; ce secours ne pouvoit donc qu'accélérer la reddition de la place, lorsque des mouvemens inattendus vinrent la délivrer. Horace Farnèse, gendre du roi, et Louis de St.-Gelais-Lansac, qui étoient dans la Mirandole, instruits que Bologne étoit sans défense, vinrent mettre cette place et son territoire à contribution; le pape alors rappela ses troupes de devant Parme, pour qu'elles vinssent défendre le patrimoine de l'église. Ferdinand de Gonzague considérant que l'union de l'empereur et du pape pour la conquête d'un Etat qu'ils réclamoient l'un et l'autre, avoit quelque chose de forcé, craignit que la sé-

paration des armées n'entraînât celle des intérêts et des opérations ; il imagina, pour faire durer l'union, de garder une partie des troupes du pape, et de lui envoyer à la place un corps de troupes impériales, afin que chacune des deux armées restât toujours combinée. Paul de la Barthe de Termes, qui fut depuis maréchal de France, et qui étoit alors ambassadeur du roi auprès du saint siège, instruit de cet arrangement, voulut le déconcerter ; il manda au gouverneur du Milanez : que la paix subsistoit toujours entre leurs maîtres ; qu'ils ne prenoient part à la guerre de Parme que comme auxiliaires, l'un du pape, l'autre de la maison Farnèse ; que le traité de Crespy n'en subsistoit pas moins ; mais que si les troupes impériales exerçoient quelque hostilité sur les terres de la Mirandole qui appartenoient incontestablement au roi, dès-

lors le traité de Crespy seroit rompu et la guerre ouverte entre ces deux grands souverains; que c'étoit à lui de voir s'il vouloit se rendre responsable de tous les maux qui en arriveroient. Ferdinand de Gonzague répondit qu'ayant été un des plénipotentiaires employés au traité de Crespy, ce n'étoit pas à lui qu'il falloit venir dire que ce traité eût donné ou laissé au roi quelque droit sur la Mirandole; qu'il n'avoit été question de cette place dans toutes les conférences que comme d'un fief impérial, entièrement étranger à la France; qu'ainsi la conduite que tiendroient dans ce pays les troupes impériales, ne la regardoit nullement, et ne pouvoit donner lieu à aucune plainte légitime de sa part. Elle fut barbare cette conduite des Impériaux; ils massacrèrent jusqu'au peuple sans défense, hommes, femmes, enfans indistinctement;

ment; on brûla, on ruina tout (1). On fit de la contrée un désert, pour priver la garnison de toute subsistance; alors la guerre se déclara partout; Henri II n'étoit pas moins impatient que ne l'avoit été son père, de se mesurer avec Charles-Quint sur mer. Le capitaine Paulin, baron de la garde, sortant des ports de Normandie, surprit une flotte flamande qui revenoit d'Espagne, et fit un butin considérable; Léon Strozzi, frère de Pierre, sortant, de son côté, des ports de la Méditerranée, va enlever une galère et quelques vaisseaux de transport presque dans le port de Barcelone. Sur terre, le duc de Vendôme, gouverneur de Picardie, et le duc de Nevers, gouverneur de Champagne, entrent de concert dans l'Artois, le Hainault et le duché de Luxembourg. En Piémont, le maréchal de Brissac,

(1) *Scelerata insania belli.* VIRG.

pour achever la conquête de ce pays, projette de surprendre, dans une même nuit et à la même heure, les trois places de Quiers, Saint-Damien et Quiéras, et réussit sur Quiers et Saint-Damien. A cette nouvelle, Ferdinand de Gonzague abandonne Parme, et accourt sur les frontières du Piémont, pour défendre le Milanez ; le marquis de Marignan, Médequin, qu'il laisse devant Parme pour en continuer le siége avec des forces à peine égales à celles des assiégés, perd tous les jours du terrein, Parme est dégagée, la Mirandole n'a rien à craindre, le pape demande la paix au roi par une longue et lamentable lettre où il fait l'apologie de sa conduite ; on conclut une trève ; Octavio garda le duché de Parme, et eut parole d'être bientôt rétabli dans celui de Plaisance. Le pape déclara en plein consistoire *qu'il aimeroit mieux avoir perdu cent Parmes que l'amitié du roi*

très-chrétien, et que cette trève étoit une paix perpétuelle. L'empereur même y accéda, ayant besoin de rassembler autour de lui toutes ses troupes dans un danger imminent qu'il n'avoit pas prévu.

Il s'étoit retiré à Inspruck sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie, pour veiller tout à-la-fois sur le concile de Trente, sur la guerre de Parme et sur les mouvemens de l'Allemagne; cependant le duc de Saxe Maurice, moins sensible au don que l'empereur lui avoit fait de l'électorat de Saxe, qu'à l'outrage qu'il lui faisoit en retenant prisonnier le landgrave de Hesse, son beau-père, rassemble secrètement dans une même ligue, tous les princes, tant protestans que catholiques, mécontens de l'empereur : ils se mettent sous la protection du roi de France, concluent avec lui, le 5 octobre 1551, un traité secret par lequel, pour auto-

riser et récompenser en même temps cette protection, ils l'autorisent à s'emparer des villes impériales de Cambrai, Metz, Toul et Verdun, et promettent de l'aider à recouvrer le Milanez, comme de son côté il s'engage a procurer avec eux la liberté aux princes prisonniers. L'empereur, qui se défioit de Maurice, parce qu'il le mécontentoit, l'avoit entouré d'espions; mais Maurice qui s'en doutoit, ou qqi s'en étoit aperçu, redoubla de précautions pour leur faire prendre le change, et trompés eux-mêmes par les apparences, ils continuèrent à entretenir la sécurité de l'empereur. Maurice étoit toujours le général du parti impérial et catholique, et il sollicitoit toujours sans empressement et sans négligence la délivrance de son beau-père, lorsque l'empereur lui donna un rendez-vous à Inspruck pour conférer avec lui sur ces affaires; Maurice se prépare à ce voyage,

il fait partir ses officiers pour aller lui meubler une maison à Inspruck; après avoir gagné du temps et en avoir donné à Henri II pour s'avancer, il fait partir ses équipages, il part enfin lui-même, mais il revient sur ses pas et va se mettre à la tête de son armée. Il investit Augsbourg, dont la garnison s'enfuit pendant la nuit. Entre Augsbourg et Inspruck, est une chaîne de montagnes où l'on ne peut pénétrer que par une gorge très-étroite que l'empereur avoit fait occuper par ses troupes; elles occupoient aussi une forteresse imprenable qui dominoit cette gorge; un petit berger, pour quelque argent, conduit un détachement de l'armée de Maurice par un sentier bordé de précipices jusqu'au haut de la montagne où cette forteresse étoit assise. On fait une fausse attaque par en bas, et les Impériaux alloient se défendre avec avantage, lorsqu'ils aperçoivent tout-à-coup

au-dessus de leur tête le détachement ennemi prêt à entrer dans la place qui étoit tout ouverte de ce côté, parce que ce côté avoit toujours été jugé inabordable; ils s'enfuient pleins d'effroi et courent donner l'alarme à Inspruck. Il étoit nuit, l'empereur alloit se mettre au lit, il souffroit beaucoup d'un violent accès de goutte. Ce qu'il avoit eu de troupes auprès de lui, avoit été envoyé dans la Hongrie, qui étoit menacée par les Turcs, et dans l'Italie, pour faire face aux Farnèses et au maréchal de Brissac; il étoit sans défense, sans argent, sans ressources, les montagnes même auxquelles il avoit confié sa sûreté lui manquoient au besoin; il se jette à la hâte dans une litière, et ce grand conquérant qui naguères faisoit trembler la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Afrique; qui avoit vu dans ses fers des souverains, des rois, des papes, suivi à peine en ce moment

d'une foible escorte, fuyoit à travers des précipices, au milieu d'une nuit pluvieuse, à la lueur de quelques flambeaux, frémissant de douleur et d'effroi, aux cris des malheureux qui tomboient dans les précipices, ou qui glissant dans ces chemins étroits, étoient renversés et foulés aux pieds des chevaux; tout l'effrayoit, jusqu'aux secours même qu'il n'osoit espérer : les Vénitiens, qui lui étoient plutôt contraires que favorables, avertis de son danger, crurent que la bienséance les obligeoit d'envoyer à son secours; lorsque Charles-Quint vit un corps de cavalerie étrangère s'avancer à sa rencontre, il se crut perdu; il fallut pour le rassurer que le commandant et les principaux officiers, faisant arrêter leur troupe, vinssent sans armes, et comme pour lui servir d'ôtages, se remettre entre ses mains. L'empereur, dans cette triste fuite, voulut donner la liberté à l'élec-

teur de Saxe, Jean Frédéric, qui ne faisoit plus alors qu'un embarras; Jean Frédéric ne voulut la devoir qu'à un traité de paix, dont tous les princes seroient garants, il suivit librement l'empereur comme un de ses courtisans. Le landgrave de Hesse étoit enfermé à Malines.

Pendant que l'Allemagne étoit le théâtre de ces révolutions, le roi de France (après avoir publié un manifeste, sur le frontispice duquel on avoit représenté un bonnet entre deux poignards; avec la devise : *Liberté*, et pour légende : *Henri*, *protecteur de la Germanie et des princes captifs*) se mit en marche vers la Lorraine, le 15 mars 1552. Le connétable se présenta devant Toul, qui, prise au dépourvu, ouvrit ses portes. Metz parut vouloir résister, il allégua ses priviléges qui l'autorisoient à n'admettre l'empereur lui-même qu'avec sa maison. Le conné-

ble commença par étaler sur les côteaux voisins et dans la plaine soixante pièces de grosse artillerie, prêtes à foudroyer la place, ce qui ayant donné à penser aux habitans, il envoya demander pour le roi ce qu'on n'auroit pu refuser à l'empereur, c'est-à-dire, la liberté d'entrer dans la ville. Le cardinal de Lenoncourt, évêque de Metz, servit très-bien le roi dans cette occasion; il fut convenu que Montmorenci entreroit avec ses domestiques et une escorte de trois cents hommes. Au lieu de trois cents, il en prit quinze cents, et tous soldats choisis dans les vieilles bandes, et ses gens de livrée étoient de même des soldats et des capitaines choisis qui portoient des cuirasses sous leurs habits; les bourgeois qui gardoient la porte, trouvèrent l'escorte bien longue, mais n'osèrent ou ne purent l'empêcher d'entrer, tant les François se précipitoient en foule, poussant rude-

ment ce qui pouvoit leur faire obstacle et se rendant maîtres des portes, des rues et des places publiques. Montmorenci monte à l'hôtel de ville et déclare aux magistrats qu'ils peuvent se reposer sur lui du soin de garder leur ville jusqu'à l'arrivée du roi, qui leur déclareroit sa volonté. Le cardinal de Lorraine, évêque de Verdun, engagea aisément les habitans de cette ville à recevoir le roi. Ainsi se fit, sans coup férir, la conquête des Trois-Evêchés.

Le roi s'étoit avancé jusqu'à Joinville, où il fut retenu par une dangereuse maladie de la reine, qui dut la vie en cette occasion aux soins de la duchesse de Valentinois sa rivale. La reine fut saignée sous la langue, c'étoit, dit-on, le remède spécifique pour son mal, il fut indiqué par la duchesse. Le premier soin du roi, dès qu'il fut délivré de cette inquiétude, fut de se rendre le maître dans la Lorraine, où l'em-

pereur avoit eu jusqu'alors trop d'influence. Le duc étoit, dans l'enfance, sous la tutèle de la duchesse sa mère, Christine de Danemarck, nièce de l'empereur. Cette princesse, par les instigations de son oncle, s'étoit toujours montrée fort mal disposée à l'égard de la France ; elle avoit constamment refusé l'hommage qu'elle devoit comme tutrice, pour le duché de Bar, et affectoit de méconnoître la juridiction du parlement de Paris : le roi lui fit ôter la régence, la fit donner au comte de Vaudémont, Nicolas de Lorraine (1), oncle paternel du jeune duc ; il fit ôter aussi à ce jeune prince son gouverneur et les autres officiers que l'empereur avoit placés auprès de lui, et sous prétexte que lui destinant la princesse

(1) Ce Nicolas de Lorraine forma la branche des ducs de Mercœur, et fut père de la reine Louise, femme de notre roi Henri III.

Claude sa fille (que le duc de Lorraine épousa en effet dans la suite), il le regardoit dès-lors comme son gendre, et son fils, il le fit passer en France pour y être élevé avec le dauphin. Christine, outrée et humiliée se retira dans les Pays-Bas, auprès de ses deux tantes; la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas et la reine douairière de France, Eléonore d'Autriche, veuve de François I.er, qui depuis sa viduité, avoit choisi la même retraite.

On voulut tenter de faire à Strasbourg la même chose qu'à Metz, c'est-à-dire, d'y entrer moitié de gré, moitié de force; mais ces sortes de surprises ne peuvent guère se répéter : l'exemple même de Metz ayant averti les habitans de Strasbourg de se tenir sur leurs gardes, ils se contentèrent d'envoyer complimenter le roi, et de lui fournir quelques vivres dont on fut obligé aussi de se contenter. Haguenau

et Weissembourg ouvrirent leurs portes. Des progrès si rapides alarmèrent ceux même qui avoient appelé le roi à leur secours; ils se hâtèrent de se dérober à sa protection en se réconciliant avec l'empereur, tandis qu'ils avoient les armes à la main et que la fortune étoit pour eux. Alors se fit (en août 1552) la pacification de Passau, que les Luthériens regardent comme un des fondemens de la liberté germanique. Le concile de Trente, suspendu pendant tous ces troubles, n'avoit pu encore établir la tranquillité sur d'autres fondemens. Les luthériens eurent dans tout l'Empire le libre et plein exercice de leur religion; le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe furent délivrés, Maurice alla faire la guerre aux Turcs en Hongrie, et l'électorat de Saxe passa au frère de Maurice, nommé Auguste, dont la postérité le possède encore aujourd'hui. Les prin-

ces confédérés réservèrent en quelque sorte une place au roi de France dans le traité, en y insérant un article par lequel ce monarque étoit prié de spécifier les objets de plainte ou de réclamation qu'il pouvoit avoir contre l'empereur. C'est tout ce que leur inspira leur reconnoissance pour la protection d'ailleurs intéressée que Henri leur avoit accordée. Henri répondit que ce n'étoit pas l'usage des rois de France de rien demander qu'ils ne fussent assurés d'obtenir; que si l'empereur consentoit à prendre pour arbitres les électeurs et les princes de l'Empire, Henri ne demandoit pas mieux que de s'en rapporter à leur équité; qu'en attendant il sauroit pourvoir à la sûreté de ses Etats et ne pas laisser sans secours ceux qui réclameroient sa protection. Cependant ses frontières étoient entamées et la guerre que les gouverneurs de Champagne et de Picardie avoient portée

dans les Pays-Bas étoit reportée alors dans la Picardie et dans la Champagne. Ernest de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg pour l'empereur, avoit pris Stenay, passé la Meuse et ravageoit à loisir la Champagne ; le comte de Rœux et un autre général flamand, Van-Rossem, inondoient la Picardie, et brûloient Noyon ; Compiégne demandoit du secours à Paris, qui trembloit pour lui-même et où l'on voyoit d'ailleurs éclater des mouvemens suspects. En général le peuple n'aimoit point cette guerre entreprise en faveur des protestans au dehors, tandis qu'on les persécutoit et qu'on les brûloit au dedans ; il étoit avec raison choqué de cette contradiction, la conduite de l'empereur paroissoit plus conséquente. Catholique, il faisoit la guerre aux hérétiques et ne les protégeoit pas chez ses ennemis. Le peuple regrettoit aussi le concile de Trente, dont il avoit at-

tendu la paix de l'église. Il observoit une analogie funeste entre cette guerre et quelques-uns des moyens employés pour la soutenir. On avoit fondu les reliquaires, pris les ornemens des églises, imposé une taxe sur les clochers; et l'objet et les moyens, tout paroissoit sentir l'hérésie; c'étoit servir doublement les hérétiques, que de les servir aux dépens de l'église catholique. On n'avoit eu recours à ces ressources ni pendant la prison du grand roi François I.er, ni pendant celle du pape Clément VII, dans le temps même où la capitale du monde chrétien étoit saccagée par les hérétiques; on les avoit réservées, ces ressources sacriléges, pour une guerre sacrilége, où l'on s'armoit pour l'hérésie contre l'église. Telles étoient les déclamations des moines et tels les discours du peuple, et les murs de Paris se chargeoient de placards menaçans. Pour étouffer ces semences

de révolte, en faisant d'abord cesser le danger, le roi s'éloigna des bords du Rhin, et passant dans le Luxembourg, reprit Stenay. A son approche Mansfeld retira ses troupes de la Champagne, et les distribua dans les places de son gouvernement, ce qui n'empêcha pas le roi de prendre Damvilliers et Montmédy, et de faire Mansfeld lui-même prisonnier dans Yvoi, que des soldats clévois et gueldrois mal payés refusèrent de défendre. Le maréchal de la Marck, gendre de la duchesse de Valentinois, obtint aisément la permission d'employer une partie de l'armée à recouvrer le duché de Bouillon que l'empereur avoit enlevé trente ans auparavant au fameux Robert de la Marck son aïeul.

Le connétable, de son côté, pénétrant dans le Hainault, y fit piller et démolir Chimai et quelques autres petites places, et brûler une multitude de

bourgs et de villages, en représailles des cruautés exercées en France par les troupes de la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, car le mal se rend toujours avec usure; c'est donc une grande sottise de faire, même à la guerre, tout le mal qui n'est pas absolument indispensable.

Mais un destructeur plus impitoyable et qui suffisoit seul pour décrier le parti auquel il s'attachoit, étoit le marquis de Brandebourg. Albert, l'un des princes de la ligue de Smalcalde, l'un des alliés de Henri II, mais qui faisoit la guerre pour son propre compte, ou plutôt qui la faisoit pour le plaisir de détruire et d'être appelé l'Attila et le fléau de la Germanie; il avoit refusé d'être compris dans la pacification de Passau, parce qu'il auroit fallu mettre bas les armes; le desir de se séparer d'un pareil allié qui déshonoroit leur cause, n'avoit pas peu contribué à rapprocher

de l'empereur les princes d'Allemagne ; Albert étoit protestant, mais sans religion et surtout sans humanité ; son luthéranisme ne s'annonçoit que par la préférence qu'il donnoit au clergé romain pour la ruine et pour le ravage ; l'archevêque de Mayence, le grand-maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Bamberg, de Wurtsbourg, de Wormes, de Spire, et le clergé qui leur étoit soumis, avoient éprouvé sa fureur ; il les dépouilloit de leurs biens et leur faisoit encore racheter leur vie ; il surprenoit les villes, sans déclaration de guerre, uniquement parce qu'elles étoient riches ou qu'elles étoient à sa bienséance, ou qu'elles se trouvoient sur sa route, et il en égorgeoit les garnisons pour intimider les autres. La ville de Nuremberg se distinguoit par son zèle pour la confession d'Augsbourg, mais elle se distinguoit aussi par sa richesse ; il lui chercha querelle et l'accusa de n'a-

voir rien fait pour la cause commune; elle prouva qu'elle avoit fourni cent mille écus aux princes confédérés, qui en conséquence avoient pris son territoire sous leur sauve-garde, et qui avoient expressément promis de ne rien exiger de plus. «Mais, dit Albert, vous » n'avez traité ni avec le roi de France » ni avec moi, » et il exigea le double de la somme que Nuremberg avoit déjà fournie; la réponse se faisant un peu attendre, il saccagea cent bourgs ou villages du territoire, brula soixante-dix châteaux ou maisons de plaisance des principaux citoyens, et un bois de haute futaie de trois mille arpens, une des plus grandes richesses de la ville, qui finit par être obligée de payer les deux cent mille écus, et de livrer son artillerie. C'est avec plaisir que dans le cours des violences et des brigandages d'Albert, on voit la ville d'Ulm, non effrayée par l'exemple de Nuremberg,

braver impunément sa fureur, et n'opposer à ses demandes exorbitantes que cette courte réponse : *Nous ne ferons rien de ce que vous nous demandez.* Albert menaça, mais il passa outre et alla décharger sa colère sur d'autres malheureux. Ce barbare, moins prince que brigand, moins général que chef de bandes, résolu de pousser sa fortune jusqu'où elle pourroit aller, en s'attachant son armée par le pillage qu'il lui permettoit, cet Albert faisoit à la France le tort et l'affront de se renommer d'elle et d'arborer ses étendards ; si Henri eût continué de lui prêter son nom et son appui, la protection françoise eût été plus redoutée en Allemagne que la tyrannie autrichienne. Mais Albert n'étoit pas moins infidèle ni moins traître que cruel ; l'empereur parvint à le débaucher secrètement, et voulut s'en servir dans le siége de Metz, ville qu'il avoit résolu de reprendre.

Ce fut l'expédition la plus mémorable de cette guerre; c'est-là que ce grand duc de Guise (François) s'immortalisa par cette belle défense, faite pour servir de modèle à tous les gouverneurs de places, défense qui arrêta le cours des prospérités de Charles-Quint (1), et contre laquelle vinrent se briser toutes les forces de ce puissant empereur. L'élite de la noblesse françoise s'étoit enfermée avec le duc de Guise dans Metz, les la Rochefoucauld, les la Trémoille, les Mortemar, les Biron, les Mailly, les Canaples, les Matignon, les Gamaches, les Béthune, etc., et ils avoient à leur tête trois princes du sang, trois princes Lorrains, Horace Farnèse, gendre du roi, le duc de Nemours, de la maison de Savoie, parent du roi, les deux fils aînés du connétable de Montmorenci; mais la place n'étoit pas dans

(1) *Siste gradum* Metis, *hic tibi* Meta *datur.*

un état de défense, capable de rassurer sur le sort de tant de têtes si précieuses; le duc de Guise, une bêche à la main, donna l'exemple aux princes de travailler eux-mêmes aux fortifications; il se fit une loi d'y employer une ou deux heures par jour, et tous se firent un plaisir de l'imiter : de-là une émulation universelle et une accélération des travaux qui prévint toute la diligence de Charles-Quint. Même attention, même ardeur pour les approvisionnemens; enfin la constance et le bonheur de ses travaux furent tels, qu'avant l'arrivée de Charles-Quint, il fut en état de mander au roi qu'il répondoit de Metz pour un an, et que ce qui pouvoit arriver de plus heureux, étoit que l'empereur fût assez mal conseillé pour s'attacher au siége de cette place.

Quand le duc de Guise étoit parti pour Metz, comme on désespéroit alors qu'elle pût être mise assez tôt en état

de défense, il avoit été arrêté dans le conseil, que le roi iroit se joindre avec toutes ses troupes au marquis Albert de Brandebourg, et qu'on s'établiroit dans un camp bien retranché sur la Moselle ou en Alsace, pour couper le chemin à l'armée impériale et l'arrêter jusqu'à ce que les fortifications de Metz fussent entièrement réparées. Le duc de Guise sauva encore le roi de ce danger qui n'eût pas été médiocre pour la France et pour lui; il représenta combien il y auroit d'imprudence à confier la personne du roi et le salut de l'État à la foi d'un brigand tel qu'Albert, et le projet n'eut pas lieu. On reconnut bientôt la sagesse du conseil donné par le duc de Guise. Albert déployant toujours la bannière de France, porta en Lorraine les mêmes ravages qu'en Allemagne, et envoya demander au duc de Guise, comme à son allié, des vivres et des fourrages. Le duc en envoya, et même plusieurs

plusieurs fois; mais voyant que ces demandes se multiplioient, il déclara, qu'étant prêt d'avoir un siége à soutenir, il avoit besoin de ses provisions et ne pouvoit plus rien fournir : il lui indiqua un moyen plus sûr d'enrichir ses soldats, de nuire à l'empereur, et d'être utile au roi qu'ils servoient tous deux; c'étoit de se répandre dans les plaines fertiles de la Franche-Comté, d'où l'empereur comptoit tirer ses convois pendant le siége de Metz. Le duc de Guise offrit au marquis de Brandebourg un guide fidèle et sûr pour l'y conduire. Le marquis, au lieu de suivre ce conseil, s'approche de Metz et demande au duc une conférence hors de la ville; on lui répondit que le commandant d'une ville de guerre, et surtout d'une place menacée, ne devoit point quitter son poste, on lui offrit la conférence dans la ville même; il promit de s'y rendre, et envoya plusieurs fois prendre jour

pour le lendemain, et s'excuser autant de fois sous divers prétextes, ce qui fit soupçonner que tous ces envoyés étoient autant d'espions qui venoient épier des momens d'inatention ou de négligence : ils n'en trouvèrent pas. Albert n'insista plus, il se contenta de demander qu'on le débarrassât de sa grosse artillerie qui ralentissoit sa marche, et qu'il fût permis à ses cavaliers d'entrer dans la ville pour y acheter les choses dont ils avoient besoin. La première demande fut accordée ; on mit des restrictions à la seconde, Albert les viola; ses cavaliers se présentant quelquefois jusqu'au nombre de quatre cents, donnèrent lieu de penser qu'ils cherchoient à se rendre maîtres d'une des portes de la ville pour y introduire ensuite le marquis avec toute son armée. Le duc de Guise prit le parti d'établir un marché hors des murailles, et ne laissa plus entrer personne dans la place.

Les soldats du marquis, par leurs brigandages, avoient poussé à bout les Lorrains, qui les assommoient partout où ils les rencontroient; Albert, piqué du mauvais succès de toutes ses tentatives, chercha querelle au duc de Guise; il prétendit qu'on lui tendoit des piéges, qu'on tuoit, qu'on emprisonnoit ses soldats; il redemanda ceux qui, disoit-il, étoient retenus prisonniers à Metz. Le duc de Guise assura qu'il n'y en avoit pas, et l'on ne put en nommer un seul; Guise ajouta que son commandement se bornant à la ville de Metz, il n'avoit point d'ordre à donner dans le reste de la Lorraine, et qu'il ne répondoit pas de ce qui pouvoit s'y passer. On vit pendant plusieurs jours Albert tourner autour des murs de Metz, comme méditant quelque secret dessein. Enfin le connétable de Montmorenci qui s'avançoit avec une armée, voulut l'obliger de s'expli-

quer; il envoya Coligny son neveu lui dire que s'il prétendoit être au service du roi de France, il falloit qu'il reçût des appointemens fixes et qu'il soumît ses troupes à une discipline régulière. On lui avoit déjà fait plusieurs fois cette proposition et il l'avoit toujours rejetée, tantôt sous prétexte de désintéressement, protestant qu'il ne faisoit point la guerre pour s'enrichir, mais pour assurer la liberté de son pays; tantôt disant qu'un si grand roi sauroit bien le récompenser d'une manière proportionnée à ses services, quand il auroit eu le bonheur de lui en rendre quelqu'un de signalé; mais le véritable motif de ces refus, est qu'il trouvoit mieux son compte dans le pillage. Cette fois Montmorenci ajoutoit à sa proposition l'offre de la somme que le roi croyoit lui devoir sur le pied d'un service régulier; elle fut rejetée avec le plus fier dédain, accompagné de deman-

des si énormes qu'on voyoit bien qu'il ne vouloit que s'assurer d'un refus. Alors il redemanda son artillerie, que le duc de Guise lui rendit avec la plus grande fidélité, quoiqu'on ne doutât plus qu'il n'eût fait son traité avec l'empereur. On tint conseil sur la conduite qu'on devoit tenir à son égard. Plusieurs vouloient qu'on employât contre lui la force et qu'on taillât sa troupe en pièces, si elle refusoit de poser les armes. On essaya des moyens plus doux, on lui débaucha quelques soldats, mais la plupart restèrent fidèles à un chef qui leur promettoit le pillage, et qui leur donnoit l'exemple de l'ivrognerie; car à tous ses vices il joignoit le défaut d'être presque toujours ivre, de manière qu'il ne lui manquoit aucun principe de déraison. Cependant comme l'armée du connétable ne laissoit pas de l'inquiéter, il prit un ton radouci et envoya dire que le roi ayant refusé

ses services au prix qu'il croyoit pouvoir y mettre, il continueroit de faire la guerre pour son propre compte, et que, pour n'être pas formellement au service du roi, il ne l'en serviroit peut-être que mieux; il vouloit, disoit-il, se porter en Alsace, où il prétendoit avoir des intelligences avec des ennemis secrets de l'empereur; et afin que sa marche n'eût rien de suspect, il s'adressoit au connétable pour avoir des guides qui le menassent par le plus court chemin, ne voulant pas, disoit-il, être plus longtemps à charge aux sujets du roi. On lui accorda plus qu'il ne demandoit, car, outre les guides qu'on lui donna, on mit à sa suite le duc d'Aumale, frère du duc de Guise avec un détachement considérable, pour observer sa conduite sur la route. Tant qu'Albert fut à portée de l'armée du connétable, il suivit ses guides, il contint ses troupes; à mesure qu'il s'éloi-

gnoit, ses brigandages recommençoient; bientôt, au lieu de suivre la route d'Alsace, il se dirige vers l'armée de l'empereur; c'étoit du moins poser le masque. Le duc d'Aumale, voulant empêcher cette jonction dérobe une marche, et va par un détour fermer le chemin au traître Albert, il l'attaque, mais soit supériorité ou de forces ou de talens de la part d'Albert, d'Aumale est battu et fait prisonnier, une partie de la noblesse françoise reste sur le champ de bataille ou tombe dans les fers. Albert ne voulut jamais délivrer le duc d'Aumale, quelque rançon qu'on lui offrît; c'étoit un ôtage qui, à tout événement, lui assuroit des égards de la part de la France : il l'enferma dans un de ses châteaux en Allemagne, où ce prince ne put pendant longtemps ni donner de ses nouvelles à sa famille, ni en recevoir d'elle.

La jonction faite, l'empereur, le duc

d'Albe, le marquis de Marignan, le marquis de Brandebourg, tous les chefs du temps les plus renommés, assiégeoient Metz avec une armée de cent mille hommes, partagée en trois corps pour éviter la confusion. Le duc de Guise n'avoit pas plus de six mille hommes, mais il savoit les multiplier et se multiplier lui-même; il sembla, de ce moment, avoir renoncé au sommeil: le jour, la nuit, il étoit partout, et jamais dans un même endroit à la même heure; toujours déguisé dans les ténèbres, et toujours changeant de déguisement, il parcouroit tous les quartiers, visitoit tous les corps-de-garde, s'assuroit si chacun étoit à son poste, et faisoit son devoir. Au point du jour il rentroit chez lui, dormoit deux ou trois heures dans un fauteuil, tout habillé, souvent même tout armé, puis il reprenoit ses pénibles et continuelles fonctions. Libéral envers le soldat,

plein d'égards pour l'officier, affable à tous, ne commandant rien qu'il n'exécutât lui-même le premier, gouvernant par l'exemple plus que par des ordres, n'envoyant point aux dangers, y conduisant; on voyoit briller sur son visage la sérénité d'un héros toujours sûr de la victoire, jointe à la majesté d'un grand prince; toute sa personne étoit imposante et vénérable; on le suivoit avec confiance, avec respect, avec amour. Des aventuriers sortoient quelquefois des murs, perçoient l'armée ennemie, et alloient au loin enlever les convois qui venoient au camp des assiégeans.

L'empereur étoit malade et chagrin, et commençoit à craindre d'avoir trop entrepris; le siége se prolongeoit, la saison étoit avancée, les maladies consumoient son armée, hommes et chevaux, tout périssoit. On étoit à la fin de décembre; l'empereur, en visitant

les travaux, vit des brèches qui lui parurent assez considérables pour que l'on pût tenter l'assaut; le duc d'Albe, qui avoit examiné les choses avec plus d'attention, lui fit observer que derrière ces murailles renversées, étoit un fossé profond, rempli d'artifices, et au-delà un rempart de huit pieds d'élévation; nouveaux ouvrages construits par le duc de Guise. Le desir de soumettre la place, l'emportant sur toutes les représentations, l'empereur ne se rendit pas; il range ses troupes en bataille; il ordonne l'assaut: la valeur brave les dangers, mais elle les a mesurés, et sait qu'ils peuvent être vaincus; nul homme n'a le droit d'envoyer des hommes à une mort inévitable et inutile. L'empereur avoit beau commander, tout restoit dans ce silence et cette inaction qui avertissent un roi qu'il passe son pouvoir, et que la nature s'oppose à ses volontés; il s'irrite, sa colère s'exhale

en reproches; les reproches n'émeuvent pas quand on en sent l'injustice (1). Après cette triste expérience des bornes de son autorité, l'empereur, le désespoir dans l'ame, se retira (le 1er. janvier 1553) à Thionville, d'où il envoya l'ordre de lever le siége de Metz. Aussitôt les aventuriers françois se mirent en campagne pour troubler cette retraite. Quelques-uns aperçurent un corps de cavalerie qui se retiroit assez lentement; ils alloient fondre sur ce corps; l'officier qui le commandoit, arrête sa troupe, et s'avançant seul au-devant des François : « Si c'est de la gloire » que vous cherchez, dit-il, nous n'en » avons point à vous procurer; vous ne » voyez ici que des malades, hommes

(1) *Idem si clamet furem, neget esse pudicum,*
Mordear opprobriis falsis, mutemne colores?
Falsus honor juvat, et mendax infamia terret
Quem nisi mendosum et medicandum?
HORAT. épist. 16. lib. 1.

» et chevaux ». On les laisse passer.

Les assiégés, libres désormais, allèrent examiner l'assiète du camp impérial (1). Un spectacle de désolation vint effrayer leurs regards; la campagne étoit jonchée de morts; il ne restoit que des mourans qui, n'espérant aucun secours, remplissoient l'air de gémissemens lamentables. Ils connoissoient bien peu à quels ennemis, à quel vainqueur ils avoient affaire. Le duc de Guise appelle à leur secours Ambroise Paré et tous ses élèves; il fait prendre soin de ces malheureux comme de ses propres malades; il va lui-même les consoler et les rassurer; il pourvoit à tous leurs besoins, et lorsqu'ils sont rendus à la vie,

---

(1) *Ergò omnis longo solvit se Teucria luctu,*
Panduntur portæ, juvat ire et Dorica castra
Desertosque videre locos, littusque relictum
Hîc Dolopum manus, hîc sævus tendebat Achilles...
. . . . *Hîc acies certare solebant.*

VIRG. Enéid. lib. 2.

il leur fournit l'argent nécessaire pour retourner chez eux; il les renvoie pleins de reconnoissance et d'amour pour leur généreux ennemi.

On célébra la délivrance de Metz par des actions de graces solemnelles et par des fêtes, où l'on auroit pu se dispenser de brûler tout ce qu'on trouva de livres calvinistes dans la ville. C'est une misérable vengeance que de brûler des livres; il faut les réfuter ou les mépriser, et en les brûlant, on montre trop bien qu'on ne les méprise pas.

La fortune étoit partout contraire alors à Charles-Quint. Dans le Piémont, le maréchal de Brissac venoit de prendre Albe et Verrue, et Ferdinand de Gonzague avoit levé le siége de St.-Damien. Sur mer, le corsaire Dragut, amiral de Soliman, venoit de battre André Doria, invincible jusqu'alors, et de lui enlever plusieurs galères. Autrefois les Espagnols, à la faveur des trou-

bles de Sienne, avoient asservi cette république, s'étoient emparés de la capitale, et pour y affermir leur domination, y avoient construit une citadelle. Les Siennois n'implorèrent pas en vain le secours de la France; la liberté leur fut rendue, la citadelle fut démolie.

En 1553, l'empereur prit sa revanche du siége de Metz par celui de Thérouenne. Cette place, que Maximilien avoit détruite en 1513, et qui avoit été rebâtie par François I.er, gênoit la communication de différentes places de l'Artois, et c'étoit s'affermir dans la possession des Pays-Bas, que de la prendre ou de la détruire. L'émulation qu'inspiroit au connétable de Montmorenci, la gloire que le duc de Guise venoit d'acquérir par la défense de Metz, lui fit rechercher une gloire semblable pour François de Montmorenci, son fils aîné; mais sentant ce qui lui manquoit du côté de l'expérience, il lui fit donner,

pour associé, l'homme le plus capable de le conduire à la gloire, le célèbre d'Essé de Montalembert, qui, en 1543, avoit fait lever le siége de Landrecy au même Charles-Quint. Brantôme dit que c'étoit *un fort bon gendarme et un gentil cheval-léger.* Il étoit cela au moins, et le même Brantôme raconte avec orgueil, que d'Essé avoit été page de Messire André de Vivonne, sénéchal de Poitou, aïeul maternel de Brantôme. François I.er, qui connoissoit les braves de son royaume, et qui en étoit un, disoit : Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne (1), qui combattrons en lice contre tous allans et venans de la France, moi, Sansac d'Essé et la Châtaigneraie. Il fit d'Essé gentilhomme de sa chambre, pour le récompenser de la défense de Landrecy, et l'on

---

(1) François Ier. étoit né à Cognac en Angoumois.

disoit que d'Essé étoit plus propre à donner *une camisade* à l'ennemi, qu'à donner *la chemise* au roi. Henri II l'avoit envoyé en Ecosse, où il acquit beaucoup de gloire, mais dont il rapporta une maladie de consomption, accompagnée d'une jaunisse que rien ne put guérir. Il étoit honteux et indigné de se voir prêt à mourir dans son lit *comme un cagnardier*, dit encore le même Brantôme; il ne parloit que d'aller mourir au lit d'honneur, et envioit tous ceux qui périssoient à la guerre (1). Lorsqu'il reçut l'ordre d'aller s'enfermer dans Thérouenne, il ne put contenir sa joie. « Mes amis, disoit-il, fé» licitez-moi, *madame la jaunisse n'aura*

(1) . . . . . *O terquè quaterque beati*
Queis ante ora patrum Trojæ sub mœnibus altis
Contigit oppetere! O Danaûm fortissime gentis
Tydide, mene Iliacis occumbere campis
Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ!
VIRG. Enéid. lib. 1.

» *point cet honneur de me faire mourir ;* le
» voilà ce lit d'honneur que je desirois
» tant ». Quand il alla prendre congé du
roi : « Sire, lui dit-il, on dit la place
» mal approvisionnée de vivres, et man-
» quant d'outils pour les travaux ; ce
» que j'observe uniquement pour le ser-
» vice de votre majesté ; car pour moi
» il ne me faut qu'un tombeau hono-
» rable, et je l'ai trouvé, grace aux
» bontés de votre majesté. Je ne sais
» point rendre à l'ennemi les places que
» mon roi me confie ; quand vous en-
» tendrez dire que Thérouenne est prise,
» *dites que d'Essé est guéri de sa jaunisse,*
» c'est-à-dire, qu'il n'est plus ». Il tint
parole. Il voit, à l'assaut de Thérouenne,
un alfier ou un enseigne espagnol qui
se faisoit remarquer par sa bonne mine
et par l'intrépidité avec laquelle il mon-
toit sur la brèche ; il l'attend sur le rem-
part une pique à la main. *A moi, brave
ennemi*, s'écrie-t-il, *porte ici tes coups, je*

suis le général. C'est ce que je cherche pour ma gloire, répond l'Espagnol; mais il est renversé à l'instant d'un coup d'arquebuse que lui tire un soldat qui accompagnoit d'Essé; un soldat espagnol, qui accompagnoit l'enseigne, venge à à l'instant celui-ci en tirant sur d'Essé qui tombe mort de son côté. Le jeune Montmorenci, par l'exemple qu'il avoit donné d'obéir en tout à d'Essé, avoit mérité de commander après lui; il assemble les chefs, qui jurent tous entre ses mains de venger et d'imiter d'Essé; mais les progrès de l'art des mines rendoient toutes ces résolutions inutiles. La place fut surprise pendant qu'on capituloit; les Flamands ne se souvinrent que de l'affront que Charles - Quint avoit essuyé devant Metz, et ils commirent beaucoup de cruautés; les Espagnols, plus reconnoissans, se souvinrent de l'humanité du duc de Guise, et ménagèrent les François. Montmo-

renci resta prisonnier. Thérouenne, qui, depuis si longtemps, étoit si incommode aux souverains des Pays-Bas, fut anéantie jusques dans ses fondemens (1); on n'y laissa pas une maison.

De là on courut assiéger Hesdin, où le maréchal de La Marck s'étoit enfermé avec Honorat de Savoie, comte de Villars, et Horace Farnèse, gendre du roi, auquel nous avons jusqu'ici donné ce titre par anticipation, mais qui venoit de le réaliser en accomplissant son mariage avec Diane de France, ou d'Angoulême, fille de Henri II et de Philippe Duc, demoiselle piémontoise, qui, comme cette tendre la Valière, eut le courage d'expier un moment de foiblesse dans les rigueurs d'une clôture éternelle. Un héros naissant commandoit l'armée impériale; c'étoit le nou-

(1) *Exinanite, exinanita usque ad fundamentum in eâ.* Ps. 136. vers. 10.

veau duc de Savoie, Emanuel Philibert, qui, dépouillé de ses Etats et simplement titulaire ainsi que son père, le duc Charles, mort en 1553, n'avoit plus d'espérance que dans la guerre. Le canon avoit fait à la place des brèches considérables; un large fossé, rempli de feux d'artifice, derrière lequel le maréchal de la Marck s'étoit retranché, rendoit ces brèches inutiles et arrêtoit encore l'assaut; mais des mines poussées jusqu'au centre de la citadelle, et qui étoient prêtes à jouer, alloient détruire la place et engloutir toute la garnison; le maréchal, averti par les assiégeans même de ce danger inévitable, consentit à capituler. Pendant la négociation, un prêtre s'approchant étourdiment des matières inflammables qui remplissoient le fossé, y mit le feu par accident; les assiégeans, persuadés que c'étoit une trahison et une infraction de la trève, mirent, de leur côté, le feu

aux mines; les tours et les murailles volèrent en l'air, presque toute la garnison et une grande partie des habitans furent écrasées; Horace Farnèse venoit d'être tué d'un coup de canon; tout le monde plaignit ce jeune homme, qu'un excès de courage venoit d'arracher des bras d'une jeune et tendre épouse pour le conduire à la mort. (1) Henri II, qui s'étoit accoutumé à le regarder comme son fils, le pleura comme Louis XII avoit pleuré Gaston de Foix. De toute cette jeune et brave noblesse françoise qui combattoit avec Horace, la moitié fut tuée, l'autre resta prisonnière avec le maréchal de la Marck.

L'empereur suivit encore ici son systême de destruction; tout ce qui avoit

---

(1) D'un tendre hymen à peine il goûtoit les appas;
Favori des amours, il sortoit de leurs bras....
Avide de la gloire, il voloit aux alarmes.

Henriade, chant 8.

échappé au ravage des mines fut rasé jusqu'aux fondemens; mais l'empereur lui-même rebâtit un nouvel Hesdin à une lieue de l'ancien, sur la même rivière (la Canche) et dans une situation qui lui parut plus avantageuse. Le seul contrepoids de ces pertes pour les François dans les Pays-Bas, en cette année 1553, fut un petit avantage que le connétable de Montmorenci remporta sur le duc de Savoie aux environs de Dourlens.

En Italie, Brissac soutenoit l'honneur des armes françoises, et ajoutoit tous les jours à sa propre gloire; pendant qu'à l'extrémité méridionale du Piémont il s'ouvre une route jusqu'à Savone, d'où il inquiète Gênes et tourne de ce côté l'attention et les forces de l'ennemi, il part avec un détachement, passe le Tanaro et le Pô, et court au nord surprendre pendant la nuit Verceil, où il fait un butin considérable.

Cette même année, de Thermes fit la conquête de l'île de Corse, ce qui resserra encore la domination des Génois. Le pape vit avec peine cette île passer des Génois, puissance foible et divisée, aux François toujours redoutables; il voyoit avec inquiétude l'affaire de Sienne attirer presque aux portes de Rome les armées tant françoises qu'espagnoles, l'empereur, le roi de France prêts à se partager l'Italie; il redoutoit surtout, et pour lui-même et pour la branche de Médicis régnante alors à Florence, les droits très-apparens que pouvoit réclamer sur la Toscane la reine de France, Catherine de Médicis, seule fille légitime de Laurent de Médicis qui avoit régné à Florence. Le pape offrit donc sa médiation pour la paix; mais l'empereur qui croyoit alors avoir repris la supériorité, ou qui sentoit qu'il n'avoit pas encore assez lavé l'affront qu'il avoit reçu devant Metz,

l'empereur voulut continuer la guerre. Les deux rivaux brûloient de se mesurer dans une bataille. Cette rencontre que Charles-Quint et François Ier. avoient paru tantôt chercher, tantôt éviter, étoit réservée pour Charles-Quint et Henri II. En 1554, l'armée royale prit Marienbourg entre la Sambre et la Meuse ; la reine de Hongrie, Marie, sœur de Charles-Quint, en étoit la fondatrice, et avoit voulu en faire un monument de son administration dans les Pays-Bas. Henri, pour lui enlever cette gloire, voulut donner à cette place le nom de *Henribourg ;* c'est ainsi que Louis XI avoit voulu changer le nom d'Arras en celui de *Francie*, et qu'on a proposé en 1757 de changer le nom d'Amiens en celui de *Louisville ;* mais ces changemens de noms ne réussissent jamais, et c'est une sottise de les tenter ; c'est embarrasser et compliquer la science des signes, qui

qui ne sauroit être trop simple et trop facile ; c'est donner lieu à des équivoques, à des erreurs, à des oublis qui nuisent aux relations ordinaires du commerce. Mais, des efforts qu'on fit de part et d'autre, soit pour reprendre, soit pour conserver Marienbourg, naquirent trois nouvelles places célèbres qui relevèrent encore l'éclat de la fondation de Marie ; trois villages devinrent de fortes places de guerre ; Rocroi (1) fortifié par les François, Charlemont et Philippeville fortifiés de même par les Impériaux, mirent cette frontière de la Champagne et du Luxembourg dans un bon état de défense. On

(1) On trouve dans *Rocroi*, ou Rocher-Royal, le titre de Henri II son fondateur, et dans Charlemont et Philippeville les noms de Charles-Quint et de Philippe II son fils, comme dans Marienbourg celui de Marie, reine de Hongrie, sœur de l'un et tante de l'autre.

passa ensuite jusques dans l'Artois à travers mille ravages ; on pilla le palais de Marimont que la reine de Hongrie avoit pris plaisir à orner de tableaux, de statues, de meubles précieux ; tout fut brisé ou brûlé : la destruction est le plaisir des barbares ; ils ne veulent rien laisser subsister qui puisse plaire aux yeux. Henri assiégea le château de Renti, dont le voisinage incommodoit Boulogne ; l'empereur, de son côté, s'avance avec le duc de Savoie et Ferdinand de Gonzague pour dégager ce fort ; toutes les forces de ces deux grandes puissances et tous les plus illustres capitaines, tant François qu'Espagnols, s'entre-choquèrent dans ce petit combat, dont le succès resta indécis. Le duc de Guise y acquit encore une gloire dont le connétable de Montmorenci, son rival, ne se consola que par celle qu'y acquit aussi l'amiral de Coligny son neveu. Le duc d'Aumale, à qui

Albert de Brandebourg avoit enfin rendu la liberté moyennant une rançon de soixante et dix mille écus, se distingua aussi au combat de Renti, ainsi que le duc de Nemours-Savoie. Deux mille Reitres, vieux soldats du marquis Albert de Brandebourg, que l'empereur avoit pris à sa solde, et qui, à l'imitation des anciens peuples barbares, s'étoient noirci le visage pour inspirer plus d'épouvante, formèrent au combat de Renti une colonne redoutable, comme celle que les Anglois formèrent depuis (en 1745) à Fontenoy; elle avoit renversé successivement divers corps qui avoient essayé de l'entamer; ce fut Gaspard de Saulx-Tavannes qui, l'attaquant en flanc, parvint à l'ébranler et à la mettre en désordre. Les ducs d'Aumale et de Nemours, repoussés d'abord, revinrent à la charge, et appuyèrent Tavannes; le seigneur de Curton, fils du maréchal

de Chabannes, périt dans ce choc; la Rochefoucauld-Randan y fut dangereusement blessé. L'empereur s'étoit engagé dans une gorge étroite, où l'on avoit tâché de l'enfermer; il parvint à percer cette gorge, et il se montroit avec avantage sur des hauteurs d'où il dominoit le champ de bataille; mais, soit qu'il ne se sentît plus, comme dit Brantôme, *en cette belle verdeur de jadis*, soit que l'état où il voyoit la bataille, et la déroute de ses Reitres, qui s'étoient renversés sur ses Lansquenets, l'avertissent de mettre en sûreté ce qui restoit de son armée, il ne tira pas d'autre parti de sa position que de s'entourer de profonds retranchemens, où il fut impossible de le forcer, et d'où il obligeoit les François à lever le siége. Il paroît donc que si les François purent s'attribuer l'honneur de la victoire, Charles-Quint en recueillit seul le fruit. Henri, pour ôter à sa retraite tout ai

de fuite, affecta d'en faire donner avis à l'empereur, en lui déclarant qu'il l'attendroit le lendemain pendant quatre heures sur le champ de bataille, et qu'arrivé au premier endroit qui pourroit lui fournir les fourrages dont il avoit besoin, il l'attendroit encore pendant quatre jours; Charles, que toutes ces bravades chevaleresques ne détournoient jamais de ses desseins, le laissa partir, et ne répliqua point. Henri donna le prix de la valeur dans cette journée de Renti à Tavannes. Quand il le vit entrer dans sa tente après le combat, vainqueur des Reitres et des Lansquenets, il détacha de son col le collier de son ordre, et l'attacha de sa main au col de l'heureux guerrier. Quoi qu'en ait dit la basse et envieuse barbarie, ces distinctions, lorsqu'elles étoient ainsi accordées au mérite, étoient une noble et féconde source d'émulation.

Au moment où les François se dispo-

soient au départ, on entendit faire dans le camp de l'empereur une décharge générale de l'artillerie, suivie d'un bruit de trompettes, de tambours, et d'acclamations qui annonçoient des réjouissances publiques. Le succès de l'empereur à Renti, quoique solide, n'avoit pas eu assez d'éclat pour donner lieu à de pareilles fêtes; aussi n'étoit-ce pas pour le combat de Renti qu'elles se faisoient, mais pour la nouvelle que l'on venoit de recevoir d'une victoire beaucoup plus complète, remportée en Italie par le marquis de Marignan, sur Pierre Strozzi et les François, victoire, dont le prompt retour de Sienne sous les lois de l'empereur sembloit devoir être le fruit infaillible; et ce fut par la joie du camp ennemi, que le camp de Henri II apprit cet échec, dû à la témérité du trop brave Strozzi. Forcé par sa situation à une retraite en présence de l'ennemi, mais jaloux à l'ex-

cès, de sa gloire, il ne voulut jamais consentir à la faire de nuit. Cette retraite fut troublée, comme il avoit dû s'y attendre, le combat s engagea, et Strozzi fit toutes ses dispositions en homme de cœur et de tête ; mais privé de son artillerie qu'il avoit fait partir pendant la nuit, trahi par un de ses principaux officiers, abandonné de sa cavalerie, blessé, affoibli de toutes manières, il dispute et balance encore la victoire, à la tête de son infanterie, jusqu'à ce qu'enfin percé de coups et perdant connoissance, il fut mis dans une litière et emporté malgré lui dans un lieu sûr. L'échec fut terrible, il perdit la moitié de son infanterie ; l'artillerie même qui étoit trop avancée pour avoir pu lui servir, mais qui ne l'étoit pas assez pour être en sûreté, tomba au pouvoir du vainqueur, ainsi que tous les bagages de l'armée. Cette malheureuse affaire de Mar-

ciano en Toscane, est du 2 août 1554.

C'étoit toujours le maréchal de Brissac qui consoloit la France de toutes ses pertes et qui les balançoit par des succès. Cette année il prit Ivrée, capitale du Val d'Aoste et qui lui ouvroit une communication avec la Suisse; il concerte ensuite avec Salvoison, gouverneur de Verrue, une entreprise plus importante encore sur Cazal. Don Lopès de Figuéroa, nouveau gouverneur du Milanez, étoit dans Cazal et devoit donner le lundi gras (1555) une fête aux dames de cette ville; Salvoison se met au lit quelques jours auparavant, le bruit se répand qu'il est dangereusement malade; il fait venir de Cazal même les médecins les plus renommés. La nuit du lundi au mardi, le Pô le met, à trois heures après minuit, au pied des murailles; elles sont escaladées sans bruit, tout réussit, la place est surprise. Figuéroa qui venoit de se coucher, en-

core tout étourdi des débauches de la veille (1), n'a que le temps de se sauver en chemise dans la citadelle; Brissac arrive avec des troupes fraîches, il force la citadelle même à capituler, et par ce coup de main, il se rend maître d'une des plus riches contrées de l'Italie, qui lui donnoit de plus une entrée facile dans le Milanez. Quel étoit cependant le sort de ses soldats toujours vainqueurs? sans argent, sans souliers, sans habits, sans autre vêtement qu'une chemise sale nouée autour de leurs corps aux trois quarts nuds; il étoit dû quatre mois de solde aux Suisses, cinq aux bandes françoises, six aux italiennes, sept aux chevau-légers, huit à l'artillerie; la gendarmerie servoit à ses dé-

(1) . . . . *Quin corpus onustum*
Hesternis vitiis animum quoque prægravat unà
Atque affigit humo divinæ particulam auræ.

HORAT. sat. 2. lib 2.

pens. Brissac, attentif à leurs besoins, ne cessoit de rendre témoignage au zèle que lui seul leur inspiroit; il fatiguoit la cour de sollicitations et de plaintes qui n'étoient point écoutées; c'est ainsi que les nations, dans leur fureur aveugle de guerroyer, négligent toutes les précautions nécessaires pour guerroyer avec succès, et par une double démence veulent la fin sans les moyens.

La même négligence, augmentée encore par des conférences qui se tenoient pour la paix près le bourg de Marcq, dans la terre d'Oye, fit perdre aussi aux François, Sienne et Porto-Hercole. Après la bataille de Marciano, Sienne se fût rendue au vainqueur, si un de ces intrépides aventuriers, un de ces opiniâtres héros, qui, comme Charles XII, roi de Suède, mettent leur gloire à tenter l'impossible, n'avoit entrepris, contre toute espérance, de conserver cette place à la France. C'é-

toit le brave Montluc. Il parvint à la défendre pendant huit mois; mais à quel prix ? en réduisant la ration, soit des soldats, soit des bourgeois, à quelques onces de pain par jour, et en passant par toutes les horreurs de la famine. Enfin, lorsque toutes les provisions furent consommées, lorsqu'on vit chaque jour des hommes tomber morts de faim au milieu des rues (1), le commandant toujours inflexible, toujours protestant que le nom de Montluc ne se trouveroit jamais au bas d'une capitulation, permit seulement au sénat de Sienne de capituler pour les habitans. Quant à lui, son projet étoit de s'ouvrir un passage avec

---

(1) *Matribus suis dixerunt : ubi est triticum et vinum ? cùm deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis, cùm exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.*

JEREM. lament. seu thren.

sa troupe, l'épée à la main, à travers les assiégeans, ou de vendre chèrement sa vie. Mais le marquis de Marignan, soit que cette résolution désespérée lui en imposât, soit qu'il admirât un si grand courage, non seulement laissa le passage libre à Montluc et à sa troupe, mais usant de toute sorte de courtoisie, il lui envoya des mulets chargés de vivres, il vint lui-même témoigner à Montluc et à ses braves tout ce que leur valeur lui inspiroit d'intérêt et de respect (1).

Brantôme fait trois reproches à cette belle, mais excessive défense (2) de Sienne par Montluc :

1°. Qu'elle étoit contraire aux inté-

---

(1) *Hoc in se habet virtus, ut vel in hoste sit admirabilis.*

(2) *Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui*
Ultrà quàm satis est, virtutem si petat ipsam.
HORAT. ép. 6. lib. 1.

rêts du roi, qui, prévoyant que Sienne seroit toujours dans le cas d'être rendue à la paix, ne cessoit de mander à Montluc d'accélérer la capitulation, tandis qu'il pouvoit encore la faire avantageuse et y insérer toutes les réserves qui pouvoient maintenir les droits de la France.

2°. Qu'en ne paroissant point dans la capitulation et en la laissant faire au sénat, il sembloit renoncer pour son maître au droit de protection sur Sienne et rendre à cette ville l'indépendance, à laquelle elle avoit elle-même, pour son propre intérêt, préféré la protection du roi.

3°. Brantôme reprochoit à Montluc de n'avoir pas, dès le commencement du siége, mis hors de la place *les bouches inutiles.* Mais il ne paroît pas certain qu'il ne l'ait pas fait. D'ailleurs l'humanité ne sauroit être d'accord sur ce point avec les usages de la guerre et

l'intérêt d'une plus longue défense.

Henri II par l'événement resta chargé plus qu'il ne le vouloit du droit de protéger les Siennois, car la capitulation ayant laissé à ceux qui ne voudroient point rester à Sienne sous la domination espagnole, la liberté de se retirer avec leurs biens où il leur plairoit, huit cents des plus considérables citoyens sortirent de Sienne avec la garnison françoise et s'établirent à Montalcin, où ils déclarèrent qu'ils transportoient le siége de leur république sous la protection du roi de France. Mais l'armée victorieuse se hâta de leur enlever Porto-Hercole, la seule place maritime par où ils pussent entretenir des correspondances directes avec la France. Le connétable de Montmorenci qui haïssoit Pierre Strozzi, fit imputer toutes ces pertes à sa mauvaise conduite et Strozzi se vit réduit à chercher un asyle à Rome.

Cette année 1555 il y eut peu d'événemens mémorables du côté des Pays-Bas. L'arrière-ban de quelques provinces de France, tomba dans une ambuscade entre Arras et Bapaume et fut battu. Sur mer, une flotte hollandoise qui portoit d'Espagne dans les Pays-Bas une partie des trésors du nouveau monde, fut attaquée dans la Manche à la hauteur de Douvres par des vaisseaux normands armés en guerre, qui amenèrent dans le port de Dieppe cinq navires hollandois des plus richement chargés.

Mais ce fut en Italie, et nommément du côté du Piémont, que se porta le fort de la guerre. Le fameux duc d'Albe, Ferdinand Alvarès de Tolède, le plus grand capitaine qu'eût produit l'Espagne depuis Consalve de Cordoue, fut opposé au maréchal de Brissac; ces deux généraux étoient faits pour se mesurer l'un avec l'autre. Le duc d'Albe s'étoit

vanté qu'avec une armée de trente mille hommes *il balayeroit en deux campagnes tous les François de la terre d'Italie.* Il y fut envoyé, dans cette espérance. Brissac commença par lui faire lever le siége de Santyago, et il fit à sa vue le siége de Vulpian; mais une maladie considérable l'obligea de se faire porter à Turin. Des renforts, qu'il sollicitoit depuis longtemps, venoient de lui être envoyés, et comme les bravades du duc d'Albe avoient fait espérer une bataille prochaine, l'élite de la noblesse étoit à la tête de ces renforts; on y voyoit deux princes du sang, un nouveau comte d'Enguien, qui remplaçoit le héros de Cérisoles, tué en 1546, à la Roche-Guyon, par un coffre que lui jeta sur la tête un étourdi ou un méchant; le prince de Condé son frère, tige de la branche des Condés; le duc d'Aumale, de la maison de Lorraine; le duc de Nemours, de la maison de Sa-

voie; des la Trémoille, des la Châtre, des Lévis, etc., jeunesse bouillante, indocile, et dont Brissac eut autant à réprimer l'indiscipline qu'à estimer la valeur. Obligé par sa maladie, de remettre en d'autres mains l'exécution de ses projets, il fit choix du duc d'Aumale, et le pria instamment de ne s'écarter en rien du plan d'attaque qu'il s'étoit tracé d'après une connoissance exacte de l'intérieur de la place; c'étoit un égard bien dû à l'expérience et à la gloire du maréchal de Brissac, mais dont le duc d'Aumale, par vanité, et la noblesse françoise par l'impatience de combattre, crurent pouvoir se dispenser; ils précipitèrent l'assaut, et furent repoussés avec honte et avec perte. Brissac indigné, pria le roi d'envoyer Paul de Thermes pour le remplacer pendant sa maladie; il écrivit une lettre de reproches au duc d'Aumale et aux princes qui, confus du mauvais succès de leur

faute, ne songeoient plus qu'à la réparer, en suivant de point en point les instructions de Brissac. Alors Vulpian fut pris, un renfort d'Espagnols, qui tentoit de s'introduire dans la place, fut défait, et le duc d'Albe perdit, en cette occasion, César de Tolède son neveu.

Le jeune marquis de Pescaire, fils du célèbre gouverneur du Milanez, avoit levé à ses dépens une espèce de régiment de douze cents gentilshommes, couverts d'armures dorées, et qu'on nommoit *les braves de Naples*. Il ne respiroit que la chevalerie et les combats; il envoya défier le duc de Nemours à un combat, en champ clos, de quatre contre quatre. Le défi fut accepté. Le maréchal de Brissac eût voulu rompre cet engagement pris sans sa permission, mais c'eût été compromettre l'honneur du duc de Nemours; il avertit du moins les chevaliers françois, que s'agissant

d'un vrai combat, et non d'un simple tournoi, ils ne se bornassent point à des armes de parade, et qu'ils ne négligeassent aucun moyen légitime d'assurer la victoire. L'avis ne fut point écouté; on s'en trouva mal : deux chevaliers françois furent tués, ainsi qu'un chevalier napolitain. Les deux chefs, Pescaire et Nemours, n'eurent l'un sur l'autre aucun avantage ; mais le résultat général du combat se ressentit de l'inégalité des armes, et ne fut pas favorable à la France. Nemours, quoiqu'il s'y fût comporté avec la plus grande valeur, en eut tant de honte, qu'il n'osoit se montrer.

Cependant le duc d'Albe, qui avoit ses projets aussi bien que Brissac, ayant fortifié Pont-de-Sture et Montcalvo, coupoit par-là aux François toute communication avec le Montferrat et le pays des Langhes, c'est-à-dire, avec les deux contrées les plus fertiles, et

qui fournissoient le plus à la subsistance des armées. Les François alloient se voir réduits à faire venir à grands frais leurs provisions du Lyonnois et de la Bourgogne. Ils se hâtèrent de surprendre Montcalvo, et d'en réduire la citadelle, qui fut foiblement défendue. Le gouvernenr, croyant apparemment avoir fait son devoir, s'étoit retiré à Pont-de-Sture. Le gouverneur de cette dernière place, le regardant comme traître, le fit pendre, ainsi que tous les officiers qui avoient signé la capitulation. Il n'y a dans aucun pays de lois assez précises sur la défense des places, pour déterminer jusqu'à quel degré on doit se défendre, et quand il est à propos de se rendre, pour garantir la place du pillage et la garnison d'être passée au fil de l'épée. Il faut convenir que sur un point si délicat et si dépendant des circonstances, il est bien difficile de faire une bonne loi qui, d'un côté,

n'exige pas l'impossible, de l'autre, ne favorise pas la lâcheté ou la trahison. La loi surfait ce qu'une loi ne doit jamais faire; elle exige qu'on soutienne jusqu'à trois assauts : ce qui bien loin d'être le cas ordinaire, est un cas d'exception extrêmement rare. Au reste, on dit que ces grandes sévérités sont quelquefois utiles, quelquefois même nécessaires; mais l'autorité qui les emploie, doit renoncer à être aimée.

Brissac punissoit aussi les fautes contre le service, et surtout contre la discipline ; mais il savoit punir avec réserve, et récompenser avec éclat. Le marquis de Pescaire avoit placé ses *braves de Naples* dans le bourg du Vigual, situé au sommet d'une montagne escarpée, qui dominoit une partie du Montferrat. Brissac sentit la nécessité de les déloger d'un poste si avantageux, et quoique mal guéri encore de sa maladie, il ne voulut confier qu'à lui-même

la direction de cette entreprise. Il partage ses troupes en trois divisions, qui devoient, à un signal convenu, arriver en même temps, par trois routes différentes, au sommet de la montagne. Avant que le signal de l'attaque fût donné, Brissac entend de grands cris partir d'une des divisions; il voit un soldat de bonne mine et de belle taille sortir des rangs, courir à l'ennemi, s'élancer, l'épée à la main, dans les retranchemens; ses compagnons, après l'avoir inutilement rappelé à grands cris, prirent le parti de le suivre; Brissac prit aussi le sien en homme de génie, et malgré le dépit de voir ses dispositions dérangées par ce trait d'indiscipline, il se hâta de mettre à profit cette ardeur, en donnant le signal. L'attaque réussit, comme si elle n'eût été ni troublée, ni précipitée; *les braves de Naples*, enveloppés de toutes parts, ne justifièrent que trop ce titre, en se faisant tuer tous

jusqu'au dernier. Après cette expédition, le général tint son tribunal dans le champ de la victoire. Douze soldats, parmi ceux qui s'étoient le plus distingués, vinrent déposer à ses pieds les enseignes qu'ils avoient prises sur l'ennemi; tous reçurent de sa main une chaîne et une médaille d'or. En ne voyant point paroître le soldat qui avoit engagé l'affaire, Brissac parut regretter que sa témérité lui eût coûté la vie. Il n'est ni mort, ni blessé, lui dit-on; mais tandis que tout le monde lui envie sa glorieuse faute, lui seul en est honteux, et c'est cette honte qui le retient. Qu'il paroisse, dit Brissac; alors prenant un ton sévère, il l'interroge, et lui demande d'abord son nom. Le soldat répond qu'il se nomme Boisy, et qu'il est fils naturel du seigneur de Boisy. En ce cas, dit Brissac, nous sommes parens, et je ne saurois être ton juge; mais tu seras jugé. En même temps il lui repré-

senta l'énormité de sa faute, la désobéissance aux ordres de son général, la violation de la discipline, la témérité qui exposoit l'armée à une défaite honteuse, à une destruction entière. Le coupable n'eut rien à répondre; Brissac le fait charger de fers, et lui nomme des juges. Toute l'armée étoit dans la consternation, tous les yeux étoient baissés, un dépit mal étouffé perçoit sur tous les visages à travers le respect et la crainte, de longs murmures annonçoient un mécontentement général. Ces sortes de fautes héroïques peuvent en effet être très-funestes, mais elles sont toujours estimées, parce que tout le monde n'est pas capable de les commettre, et qu'elles tiennent à un principe de zèle et de valeur précieux à conserver. Brissac, toujours inflexible, paroissoit ne rien voir, ne rien entendre, et ne suivoit que son devoir. Celui des juges étoit de venger la discipline violée;

lée ; ils condamnèrent à mort le soldat coupable, mais ils demandèrent la grace du héros téméraire. Brissac, après s'être beaucoup fait prier de ce qu'il avoit bien résolu d'accorder, fait venir Boisy : « Re-
» mercie tes juges, lui dit-il ; ils t'ont
» unanimement condamné ; mais ce de-
» voir rempli, les voilà devenus tes in-
» tercesseurs : je n'ai rien à leur refuser,
» conserve la vie ; mais sache qu'elle
» n'est plus à toi ; je me la réserve, je
» prétends en disposer en toute occa-
» sion pour le service du roi. Tout est
» pardonné ; quitte ces chaînes, marque
» honteuse du crime, et viens en rece-
» voir une qui soit le prix de ta valeur
» et le gage de ton dévouement ». Alors il lui met au col une chaîne d'or deux fois plus pesante que celles qu'il avoit distribuées aux douze soldats vainqueurs ; il le retint au nombre de ses gardes, et lui fit donner un beau cheval d'Espagne et une armure complète.

Ainsi fut terminée à l'avantage de Boisy, à la satisfaction de toute l'armée, et à la gloire du maréchal de Brissac, cette affaire, où ce général déploya la sévérité de Manlius pour le maintien de la discipline, mais sévérité tempérée par la noble indulgence et l'humanité généreuse d'un chevalier françois. Le héros moderne (je parle de Brissac) y paroît bien supérieur à ces féroces héros romains, tant célébrés par un faux enthousiasme.

Cette expédition du Vigual termina en Italie la campagne de 1555. Cette même année, mourut le pape Jules III. L'influence sur l'élection des papes étoit alors un objet de rivalité entre la France et l'Espagne. Ni Henri II, ni Charles-Quint n'eurent pour pape celui qu'ils desiroient; mais la France eut quelqu'avantage en ce que ce fut un de ses partisans qui occupa le saint siége. Le choix tomba d'abord sur Marcel

Cervin, qui garda son nom de Marcel et fut Marcel III; mais il mourut environ vingt jours après son exaltation, comme ce pape Picolomini (Pie III), élu entre Alexandre VI et Jules II. Il fut remplacé par Jean-Pierre Caraffe, doyen du sacré collége, dit le cardinal Théatin, parce qu'il étoit d'abord évêque de Théate ou Chiéti. Ce fut par la même raison qu'une congrégation de clercs réguliers, qu'il fonda dans la même ville, prit le nom de Théatins. Ce pape étoit d'une famille napolitaine, mais angevine, par conséquent sujète de l'empereur, mais attachée au parti de la France; en conséquence il avoit éprouvé de la part de l'empereur, ou de ses officiers et ministres dans le royaume de Naples, divers genres de persécution, qui lui avoient valu la protection des rois François Ier. et Henri II. Cette protection n'alloit cependant qu'à le mettre sur la liste pour la papauté, mais en

dernière ligne ; c'étoit le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Est, que la France desiroit : peut-être auroit-elle dû, et le sacré collége auroit-il dû aussi donner la préférence au cardinal Polus ou de la Poole-Suffolck. On peut dire que si la papauté pouvoit être due à quelqu'un, elle l'étoit au cardinal Polus : 1°. à cause de la sainteté de sa vie ; 2°. à cause de la douceur de ses mœurs et de la tolérance qu'il savoit joindre, dans ces temps de persécution, au zèle le plus ardent pour la foi ; 3°. à cause de la persécution qu'il avoit lui-même éprouvée pour cette même foi en Angleterre, où Henri VIII avoit massacré toute sa famille et avoit tenté par divers moyens de l'attirer pour le traiter de même ; 4°. parce qu'au dernier conclave Polus avoit été nommé, que les cardinaux étoient venus l'adorer dans sa chambre pendant la nuit, et que sa modération seule l'avoit empêché de se prévaloir

de cette espèce d'élection qui ne lui parut pas assez régulière; 5°. enfin la France avoit une raison de plus de s'intéresser pour Polus dans ce nouveau conclave, c'est le sacrifice généreux qu'il faisoit en ce moment même de ses intérêts personnels au desir de réconcilier Charles-Quint avec Henri II, et de pacifier l'Europe. Il étoit occupé de ce grand ouvrage aux conférences de Marcq, en qualité de légat du saint siége, qui, avec la reine d'Angleterre, Marie, avoit fait agréer sa médiation à la mort de Jules III. Les amis de Polus lui écrivirent pour le presser de venir à Rome fortifier son parti par sa présence; le généreux Polus, jugeant que le rétablissement de la paix seroit un plus grand bien pour la chrétienté que son exaltation sur la chaire de St. Pierre, ne changea rien à son plan et resta aux conférences. Henri II lui en fit faire des remerciemens et lui promit que ses inté-

rêts n'en seroient soutenus qu'avec plus de chaleur par le parti françois; en effet il le fit mettre sur la liste, mais après plusieurs autres, et le cardinal Polus, quel que porté qu'il fût à la reconnoissance, ne crut pas lui en devoir en cette occasion. Il est vrai que la France croyoit avoir un assez grand intérêt d'écarter le cardinal Polus; il avoit toute la confiance de Marie, reine d'Angleterre, qui ne lui reprochoit que sa tolérance et sa douceur, qu'elle ne concevoit pas qu'on pût allier avec le zèle pour la foi; Marie avoit épousé le prince d'Espagne Philippe (depuis Philippe II), fils de l'empereur Charles-Quint. Nous avons dit dans la rivalité de la France et de l'Angleterre (tome VII, pages 431 et suiv.), les divers rapports qui unissoient ces deux époux si catholiques et si persécuteurs, et les principaux événemens que produisit cette alliance. C'étoit pour la maison

d'Autriche un accroissement de puissance auquel la France auroit craint d'ajouter encore en contribuant à élever sur le saint siége le cardinal Polus; tous les événemens se tournèrent contre lui : la paix ne se fit point et il ne fut point pape. Caraffe l'emporta, il fut élu comme l'avoit été Polus au conclave précédent par la voie de l'adoration; les dix-sept cardinaux impérialistes qui se trouvoient alors au conclave, refusèrent quelque temps d'adhérer à ce choix; ce ne fut enfin que la crainte d'un schisme qui les amena comme les autres à l'adoration, ils y vinrent de fort mauvaise grace. Au reste, Charles-Quint eut plutôt un ennemi dans le nouveau pape, que Henri II n'y eut un ami. Paul IV, ce fut le nom que prit Caraffe, étoit un vieillard ferme jusqu'à l'opiniâtreté, ardent jusqu'à l'emportement. L'art des ménagemens dans lequel consistoit surtout la politique du saint siége,

étoit peu à son usage. Intrépide et inflexible, toutes les menaces de la puissance ne le faisoient jamais reculer d'un pas, et les coups d'autorité ne lui coûtoient rien pour ce qui lui paroissoit juste. Il fut gouverné par sa nombreuse famille, un vieillard l'est ordinairement; mais il falloit qu'elle eût la main douce et légère et que les apparences de la justice fussent pour elle. S'il croyoit apercevoir l'ombre d'une intrigue ou d'un abus de pouvoir, il devenoit aussi redoutable à sa propre famille qu'à son plus mortel ennemi. Il ne respiroit que la réforme de l'église, du sacré collége, de la ville de Rome, de son propre palais; mais il ne prétendoit pas y employer le concile de Trente qu'il regardoit comme vendu à l'empereur, et qui n'étoit, disoit-il, qu'une conspiration des princes séculiers contre l'autorité ecclésiastique. C'étoit à l'église, selon lui, à se réformer, et en effet toute

autorité qui a besoin de réforme devroit toujours se réformer elle-même, non seulement pour en avoir le mérite, mais parce qu'elle seule peut se réformer utilement; les réformateurs étrangers, toujours envieux, toujours ennemis, ne savent que déchirer et détruire. Cet esprit de réforme qui paroissoit menacer d'autant plus les cardinaux, que Caraffe, tant qu'il avoit été cardinal, avoit vécu avec la simplicité d'un Théatin, ne s'étendoit pas jusqu'à la représentation papale; car, lorsqu'après son exaltation, son maître-d'hôtel vint lui demander comment il vouloit être servi: *magnifiquement*, dit-il, *et comme il convient à un grand prince;* mauvaise disposition pour une réforme, qui tire toujours sa principale force de l'exemple.

La haine de l'empereur devoit naturellement amener les Caraffes à l'alliance de la France; on vit bientôt une différence sensible dans les procédés entre

le nouveau pontife et l'ancien, entre Paul IV, qui mettoit partout de la vigueur et une justice rigoureuse, et Jules III, qui n'y avoit mis que de la mollesse et des égards timides pour l'empereur. Un trésorier françois portant de l'argent à l'armée du maréchal de Strozzi, avoit été volé par une troupe de gens de guerre sur les terres de l'église. Selon la loi du pays, quand il se commettoit un vol sur un grand chemin, les communautés voisines devoient représenter le voleur ou indemniser le volé. L'exécution de cette loi, étoit difficile en temps de guerre. Le trésorier rendit plainte et fit ses poursuites comme en temps de paix. Les informations désignèrent pour l'auteur du vol un comte de Bagne de la maison de Guidi, qui commandoit une division dans l'armée du duc de Florence, lequel, sous la protection de l'empereur, étoit en guerre ouverte avec la France.

Le duc avouoit l'enlèvement de l'argent, comme une action militaire qu'il auroit commise à Paris ou à Lyon s'il l'avoit pu, et il en déchargeoit entièrement le comte de Bagne; mais les dépositions chargeoient celui-ci, la France persistoit à exiger l'indemnité légale. Tout ceci se passoit du temps de Jules III. Ce pape couvert de l'égide de Charles-Quint, refusoit l'indemnité, disant qu'elle n'étoit due que lorsque l'auteur du fait restoit inconnu; qu'ici loin de se cacher, il se montroit et se vantoit du coup (1); que lui pape ne pouvoit que dénoncer un voleur de cet ordre et qu'on ne pouvoit pas exiger qu'il le livrât. Paul IV dédaigna de se défendre ainsi; le vol avoit été fait sur les terres de l'église; le voleur, le comte de Bagne, étoit vassal du saint siége, la loi étoit

1) *Meme adsum qui feci, etc.*

VIRG. Enéid. lib. 9.

formelle : il cite le comte de Bagne à son tribunal, le condamne par contumace, adjuge au roi de France la restitution de la somme volée, au saint siége la confiscation du reste des biens du coupable; le cardinal Caraffe, un des neveux du pontife, lève des troupes pour faire exécuter le jugement, le duc de Florence n'ose défendre son protégé, dont la dépouille est donnée à un des frères du cardinal, nommé Antoine Caraffe, qui prit le titre de comte de Montebello, du nom d'une des terres confisquées sur le comte de Bagne.

Une branche de la maison de Sforce, distinguée par le nom de Santa-Fioré, et dont étoit le cardinal Ascagne, camerlingue du sacré palais, qui avoit été chef de la brigue impériale au dernier conclave, imagina, pour servir l'empereur, de surprendre dans le port de Civita - Vecchia deux galères françoises et de les livrer à Mendoze, gou-

verneur de Naples pour l'empereur. Le cardinal Camerlingue avoit secondé cette fourberie, en obtenant sur un faux exposé du comte de Montorio, autre frère Caraffe, un ordre adressé au gouverneur de Civita-Vecchia, de laisser sortir de son port les deux galères, et en envoyant sur-le-champ Lottino, son secrétaire, consommer l'affaire. Sur les plaintes des ambassadeurs françois, le pape fit d'abord arrêter Lottino, secrétaire du cardinal Camerlingue; et les menaces qui lui échappèrent à cette occasion contre les Sforce, Santa-Fioré ayant averti le cardinal Camerlingue de tout son danger, il crut le prévenir en se rendant plus coupable, il assembla la nuit suivante dans son palais les Colonnes et les autres barons romains du parti de l'empereur. Les ambassadeurs de l'empereur et du roi des Romains se trouvèrent à cette assemblée; on y ouvrit les avis

les plus violens contre le pape et ses neveux ; on proposa de convoquer un concile pour déposer le pape ; on proposa de chasser de Rome Paul et les Caraffes ; on se sépara sans rien conclure, et le lendemain au matin le pape et le cardinal Caraffe étoient instruits de tout ce qui s'étoit dit et fait dans l'assemblée ; ils n'ignorèrent aucun des avis proposés ni aucun de leurs auteurs. Le cardinal Caraffe, aussi souple, aussi fin que son oncle étoit ferme et roide, va trouver le cardinal Camerlingue, lui dit que le pape a été bien fâché de ne pouvoir refuser aux plaintes des ambassadeurs françois l'emprisonnement de Lottino, mais que l'affaire n'auroit point d'autre suite et qu'il se chargeoit de l'arranger ; il s'insinua si adroitement dans la confiance d'Ascagne, qu'étant sortis ensemble pour aller prendre l'air dans la campagne, Ascagne se trouva entièrement en la

puissance du cardinal Caraffe, qui le conduisit au château Saint-Ange, où il fut étroitement renfermé ; on arrêta aussi Camille Colonne ; mais d'autres Colonnes et d'autres barons romains de la cabale du Camerlingue échappèrent. Le marquis de Sarria, ambassadeur de l'empereur, envoya aussitôt demander une audience au pape, qui sachant ce que ce ministre avoit à lui dire et ne voulant pas l'entendre, accorda l'audience et ne la donna point; ce qui étoit plus injurieux encore qu'un refus absolu.

L'ambassadeur vient au rendez-vous, attend dans la chambre d'audience sans trouver personne qui voulût l'annoncer; il se retire enfin transporté de colère, et vouloit quitter Rome sur-le-champ sans prendre congé, il se contenta cependant d'écrire à la cour de l'empereur ce qui venoit de se passer et de solliciter son rappel. Granvelle évê-

que d'Arras, principal ministre de Charles-Quint, étoit alors dans les Pays-Bas, il manda le nonce, résident à Bruxelles, et prenant avec lui le ton que le ministre d'un puissant souverain prend avec l'humble agent d'un petit prince, il ne lui parla que de l'insolence des Caraffes et du prompt et terrible châtiment réservé à cette insolence. S'il y avoit un ton qu'il ne fallût pas prendre avec Paul IV, c'étoit précisément celui-là. Il défendit, sous peine d'encourir sa disgrace, qu'on lui parlât de rendre la liberté au cardinal Ascagne, avant que les galères eussent été ramenées au port de Civita-Vecchia. « Mais, disoient les Sforces et leurs » amis, cette restitution ne dépend plus » de nous, nous l'avons inutilement » sollicitée auprès de Mendoze. » Le pape répliquoit ; « Les traîtres qui se » sont mis dans l'impuissance de répa- » rer leur trahison, ne méritent point

» de vivre. Si ceux que vous avez pré-
» tendu servir par ce vil moyen, en
» ont quelque reconnoissance et veu-
» lent au moins vous assurer la vie et
» la liberté, ils en ont un moyen fa-
» cile, qu'ils restituent; si vous n'avez
» servi que des ingrats, il est juste que
» vous portiez la peine d'avoir si mal
» choisi vos amis et les moyens de les
» servir ». Les Sforces tremblant pour la vie du cardinal Camerlingue, allèrent se jeter aux pieds du duc d'Albe, et réclamant l'alliance de la maison Sforce avec la maison impériale, le mariage d'une Sforce avec l'empereur Maximilien, aïeul de Charles-Quint; celui de François Sforce, dernier duc de Milan avec une nièce du même Charles-Quint, ils en obtinrent enfin un ordre adressé à Mendoze, de rendre les deux galères. Quand elles furent rentrées dans le port de Civita-Vecchia, le cardinal Ascagne sortit du château Saint-

Ange ; encore continua-t-il d'avoir la ville de Rome pour prison, et fut-il obligé de consigner une somme de trois cent mille écus pour répondre de sa conduite à l'avenir.

L'aîné de la maison Colonne, Marc Antoine, duc de Paliano, cité au tribunal du pape Jules III pour divers actes d'injustice et de violence, au lieu de comparoître, avoit remis son duché de Paliano et d'autres châteaux qu'il possédoit aux portes de Rome, entre les mains de Mendoze, gouverneur de la ville de Naples, pour être échangés contre d'autres terres que l'empereur lui donneroit dans le royaume de Naples. Au seul nom de l'empereur, Jules III, que ce nom faisoit toujours trembler, avoit cessé toute poursuite contre Colonne. Paul IV, dont rien n'arrêtoit la sévère justice, reprit le procès. Marc Antoine Colonne avoit été de l'assemblée nocturne, tenue chez

le cardinal Ascagne Sforce, et n'y avoit pas ouvert les avis les moins violens; il s'étoit dérobé, par la fuite, au ressentiment du pape, et Mendoze, d'après le projet d'échange, avoit mis garnison espagnole dans Paliano et dans les autres châteaux du duc, situés près de Rome; le pape cite Marc Antoine, confisque ses biens, notifie l'arrêt à Mendoze, et le somme de retirer des domaines des Colonnes les garnisons espagnoles. Mendoze, pour gagner du temps, promet d'en écrire au duc d'Albe, et de communiquer au pape sa réponse. Le pape, sans rien attendre, fait avancer du canon et des troupes, chasse les garnisons espagnoles et donne l'investiture du duché de Paliano au comte de Montorio, l'un des Caraffes ses neveux. L'audace et l'inflexibilité de la foiblesse ne pouvoient aller plus loin, mais la vengeance étoit à la porte et il ne restoit d'autre moyen d'y échap-

per, que de se livrer entièrement à l'alliance des François, et de les introduire en Italie par les ports de l'Etat ecclésiastique, les euls par lesquels ils pussent y rentrer, le Milanez, la Toscane et le royaume de Naples étant occupés par leurs ennemis. Cette alliance étoit l'objet des vœux de tous les Caraffes, le pape seul y répugnoit encore, se souvenant des devoirs d'impartialité que lui imposoit son titre de père commun des fidèles. Un incident nouveau acheva de vaincre ses scrupules et de l'entraîner dans cette alliance desirée. Le cardinal Caraffe fit arrêter à Rome un Calabrois, nommé César de Spina, et à Bologne un abbé Nanni, qu'on trouva chargés de papiers en chifres contenant le plan d'une conspiration dirigée par un abbé du Berseigne, secrétaire du duc d'Albe, et appuyée par l'empereur lui-même. La conspiration n'alloit pas à moins

qu'à empoisonner ou assassiner le pape et les Caraffes ; mais l'empereur qui savoit faire les papes prisonniers, ne les empoisonnoit ni les assassinoit ; cependant les dépêches déchifrées comme on voulut, et qui chargeoient l'empereur de ce crime, furent copiées et répandues avec profusion dans l'Italie et dans toute l'Europe. On y crut encore moins qu'au prétendu empoisonnement du dauphin François, en 1536, auquel nous avons prouvé que personne n'avoit ajouté foi, même en France, quoiqu'on en eût fait tant de bruit. Mais le pape crut à la conspiration nouvelle, et c'étoit tout ce qu'on vouloit. Ce qu'il y a d'affreux dans l'histoire de ces conspirations si incertaines et vraisemblablement si fausses, c'est qu'il y a toujours des victimes immolées. Se peut-il que la politique se fasse un jeu de ces horribles sacrifices ? Dans cette occasion, Spina et Nanni, coupables

ou non, furent punis du dernier supplice, et leurs déclarations, dirigées ou rédigées comme on voulut, chargèrent l'empereur et le duc d'Albe. Le pape voyant donc la conspiration juridiquement prouvée, n'eut pas le moindre doute sur sa réalité; mais l'histoire en a beaucoup, et si ses soupçons sur la calomnie ne remontent pas jusqu'au pape, ils n'épargnent pas le cardinal Caraffe. Le pape, en conséquence de sa persuasion, fit faire secrètement contre l'empereur une procédure criminelle, pour le déclarer, déchu du royaume de Naples, comme ayant attenté à la vie de son suzerain; cette procédure ne devoit être publiée que lorsqu'on se seroit mis en état de faire exécuter le jugement. En attendant, Paul assembla le consistoire, il y admit les ambassadeurs et ministres étrangers, il y lut les déclarations de Spina et de Nanni et les dépêches trou-

vées sur eux ; il en demanda vengeance à toute la chrétienté et annonça, qu'à l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, il appeloit à sa défense le fils aîné de l'église, le roi de France. Alors d'Avanson, ambassadeur de France, se lève, et déclare qu'il a reçu ordre du roi son maître, d'offrir au pape et ses troupes et ses trésors et son sang s'il le faut, et celui de ses enfans ; il en reçoit à l'instant même tous les remerciemens du pape, qui, dans l'effusion de sa reconnoissance, étale ses grandes vues de munificence sur les enfans de Henri II. Il devoit donner au second de ces princes l'investiture du royaume de Naples et faire revivre pour le troisième, l'ancien royaume de Lombardie, qui seroit composé du Milanez et de la Toscane. Ce fut sur ce plan que l'on travailla au traité. Par cette adjonction de la Toscane au Milanez; on satisfaisoit aux droits de Catherine de

Médicis sur Florence. Le roi prit sous sa protection la fortune des Caraffes et promit de leur rendre avec usure en France tout ce que le sort de la guerre pourroit leur faire perdre en Italie; on régla les contingens respectifs, que fourniroient les alliés. Ce traité ne laissa pas d'essuyer quelque opposition et dans le conseil du roi et parmi ses ministres à Rome; le connétable, qui l'avoit d'abord appuyé, y devint contraire dans la suite, lorsqu'il vit avec quelle chaleur le cardinal de Lorraine et les princes de Guise le soutenoient. A peine ce traité étoit-il signé, que Henri II conclut une trève de cinq ans avec cette même maison d'Autriche contre laquelle ce traité étoit dirigé; le pape alarmé du danger de rester seul en butte à la vengeance de l'empereur, envoya en France, en qualité de légat, le cardinal Caraffe pour réclamer l'exécution du traité de ligue et en

en bien faire sentir au roi tous les avantages. Pendant ce temps le cardinal de Tournon, qui étoit à Rome, écrivoit au roi pour l'avertir de ne pas compter sur les offres et les promesses d'un pape de quatre-vingts ans, et pour le prémunir contre l'ambition et les intrigues des Caraffes. L'affaire fut discutée; le connétable dont la trève étoit encore plus l'ouvrage que le traité de ligue, et qui n'avoit peut-être sollicité ou favorisé cette ligue, que pour déterminer plus sûrement la maison d'Autriche à la trève qu'il fit conclure par l'amiral de Coligny son neveu, le connétable fit voir dans le conseil tous les inconvéniens de la ligue, et l'impossibilité de son exécution. La grandeur même des promesses des Caraffes en prouvoit d'ailleurs le peu de sincérité; comment un pape auroit-il voulu véritablement procurer à-la-fois le Milanez, la Toscane et le royaume de Naples à une

puissance qui étoit déjà en possession du Piémont? Il partageoit à la vérité ces Etats entre divers princes, mais ces princes étoient de la même maison, ces princes étoient frères; et c'étoit toujours donner à la France, en Italie, un ascendant qui détruisoit tout équilibre. En rejetant donc toutes ces chimères, Montmorenci s'attachoit à montrer les avantages et la nécessité du maintien de la trève. Le cardinal de Lorraine entreprit de le réfuter; le légat Caraffe, modifiant le tout, chercha des voies de conciliation, parut se relâcher sur quelques points indifférens, pour obtenir plus sûrement les objets les plus considérables, bien sûr que la France, une fois engagée dans cette affaire, ne sauroit plus où s'arrêter; à l'appui des insinuations du légat, survinrent des intrigues de femmes, peut-être animées sous main par le cardinal de Lorraine, qui prenoit cette affaire fort à cœur;

ces femmes étoient Catherine de Médicis, dont les droits sur Florence étoient consacrés par la ligue, qui donnoit cet Etat à un des princes ses fils; et la duchesse de Valentinois qui prétendoit avoir de justes et violens griefs contre la maison d'Autriche. Montmorenci, d'un côté, attaché à cette duchesse, dont un de ses fils, le connétable Henri, épousa depuis la petite fille, et d'un autre côté ayant besoin de la cour de Rome pour annuller l'engagement que son fils aîné (François) avoit pris avec la demoiselle de Piennes, se désista de son opposition, et le cardinal de Lorraine, vainqueur sur cet article, courut à Rome cimenter cette alliance dans tous les cas possibles, soit de guerre, soit de paix. Il regardoit, dit M. de Thou, cette même alliance comme un moyen sûr de placer le duc de Guise son frère sur le trône de Naples. Cependant comme, malgré

la gloire du duc de Guise, toute sa puissance ne tenoit encore qu'à sa faveur auprès du roi, il étoit bien difficile que, dans la concurrence avec un fils du roi, un cadet de Lorraine pût l'emporter; mais on entrevoit ce que, dans les songes de l'ambition, le cardinal pouvoit espérer du concours des circonstances et du droit général de la maison de Lorraine au royaume de Naples.

Vers le même temps (en 1555 et 1556) on vit arriver un événement qui changeoit la face de l'Europe et qui étonna les ambitieux. Ce Charles-Quint, cet ambitieux par excellence, ce grand potentat, si accusé d'aspirer à la monarchie universelle, n'aspiroit plus, depuis quelque temps, qu'à descendre de tous les trônes qu'il avoit occupés avec tant de gloire. La foiblesse de son tempérament, la goutte qui lui ôtoit l'usage des mains, un mal caduc auquel il avoit toujours été sujet et dont il avoit eu bien

de la peine à dérober les accès aux regards du public, lui faisoient sentir avant le temps toutes les infirmités de la vieillesse. Il ne lui restoit plus rien de cette vigueur de la jeunesse qui, secondant l'activité de son ame, l'avoit, pendant le cours de son règne, montré tant de fois à tous ses nombreux États, et même à des contrées ennemies, dans l'appareil de la grandeur et de la puissance; qui l'avoit transporté neuf fois en Allemagne, sept en Italie, six en Espagne, quatre en France, dix dans les Pays-Bas, deux en Angleterre, deux en Afrique et qui lui avoit fait traverser jusqu'à onze fois la mer. Nos vœux suivent nos besoins et s'y conforment; il ne desiroit plus que la retraite et le repos, le monde lui échappoit, toutes ses vues se tournoient vers l'éternité (1).

---

(1) *Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui,* Ps. 76. vers. 5.

Il appela d'Angleterre dans les Pays-Bas où il étoit alors, le prince Philippe son fils, et en présence des députés de toutes les provinces des Pays-Bas, assemblés dans son palais à Bruxelles, le 24 novembre 1555, il fit lire solemnellement son acte d'abdication, et remettant à ses sujets leurs sermens de fidélité, les leur demanda pour son fils. Philippe, soit hypocrisie, soit décence, se jetant à ses pieds, le conjura de ne pas priver avant le temps ses sujets du bonheur d'être gouvernés par un si grand prince, et de ne point accabler sa jeunesse d'un fardeau qu'il n'avoit point encore assez appris de lui à soutenir. Charles parut en effet s'attendrir sur Philippe et le plaindre en le voyant s'embarquer sur cette mer orageuse que son père, plus heureux, alloit désormais ne contempler que du port. On remarqua dans la suite, que, dans cette cérémonie, Charles qui ne pouvoit plus

se soutenir sur ses jambes, avoit toujours été appuyé sur Guillaume de Nassau, prince d'Orange, que les bienfaits de Charles envers la maison de Nassau avoient rendu héritier de la maison d'Orange-Châlons, et qui devoit enlever à Philippe II une partie de ces mêmes Pays-Bas, que Charles-Quint lui résignoit dans ce moment. La reine de Hongrie, résolue d'accompagner son frère en Espagne, donna aussi sa démission du gouvernement des Pays-Bas, qui fut à l'instant donné à l'homme le plus en état de les défendre, Emanuel Philibert, duc de Savoie. Charles-Quint ne tarda pas à résigner de même à Philippe les couronnes d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Majorque et Minorque et la vaste domination du Nouveau-Monde. Il sacrifia tout et ne se réserva qu'une pension alimentaire de cent mille écus, qui, à la honte éternelle de ce

fils ingrat, ne fut pas payée exactement, à beaucoup près, quoiqu'il n'ait pas eu trois ans à la payer.

Charles-Quint garda encore quelque temps le titre d'empereur, pour trouver le moyen de le faire conférer à Philippe II, et de rassembler ainsi sur sa tête toute la puissance autrichienne, accrue encore de la puissance angloise, si Philippe laissoit des enfans de la reine Marie sa femme; c'est cette extension et cette réunion de puissance qui ont tant fait accuser Charles-Quint et Philippe II, d'aspirer à la monarchie universelle. Dans le sens le plus général, tout ambitieux y aspire en secret, car quelles bornes voudroit-il que l'on mît à son élévation ou à son pouvoir? Mais s'il s'agit d'un sens précis, ce reproche n'a jamais été qu'un mot de ralliement contre les princes dont l'ambition et la puissance ont alarmé leurs voisins. On avoit raison de se réunir contr'eux, et c'est ce

qu'on n'avoit pas assez fait contre Rome, peut-être parce qu'on croyoit mal-à-propos une république moins ambitieuse qu'une monarchie ; mais on sent que dans le systême de la balance, adopté depuis longtemps en Europe, systême ombrageux et jaloux, toute puissance ou réellement ou sensiblement et rapidement accrue, a dû être accusée d'aspirer à la monarchie universelle, reproche que l'histoire doit réduire à sa juste valeur.

Il étoit trop tard pour pouvoir faire passer l'Empire à Philippe II. Charles-Quint avoit mis lui-même à cette affaire un obstacle invincible. La nécessité de faire face partout à Soliman II, empereur des Turcs, qui se jetoit sur l'Italie, quand Charles-Quint étoit en Allemagne, et sur la Hongrie et l'Allemagne, quand il étoit en Italie ou en Espagne, ou dans les Pays-Bas, avoit engagé Charles-Quint à se donner un adjoint

ou coadjuteur qui résidât en Allemagne; il avoit donc fait élire roi des Romains, le 5 janvier 1531, à la diète de Cologne, l'archiduc Ferdinand son frère. Le prince Philippe étoit né dès 1527 ; mais n'ayant que trois ou quatre ans en 1531, il ne pouvoit ni être élu, ni remplir l'objet que Charles-Quint se proposoit. Charles-Quint n'ignoroit pas qu'il pouvoit par-là exclure un jour son fils de l'Empire, mais ce danger regardoit l'avenir ; le motif qui le déterminoit, étoit présent, il espéra que Ferdinand ne feroit que conserver l'Empire à Philippe; il compta sur la faveur des événemens et sur l'ascendant qu'il se connoissoit sur l'esprit de son frère. D'un autre côté, les princes protestans d'Allemagne, accoutumés à profiter, contre Charles-Quint, des absences longues et fréquentes auxquelles le forçoit le gouvernement de tant d'Etats, virent avec peine qu'ils alloient avoir

un second chef, perpétuellement résidant parmi eux, intéressé à veiller sur toutes leurs démarches et à prévenir tous leurs complots; ils prétendirent que cette élection du roi des Romains étoit irrégulière, et ils opposèrent à toute la maison d'Autriche cette ligue protestante de Smalcalde, conclue le 27 février 1531, et dont nous avons rapporté les principaux événemens. Lorsque dans la suite Charles-Quint vit son fils en état de partager avec lui le poids de l'Empire et d'en recueillir la succession, il se repentit d'avoir fait élire Ferdinand roi des Romains, il essaya de retirer de ses mains le dépôt qu'il n'avoit voulu que lui confier. Son autorité ne put aller jusques là. Ferdinand, sans lui résister formellement, sans manquer à aucun des égards de reconnoissance et de soumission qu'il lui devoit, trouva le moyen d'éluder toutes les propositions de l'empereur et de

conserver ses droits à l'Empire. Charles-Quint lui proposa du moins de n'être qu'intermédiaire entre lui et le prince Philippe, et de faire nommer celui-ci roi des Romains, et par conséquent son successeur; mais Ferdinand avoit des fils qu'il ne vouloit pas priver de leurs espérances au trône impérial. Il fallut enfin que Charles-Quint, en abdiquant, laissât l'Empire à son frère, et comme les Etats héréditaires d'Autriche faisoient partie de l'Empire germanique, comme ils formoient un des cercles de l'Empire, comme ils avoient été pour Charles-Quint même un des motifs de son élection et de la préférence qu'il avoit obtenue sur François I.er, ils restèrent à Ferdinand pour son partage, et il les transmit à sa postérité. De plus Ferdinand, par son mariage avec Anne Jagellon, en 1521, suivi de la mort de Louis, roi de Bohême et de Hongrie, frère d'Anne Jagellon, tué en 1526 à la

bataille de Mohacs, joignit ces deux royaumes aux Etats héréditaires d'Autriche, et fut en Allemagne la tige d'une branche puissante de sa maison.

Le dernier acte de souveraineté de Charles-Quint, et le premier de Philippe II, fut de ratifier la trève de cinq ans, conclue, le 5 février 1556, entre l'amiral de Coligny pour la France, et le comte de Lalain pour la maison d'Autriche. L'amiral de Coligny vint à Bruxelles demander la ratification de l'empereur et de son fils; et comme c'étoit une belle et dernière occasion de voir ce grand empereur qui, après avoir rempli l'univers de son nom, alloit s'ensevelir pour jamais dans la retraite, le cortège de l'amiral fut extrêmement nombreux. Chacun voulut en être, jusqu'à Brusquet, fou du roi. Cet homme, dont le métier étoit de dire des mots piquans et de jouer à tout le monde des tours que tout le monde lui ren-

doit, trouva le moyen d'être aussi à Bruxelles un objet de curiosité dans un genre différent. Philippe, comme souverain des Pays-Bas, occupoit déjà le palais de Bruxelles, et ce fut à son audience que les François furent d'abord conduits. Le palais étoit magnifiquement orné; mais le premier spectacle qui frappa les yeux des François, les remplit d'indignation; une riche tapisserie, dont les murs de la salle d'audience étoient couverts, représentoit la bataille de Pavie et la prison de François I.er; si c'étoit une inadvertence, elle étoit bien forte; si c'étoit une insulte, elle étoit bien déplacée. Les François se continrent; mais ils cherchoient quelque moyen d'humilier à leur tour Philippe II, sans mettre la trève en danger. Ce fut Brusquet qui vengea la France. Le lendemain, à la messe, tandis que Philippe juroit sur l'évangile l'exécution de la trève, Brusquet,

mêlé dans la foule, jette au milieu d'elle quelques poignées d'écus faux, en criant à haute voix : *Largesse de la part du très-puissant roi d'Angleterre*, c'est-à-dire, de la part de Philippe même, roi d'Angleterre par sa femme. Aussitôt le peuple se jette sur les écus; les gardes même quittent leur poste pour en prendre leur part. Le tumulte, dont Philippe ignoroit la cause, parce qu'il étoit trop loin du lieu de la scène, devint si effrayant, que le roi et ses deux tantes, la reine de Hongrie et la reine de France, Eléonore, veuve de François I.er, croyant leurs jours menacés, coururent se cacher derrière l'autel; quand ils surent enfin de quoi il s'agissoit, Philippe, dit-on, ne goûta pas plus la plaisanterie que les François n'avoient goûté celle de la tapisserie, dont elle étoit la revanche.

On passa ensuite à l'audience de Charles-Quint; la simplicité de son

habitation offroit le plus parfait contraste avec la magnificence du palais de Philippe II. Charles, comme pour faire son noviciat de solitaire, s'étoit logé dans un petit hermitage, à l'extrémité du parc. Tout son appartement consistoit en deux pièces tendues de noir, parce que Charles-Quint étoit alors en deuil de la malheureuse Jeanne la Folle, sa mère, morte depuis quelques mois. Charles, vêtu aussi simplement qu'il étoit logé et meublé, étoit assis dans un vieux fauteuil d'où la goutte l'empêchoit de se lever. Sa garde avoit eu l'attention de se retirer dans le parc, pour laisser les François s'approcher de l'empereur, le voir et l'entendre à loisir; ceux-ci ne manquèrent pas de pousser à leur ordinaire la curiosité jusqu'à l'indiscrétion; ceux qui étoient aux derniers rangs montèrent sur des chaises et sur des tables pour contempler la face de l'empereur. Cette audience fut

surtout remarquable par l'affabilité, la politesse enjouée, la familiarité aimable et affectueuse dont Charles-Quint assaisonna son entretien avec l'amiral. Celui-ci lui ayant présenté une lettre du roi de France, Charles voulut s'empresser de l'ouvrir, et ayant peine à en venir à bout, à cause de l'état de perclusion où la goutte l'avoit réduit, l'évêque d'Arras, Granvelle, voulut l'aider. « Y pensez-vous, M. d'Arras ? lui » dit Charles-Quint ; voulez-vous que » je manque à la civilité envers le roi » mon frère, et que je souffre que sa » lettre soit ouverte par un autre que » par moi ? » Puis s'adressant à l'amiral : « Vous voyez, dit-il, un preux cheva- » lier qui auroit bien bonne grace à » rompre une lance dans un tournoi ! » Il lui parla ensuite du roi de France avec le plus grand intérêt, assura qu'il l'avoit toujours aimé depuis le temps où il l'avoit eu tout jeune en ôtage, se

glorifia d'être issu du sang de France et de la branche des Valois, par Marie de Bourgogne, son aïeule paternelle. En effet, les souverains font massacrer leurs sujets respectifs, brûlent leurs villes, ravagent leurs champs, portent les uns chez les autres la désolation, sans avoir les uns contre les autres la moindre haine ni la moindre colère. Tout cela n'est pour eux qu'un jeu qu'ils sont convenus de jouer dans de certaines circonstances; un jeu qui s'appelle la guerre, et dont les chances sont la mort et la mutilation pour plusieurs, et la ruine pour tous.

Charles demanda des nouvelles de la duchesse de Valentinois, comme s'il avoit eu un grand intérêt à prendre à la maîtresse du roi, et il n'oublia pas surtout de parler à l'amiral du connétable de Montmorenci son oncle, dont il exalta beaucoup la prudence (qu'il avoit éprouvée à ses dépens dans l'ex-

pédition de Provence en 1536) et les fidèles services envers le roi, dont il sembloit alors lui savoir gré. Enfin, pour donner à cette conversation tout l'enjouement dont elle étoit susceptible, comme l'aventure de Brusquet faisoit alors l'entretien de tout Bruxelles, il voulut le connoître, il voulut le deviner dans la foule des assistans, quoiqu'il ne l'eût jamais vu, et il devina juste ; car au nom de Brusquet tous les regards durent se tourner de son côté : « Certes, lui dit-il, tu es un ma-
» gnifique seigneur avec tes largesses
» et tes profusions d'écus qui ne nous
» ont valu que des coups de poing ! »
Et continuant ses agaceries, il lui rapela une aventure où les rieurs n'avoient pas été pour lui, et dont le souvenir ne lui étoit pas agréable, parce qu'il y avoit été un peu maltraité ; il lui demanda s'il s'en souvenoit : « Par-
» faitement, répondit Brusquet, je

» m'en rappelle même l'époque; c'étoit » précisément le temps où votre ma» jesté impériale achetoit si cher à Paris » ces magnifiques émeraudes et ces su» perbes rubis dont je vois ses doigts si » galamment ornés. » Ces émeraudes et ces rubis étoient les *nodus* dont la goutte avoit défiguré ses mains ; comme l'empereur avoit lui-même fait les honneurs de ses mains et des stigmates de la goutte, on se permit à ce propos de Brusquet un éclat de rire général; l'empereur ne fut pas celui qui en rit le moins ni le dernier. « Me voilà bien » payé, dit-il, de mes questions et de » mes souvenirs, et me voilà bien » averti de ne me plus jouer à de pré» tendus niais tels que toi. » Il lui fit un compliment sur cette promptitude d'esprit qui lui fournissoit si à propos des réparties et des idées heureuses. Enfin tout le monde sortit content de la présence de l'empereur, qui signala plus

que jamais dans cette dernière action publique de sa vie, cette coquetterie noble, ce desir de plaire qui sied si bien à la grandeur. On reconnut le prince aimable, fait pour conquérir les cœurs aussi bien que les couronnes; le prince qui, sachant que dans un carrousel on vouloit faire à un homme de sa cour l'affront de ne l'admettre dans aucun quadrille, demanda en grace qu'on ne le prît pas, parce qu'il l'avoit réservé pour le sien; qui, ramassant le pinceau de Titien, dit : *Le Titien est fait pour être servi par César;* qui récompensa magnifiquement la piété d'un jeune page, lequel avoit vendu son cheval pour assister son père tombé dans la disgrace et dans l'indigence; qui, averti par un délateur, qu'un proscrit étoit caché dans le voisinage, répondit : » *Allez plutôt l'avertir que je suis ici; il* » *a plus à craindre de moi que je n'ai à* » *craindre de lui;* » le prince enfin au-

quel l'Histoire n'auroit guère que des éloges à donner, si, n'écoutant que sa grandeur d'ame, il s'étoit élevé au-dessus de la politique machiavéliste de Ferdinand son aïeul.

Aussitôt que la saison le permit, il s'embarqua pour l'Espagne avec les deux reines de France et de Hongrie ses sœurs, et alla se cacher dans la solitude des Hiéronimites de St. Just, près Palencia ou Palenza, dans la vieille Castille, sur les confins de l'Espagne et du Portugal, retraite délicieuse dont les beautés naturelles l'avoient frappé depuis longtemps, et que l'on dit être l'endroit où Sertorius avoit autrefois rassemblé les débris du parti de Marius, et quelques restes du sénat romain.

CHAPITRE CINQUIÈME.

En France, Henri II;
En Espagne, Philippe II;
Empereur, Ferdinand I^er.

LA rivalité n'a toute sa force qu'entre des concurrens à-peu-près de même âge ; quand le vieil Entellus, dans Virgile, essaye encore ses vieilles forces contre le jeune et vigoureux Darès, c'est un contraste plutôt qu'une rivalité.

Le vrai rival de Charles-Quint avoit été François I.er; le vrai rival de Philippe II auroit été Henri II, s'il eût vécu plus longtemps. Charles-Quint, lorsque Henri II avoit eu sur lui quelques avantages, disoit : « Je reconnois la fortune, c'est une coquette qui tourne » le dos à la vieillesse, et se prostitue à » la jeunesse. » D'après la situation générale des affaires, il étoit difficile de

prévoir s'il y auroit paix ou guerre entre Henri II et Philippe II. Il y avoit autant à parier pour l'une que pour l'autre; il paroît que Charles-Quint avoit voulu laisser ses royaumes à son fils, dans un état de paix, et que c'est ce qui lui avoit fait desirer la trève qu'il venoit de ratifier; mais en France, on étoit placé entre deux traités contradictoires : l'un étoit cette trève de cinq ans dont on venoit de jurer l'exécution; l'autre étoit le traité de ligue avec les Caraffes, qui contenoit le projet de reprendre le Milanez et le royaume de Naples, ce qui ne pouvoit se faire sans guerre. Mais soit paix, soit guerre, ce qu'il y avoit de plus pressé, étoit de fournir du secours au pape contre la maison d'Autriche, qui devoit être très-irritée de la conduite que Paul avoit tenue dans l'affaire des Sforces Santa-Fioré, et dans celle des Colonnes, ainsi que des calomnies répandues contr'elle

au

au sujet de la prétendue conspiration de Spina et de Nanni; il étoit tacitement reçu dans l'Europe chrétienne, que ce n'étoit violer ni paix ni trève que de secourir le pape envers et contre tous.

Philippe II commença sa carrière politique par détacher du parti du pape et de la France, Octavio Farnèze, duc de Parme, en lui offrant la restitution de Plaisance, où il se réservoit cependant le droit de laisser pendant quelques années une garnison espagnole, et en recevant pour ôtage de la fidélité d'Octavio, Alexandre Farnèze son fils, qui seroit élevé à la cour d'Espagne, et qui devint dans la suite un des plus grands généraux de l'Europe. L'évêque de Lodève, ambassadeur de France à Venise, ayant eu quelque connoissance de cette négociation, envoya Fourquevaux, gentilhomme françois, à Octavio, pour lui remettre devant les

yeux les obligations qu'il avoit au roi de France, et lui demander s'il avoit quelque sujet inconnu de mécontentement. Octavio répondit, qu'après Dieu, le roi de France étoit son sauveur, et qu'il se regarderoit comme le plus ingrat de tous les hommes, s'il pouvoit jamais oublier un seul de ses bienfaits ; mais peu de temps après, un inconnu se présente de sa part, à l'évêque de Lodève, dans la principale église de Venise, où ce prélat entendoit la messe, et lui remet un petit cofre, qu'il le prie de vouloir bien faire tenir au roi de France ; sur le refus que fit l'évêque, de s'en charger, sans savoir ce qu'il contenoit, ou parce qu'il s'en doutoit trop bien, l'inconnu le déposa respectueusement sur un banc, et disparut. C'étoit le cordon de l'ordre de St. Michel, que l'ingrat Octavio renvoyoit à Henri, ayant signé son traité avec l'Espagne.

Son voisin, le duc de Ferrare, au

contraire étoit entré dans la ligue de la France avec les Caraffes ; et ce fut son gendre, le duc de Guise, François, qu'on envoya de France au secours du pape, et qui étoit censé servir sous le duc de Ferrare son beau-père, sans doute afin que la France n'ayant point de général en chef contre l'Espagne, ne parût être qu'auxiliaire du pape, et que le général lui-même ne parût que mener un secours de volontaires françois à son beau-père ; on prend bien de la peine pour toutes ces feintes qui jamais ne trompent personne. Le choix de la personne du duc de Guise pour cette expédition d'Italie, qui pourroit s'étendre jusqu'au royaume de Naples, semble donner quelque lueur à cette secrète espérance qu'avoit, dit-on, le cardinal de Lorraine, d'élever le duc de Guise son frère sur le trône de Naples. Le duc de Guise menant avec lui une petite armée, ayant d'ailleurs des mesures à

prendre avec le maréchal de Brissac, dans le Piémont, et avec le duc de Ferrare, prit la route de terre, résolu de s'ouvrir un passage par la négociation ou par les armes. Fort de la gloire qu'il avoit acquise dans Metz, il comptoit sur sa réputation pour applanir les difficultés, et ses envieux, le connétable même, comptoient, dit-on, sur ces difficultés pour ternir sa gloire et diminuer sa faveur.

Le duc de Guise se mit en marche à la fin de décembre 1556, et arriva, le 25 janvier 1557, à Turin. Son armée, qui méritoit à peine ce nom, n'étoit pas en tout de quatorze mille hommes. « Qu'allez-vous faire avec cette poignée » de monde ? lui dit le maréchal de Bris» sac ; espérez-vous percer l'Italie, où, » à chaque pas, il vous faudra disputer » le passage ? Restez ici, et tentons en» semble la conquête du Milanez ». Pour l'y engager, le généreux Brissac, quoi-

que son ancien dans le service, quoique maréchal de France et gouverneur de la province, offrit de lui remettre le commandement, et de servir sous lui comme son lieutenant; tel étoit le zèle de la noblesse françoise (1). Mais les instructions du duc de Guise étoient trop contraires à ce projet, peut-être le plus utile; elles portoient, en termes exprès, de marcher directement à la défense du saint siége et à la conquête du royaume de Naples, pour un des fils de France; d'ailleurs, l'armée, ou, si l'on veut, la troupe du duc de Guise n'étoit qu'une portion de l'armée qui alloit être formée à frais communs par les puissances confédérées. Il fallut donc, pour parvenir d'abord jusqu'au duc de Ferrare, ouvrir un passage à travers le Milanez et le Parmesan, deux pays ennemis. Le maréchal de Brissac, pour se-

(1) Des chevaliers françois tel est le caractère.

conder le duc de Guise, parut menacer Milan, et attira de ce côté l'attention des ennemis, pendant que le duc de Guise prenoit Valence et Bassignano, qu'il remit au maréchal de Brissac, pour le mettre plus au large dans son gouvernement; et recevant en revanche du maréchal un renfort de quinze cents hommes d'infanterie et de trois cents chevau-légers, il traversa, sans obstacle, le Pô et le Tanaro, et entra dans le Parmesan. Le duc Octavio, encore honteux de sa défection, et pour déguiser sa foiblesse, ne parlant que de la reconnoissance qu'il conservoit pour la France, quoique réconcilié avec l'Espagne, se garda bien de refuser le passage, et fournit au contraire des vivres en abondance à l'armée françoise, pour accélérer sa marche et en être plutôt délivré. Elle arriva enfin, sans aucune perte, aux environs de Reggio, où le duc de Ferrare vint la joindre avec huit

cent chevau-légers et six mille hommes d'infanterie de ses propres troupes. Le duc de Guise, dès qu'il l'aperçut, descendit de cheval, et honorant en lui son beau-père et son chef, lui remit avec respect le bâton de commandement et le brevet de généralissime. Au moment où le beau-père et le gendre s'enfermoient pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, arriva un tiers qu'ils n'attendoient ni ne desiroient; c'étoit le cardinal Caraffe. Le duc de Ferrare, quoiqu'en sa présence, n'en proposa pas moins de se borner pour le moment à la conquête du Milanez, et de commencer par le siége de Crémone; car cette place et son territoire étoient le partage assigné au duc de Ferrare dans le traité de ligue. Le cardinal Caraffe s'écria que c'étoit livrer Rome au pillage, et renoncer pour jamais à la conquête du royaume de Naples, les deux principaux objets de la

ligue ; que la conquête du Milanez n'avoit été qu'un accessoire réservé pour le temps où la puissance de la ligue, accrue par ses succès, seroit en état de s'accroître encore par de nouvelles conquêtes ; qu'enfin, c'étoit à Rome qu'il falloit courir, et que telles devoient être les instructions du duc de Guise. Il y avoit un troisième parti dont on ne parloit pas, et que le duc de Guise auroit préféré aux deux autres; c'étoit d'attaquer la Toscane, et de rendre cet Etat à Catherine de Médicis, dont le crédit personnel n'étoit pas alors assez dominant pour qu'il n'y eût pas quelque chose de généreux à lui faire ainsi sa cour par préférence ; mais on étoit alors en négociation par l'entremise même du pape avec Cosme de Médicis, qui, un peu mécontent alors de Philippe II, et affectant de l'être beaucoup plus qu'il ne l'étoit, demandoit place dans le traité de ligue, si le roi de France consentoit

de faire à la maison de Médicis le même honneur que le roi Jean avoit fait à la maison de Visconti, honneur auquel le mariage de Catherine de Médicis avec Henri II, sembloit servir de degré; il demandoit donc en mariage pour son fils, pour l'héritier du duché de Toscane, une des filles de Henri II. Il recommandoit le plus profond secret, et il avoit un grand soin de tout publier; car son objet n'étoit que de se faire acheter plus cher par le roi d'Espagne en l'inquiétant, et d'en obtenir quelques nouveaux avantages, nommément la restitution de Sienne. Il avoit compté sur un refus de la part de Henri II. Il s'étoit trompé; Henri ne mit qu'une condition au mariage proposé : ce fut que le fils de Cosme fût élevé en France auprès du dauphin, jusqu'au temps où le mariage pourroit être consommé. Cette facilité de Henri ne fit qu'embarrasser le grand duc de Florence; forcé de mon-

trer de la reconnoissance et de la joie, il prit le parti de faire de fausses confidences ; il recommanda plus que jamais un secret inviolable qu'il viola plus que jamais ; il avoua qu'il se trouvoit dans une situation difficile à l'égard de l'Espagne, parce que, dans un temps où il avoit eu des précautions à prendre contre ses propres sujets, il n'avoit pas cru pouvoir en prendre de plus sûres que d'introduire des garnisons espagnoles dans ses trois places les plus considérables, Florence, Pise et Livourne ; que ces étrangers étoient devenus ses maîtres, et que s'ils venoient à se douter de ses intelligences avec la France, sa vie ne seroit pas en sûreté ; il falloit donc lui laisser le temps de se délivrer de ces hôtes fâcheux, par des moyens adroits, et sous des prétextes plausibles, tels que les conjonctures pourroient en fournir. Le cardinal Caraffe appuya cette excuse, qui lui parut légitime ; il

étoit d'intelligence avec Cosme, qui lui prêtoit de l'argent dans ses besoins, et dont il vouloit se ménager l'appui auprès de la maison d'Autriche, pour rentrer en grace auprès d'elle, s'il arrivoit qu'un jour les Caraffes fussent abandonnés par la France : car la politique italienne savoit prévoir les malheurs de loin, et la foiblesse force à la prévoyance. Le délai que Cosme obtenoit par-là, il l'employoit à consommer son traité avec l'Espagne, et à se mettre en état de défense contre les François.

Dans l'incertitude sur le choix du parti qu'on avoit à prendre, le duc de Guise voulut juger par lui-même de ce qu'il avoit à se promettre du pape et des efforts que le saint siége faisoit en faveur de la ligue ; il prit la poste pour Rome, accompagné du cardinal Caraffe, qui ne le perdoit jamais de vue : le duc de Guise vouloit aussi conférer avec le cardinal de Tournon, qui avoit un long

usage des affaires de l'Italie. Ils se virent à Fossombrone, le 27 février 1557, et, malgré la présence importune du cardinal Caraffe, qu'on ne pouvoit écarter, et devant lequel il n'y avoit pas moyen de tout dire, il fit aisément sentir au duc qu'il y auroit de la témérité à s'engager dans l'expédition de Naples, sans s'être assuré du duc de Florence, autrement que par des promesses, qui, en Italie, ne signifioient jamais rien. Cosme pouvoit donner la main d'un côté au gouverneur du Milanez, de l'autre au duc d'Albe, et fermer toute retraite aux François, en cas qu'ils éprouvassent quelque disgrace. Le cardinal Caraffe lui-même ne rassuroit contre ce danger qu'en se rendant presque garant de la bonne foi de Cosme : la caution pouvoit elle-même être suspecte.

Le duc de Guise arriva, le 4 mars 1557, à Rome. Le pape, toujours d'assez bonne foi, et toujours impétueux, l'at-

tendoit avec impatience ; il ne pouvoit supporter aucun délai. Quelque temps auparavant, et lorsque le duc de Guise n'étoit point encore parti pour l'Italie, l'impatient pontife avoit mandé (le 18 novembre 1556) les ambassadeurs de France, de Selve et Lansac, et leur avoit demandé, avec inquiétude et avec trouble, des nouvelles du secours promis et attendu de France ; les ambassadeurs n'en savoient point : cette ignorance fut suspecte au pape. « Je suis assuré, » dit-il, des dispositions du roi mon » fils ; mais je ne le suis pas de même » de celles de tous les ministres qu'il » peut employer ; je crains que des in- » trigans ne cherchent à empêcher ou » à retarder l'effet de ses promesses ». Et regardant les ambassadeurs avec un visage menaçant et enflammé de colère, il jura plusieurs fois le Dieu vivant, le Dieu éternel, que s'il apprenoit qu'ils tentassent quelque chose de pa-

reil, il leur feroit voler la tête de dessus les épaules; qu'ils y prissent bien garde; car quand il auroit jeté par terre cent têtes comme les leurs, l'amitié d'entre le roi son fils et lui n'en seroit point altérée, et le roi lui sauroit gré d'avoir puni de faux et traîtres serviteurs: « Que personne, ajouta-t-il, n'ait la » hardiesse de s'interposer entre le roi » mon fils et moi, pour essayer de rom» pre cette amitié, cette parfaite union » qui règne entre nous; car quand ce » seroit le dauphin de France, je ne lui » pardonnerois pas ». Et répétant toujours, avec la même véhémence, la menace de leur faire trancher la tête, il s'échauffa tellement pendant une heure entière, qu'il en perdit la respiration.

Ce fut avec des transports proportionnés à cette véhémence, qu'il reçut le duc de Guise; il donna ordre, en sa présence, aux cardinaux de Pise et de Mirepoix, de rédiger la bulle par la-

quelle il privoit du royaume de Naples son vassal rebelle, Philippe II, et conféroit ce fief au second fils du roi de France; il enveloppoit dans les mêmes censures toute la maison d'Autriche et tous ses adhérens, et la reine d'Angleterre elle-même, ajouta-t-il, si elle étoit assez aveugle pour prétendre faire cause commune avec son mari. Il avertit les cardinaux rédacteurs d'user de la plus grande diligence, et de lui apporter incessamment leur travail; mais le cardinal Caraffe, qui sentit toutes les conséquences d'une pareille bulle, et qui vouloit toujours laisser la porte ouverte à une réconciliation avec l'Espagne, agit sourdement auprès des commissaires, pour tempérer cette ardeur, et les engager à mettre beaucoup de mesure et de circonspection dans ces procédures.

On fit au pape la même proposition qu'on avoit faite au duc de Florence;

on demanda que le jeune marquis de Cava, son petit-neveu, fils du comte de Montorio, fût remis au roi, qui promettoit de lui faire épouser une princesse du sang, et qu'il fût élevé en France auprès du dauphin. Le pape, qui eût pu s'offenser de cette défiance et de cette demande d'un ôtage, répondit qu'il envioit le sort de son petit-neveu, et qu'il voudroit que son rang lui permît d'aller se remettre lui-même entre les mains du roi son fils.

On demanda de plus au pape une place de sûreté; il répondit qu'il ne regardoit comme sûres que les places gardées et défendues par les François; qu'il avoit déjà confié la garde du quartier Saint-Pierre, et de sa propre personne, aux Gascons de Montluc, que le cardinal Caraffe avoit amenés avec lui de France; qu'il n'avoit garde de refuser au duc de Guise une place qu'il ne demandoit que pour l'avantage de la cause

commune : il offrit de lui-même la ville et le port de Civita-Vecchia, qui, peu éloignée de Grosseto et du Montalcin, que les François possédoient encore dans le Siennois, avoit le double avantage d'assurer à l'armée une retraite en cas de malheur, et d'ouvrir par mer une communication avec l'île de Corse et avec Marseille.

Tout alloit bien du côté du pape, mais fort mal du côté des Caraffes, qui, chargés de tout, n'avoient pourvu à rien; le duc de Guise répara le mieux qu'il put leur négligence, et ne pouvant s'en rapporter à des alliés si peu sûrs, il vit tout et fit tout par lui-même; il forma des magasins, et l'on ne dut qu'à ses soins les préparatifs nécessaires pour la guerre; cependant son armée, qu'il avoit laissée derrière lui avec ordre de le suivre, à petites journées, arriva sur les terres de l'église. D'après les instances que faisoient le pape et les

Caraffes de commencer les hostilités contre le royaume de Naples, il entra dans l'Abbruzze en côtoyant les bords de la mer Adriatique, prit d'assaut la petite ville de Campoli, assiégea Civitella. De nouvelles négligences des Caraffes, et sans doute affectées, firent manquer dans le camp des assiégeans, et les contingens que Rome devoit fournir, et les voitures pour les convois, et les outils nécessaires aux travaux d'un siége. Le duc de Guise eut à ce sujet avec le comte de Montebello (Antoine Caraffe) une explication fort vive, d'après laquelle celui-ci, qui commandoit les troupes du saint siége, quitta le camp pour s'en retourner à Rome. Ces lenteurs et ces divisions ayant donné le temps au duc d'Albe de s'avancer, il fallut lever le siége de Civitella, après avoir été repoussé dans deux assauts. Le duc de Guise, qui avoit acquis tant de gloire en faisant lever à

Charles-Quint le siége de Metz, fut très-sensible au petit affront d'en lever un à son tour. Le pape, trompé par ses neveux et par l'événement, rabattit beaucoup de la haute opinion qu'il avoit eue du duc de Guise, et comme il étoit fort indiscret, il s'en expliqua publiquement. Alors le duc de Guise, armé de toute la fierté permise au héros de Metz et de tout le ressentiment dû à la conduite des Caraffes, les accusa hautement, et auprès du pape et auprès du roi, d'intelligence avec le duc d'Albe, et déclara que ne pouvant compter sur eux, il ne se mêleroit en rien de la guerre de Naples, à moins qu'on ne lui donnât pour places de sûreté, outre Civita-Vecchia, les villes de Spolète et d'Orviette, qui le rapprochoient encore plus de ses possessions du Siennois, et le mettoient plus à portée de tenter son expédition de Toscane. Cette demande dévoila ses desseins, et mit en

fureur les Caraffes, qui connurent par-là qu'il vouloit en effet abandonner la guerre de Naples et se livrer à celle de Toscane; le comte de Montebello, ayant encore sur le cœur sa première querelle, vint braver et insulter le duc de Guise sous les fenêtres de son palais, bien sûr que le lieutenant-général et le représentant du roi en Italie respecteroit assez son maître et se respecteroit assez lui-même pour ne pas se commettre avec un particulier insolent. Le cardinal Caraffe imagina un moyen plus adroit de déconcerter les projets du duc de Guise. L'ambassadeur du duc de Florence, soit d'après cette demande du duc de Guise, soit sur des bruits répandus à dessein, vint se plaindre au cardinal Caraffe de ce que, pendant qu'on amusoit son maître de l'espoir de voir son fils devenir gendre du roi, on se préparoit sourdement à l'attaquer sans motif, sans prétexte, sans décla-

ration de guerre ; le cardinal alors feignant le plus grand zèle pour les intérêts du roi, répondit que, non seulement les prétextes, mais les motifs même les plus légitimes ne manquoient point pour cette expédition ; qu'il suffisoit de l'artifice avec lequel Cosme avoit enlevé aux Siennois leur liberté, au roi de France le droit de protection qui lui étoit acquis sur Sienne ; puis s'échauffant par degrés d'une chaleur factice, il l'avertit de se préparer à la restitution, non seulement de Sienne, mais de tout le duché de Toscane, auquel il n'avoit pas un meilleur droit. C'étoit lui révéler les projets du général françois et avertir le duc Cosme d'être prêt pour la défense. Le cardinal crut cependant ce stratagême assez fin pour échapper au duc de Guise ; il crut au moins qu'il passeroit pour une étourderie que le zèle devoit faire excuser ; il osa s'en vanter au duc de Guise, qui ne fut la

dupe de rien, et qui ne vit dans toute cette conduite qu'une double fourberie; l'une par laquelle Caraffe avoit averti le duc de Florence de se tenir sur ses gardes; l'autre par laquelle, pour détourner Guise lui-même de son projet, il lui annonçoit que le duc Cosme étoit averti, et qu'il falloit renoncer à l'avantage d'une surprise: il ne répondit rien, et cherchoit d'autres moyens de succès, lorsque les nouvelles qu'on reçut de Picardie vinrent donner un autre cours à ces intrigues et à ces mouvemens.

A peine la trève de cinq ans étoit-elle signée et ratifiée, qu'on ne s'occupoit que des moyens de la rompre, soit que les deux jeunes rois fussent impatiens de mesurer leurs forces, soit que d'autres passions les entraînassent à la guerre. Philippe II faisoit alors le premier essai de cette politique sombre, cruelle, avide, artificieuse, dont son

nom seul réveille l'idée, et que son éloignement pour les plaisirs et les goûts de son âge avoit fait pressentir dès sa plus tendre jeunesse. On étoit convenu de délivrer les prisonniers de part et d'autre, moyennant une rançon raisonnable; mais Philippe calculoit tout. Il n'y avoit de son côté de prisonnier considérable que le duc d'Arscot, qui s'échappa même du château de Vincennes où il étoit enfermé. La France, au contraire, avoit à réclamer les prisonniers les plus importans et les plus en faveur, tels que François de Montmorenci, fils aîné du connétable; d'Andelot, son neveu, frere de l'amiral de Coligny; le maréchal de la Marck, prince de Sedan, et pour qui Henri II avoit érigé Bouillon en duché. On mit leurs rançons à des prix exorbitans, qu'il fallut payer comptant, car on ne recevoit pas de cautions. Le maréchal de la Marck, dont on vouloit avoir la place de Sedan,

et même celle de Bouillon, fut enfermé dans un cachot sans aucune communication avec sa famille ; on le pressa, de plus, de se déshonorer en quittant le service de la France, et en violant son serment de maréchal de France ; pour l'y forcer, on l'accabla des plus indignes traitemens. A peine sur le trône, c'étoit déjà Philippe II tout entier, et il faut avouer que, si l'esprit de chevalerie se conservoit encore en Espagne, ce n'étoit pas d'après l'exemple du nouveau souverain. La Marck étant inflexible, on mit sa rançon à cent mille écus ; il ne pouvoit la payer sans vendre de ses biens, et pour vendre, il falloit qu'il fût libre ; sa femme et sa fille, l'une fille de la duchesse de Valentinois ; l'autre sa petite fille (et qui fut bientôt après femme de Henri de Montmorenci d'Amville, fils du connétable et connétable lui-même dans la suite), allèrent prendre dans la prison la place, l'une de

de son mari, l'autre de son père. Libre, par leur généreux dévouement, il s'empressoit d'aller leur procurer la liberté par la vente de ses biens ; en mettant le pied sur les terres de France, il meurt subitement dans de violentes convulsions ; il fut ouvert, et les médecins attestèrent qu'il étoit mort de poison ; sa femme et sa fille ne purent obtenir qu'on informât contre les auteurs d'un tel crime, et la considération de leur malheur ne leur fit accorder aucune remise sur l'exorbitante rançon exigée du maréchal. Tels sont les griefs que la duchesse de Valentinois, comme nous l'avons dit plus haut, avoit contre la maison d'Autriche. Qui ne croiroit, d'après toutes ces circonstances, que la mort du maréchal de la Marck doit être imputée au gouvernement espagnol ? C'est aussi l'opinion de divers auteurs ; mais voici ce que dit Brantôme : « *J'ai su pourtant de bon lieu*

» qu'il mourut par autre sujet que je ne » dirai pas, pour fuir scandale, et em- » poisonné pourtant par ses plus proches.».

On peut croire que le duc de Savoie, nouveau gouverneur des Pays-Bas, n'étoit pas disposé à respecter une trève qui devoit le laisser encore pendant cinq ans dépouillé de ses Etats. On arrêta un ingénieur que le duc de Savoie envoyoit sonder les gués de la Somme, et lever les plans de Montreuil, de Corbie, de Péronne, de Saint-Quentin. La vigilance de Vieilleville, gouverneur de Metz, fit avorter divers projets des Autrichiens sur cette place : ils en firent aussi sur Marienbourg, et à une autre extrémité sur Bordeaux ; elles échouèrent de même. L'amiral de Coligny, de son côté, se jugeant autorisé à tout par ces infidélités des Autrichiens, tenta de surprendre Douai, et n'ayant pas réussi non plus, il s'en vengea sur Lens, qu'il pilla. La guerre alors fut sensée ouverte.

Philippe fit mettre aux arrêts l'ambassadeur françois qui résidoit à sa cour ; car il ne respectoit guère plus que n'avoit fait son père ce caractère d'ambassadeur : il ne respecta pas davantage la foi publique, sous laquelle les négocians françois commerçoient dans les Pays-Bas ; il saisit à son profit tous leurs effets. Il passe en Angleterre, entraîne dans sa querelle la reine Marie sa femme, qui envoie un héraut déclarer la guerre à Henri. On ne sait pourquoi ce héraut crut devoir se déguiser en courier ; si c'étoit de peur d'être insulté par le peuple en paroissant avec les marques de son office, il devoit du moins notifier au gouvernement son arrivée et l'objet de sa mission, et demander sauve-garde. Faute de cette précaution, son apparition inattendue à la porte du conseil avec sa cotte d'armes et les autres signes héraldiques, avoit l'air d'une bravade et d'une insulte.

Aussi Montmorenci le jugeant en faute, le menaça-t-il de le faire pendre ; mais cette sévérité n'étant pas du goût du roi, le héraut eut audience. Le roi lui dit : « Héraut, ta commission, dont » j'ai pris lecture, m'a tout appris ; tu » viens de la part d'une dame qui me » déclare la guerre : ce titre m'interdit » toute réplique ; je t'interdis aussi » toute harangue : pars à l'instant. »

Philippe vouloit qu'à son exemple la reine d'Angleterre volât les effets des négocians françois ; elle leur donna quarante jours pour les retirer des terres de son obéissance. Dix mille Anglois passèrent la mer, et vinrent se joindre à la grande armée que le duc de Savoie commandoit dans les Pays-Bas, et qui, après avoir menacé Marienbourg, Rocroy, Mauberfontaine, Mézières, entra dans le Vermandois, et alla faire le siége de Saint-Quentin. Coligny alla s'y renfermer, et le connétable son

oncle s'avança pour le dégager, ou au moins pour lui porter du renfort; alors se livra, le 10 août 1557, la désastreuse bataille, dite de Saint-Quentin, à cause du lieu, et de Saint-Laurent, à cause du jour. Le connétable, qui n'avoit fait part de son plan à personne, et qui croyoit avoir pris toutes les mesures nécessaires, parce qu'il en avoit beaucoup pris, trouva mauvais que le prince de Condé qu'il avoit placé dans un poste d'où ce prince pouvoit observer la marche des ennemis, lui envoyât dire qu'ils s'avançoient, qu'il falloit marcher à eux, et qu'il n'y avoit pas un moment à perdre; Montmorenci répondit avec hauteur que le prince étoit bien jeune pour vouloir apprendre le métier de la guerre à un général qui commandoit les armées avant que le prince fût au monde, et qui espéroit lui en donner encore des leçons dans vingt ans. Ce trait d'humeur fut la cause

de sa défaite ; le connétable trompé par des rapports infidèles, croyoit que le prince avoit mal observé, il ne tarda pas à être désabusé ; voyant le combat engagé avec désavantage, il demanda conseil à un vieil officier, nommé d'Oignon : « Bonhomme, lui dit-il, que » faut-il faire ? — Monseigneur, ré» pondit d'Oignon, je vous l'aurois » bien dit il y a deux heures, à présent » je n'en sais rien. » La gendarmerie françoise accablée par le nombre, et pliant sous les pistolets des Reitres, genre d'armes qui répugnoit alors à la valeur personnelle, et contre lequel elle n'étoit pas encore suffisamment aguerrie, fut renversée et mise en déroute. L'infanterie qui, formant un bataillon carré, repoussoit de toute part la cavalerie ennemie, ne put être entamée qu'à coups de canon ; alors la cavalerie y pénétrant, écrasa et sabra tout. On compta parmi les morts un

prince du sang, Jean de Bourbon, comte d'Enghien, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, du prince de Condé, du cardinal de Bourbon, et de cet autre comte d'Enghien, vainqueur à Cérisoles; un Turenne, un Rochechouart; le fils de ce brave la Roche du Maine, si célèbre sous François I.er, et qui plus que sexagénaire alors, perdit dans ce combat son fils et la liberté; plus de six cents autres gentilshommes des meilleures maisons. Parmi les prisonniers, premièrement le général lui-même, le connétable, qui avoit eu la cuisse fracassée d'un coup de pistolet, et de la vie duquel on douta quelque temps, et Montmorenci-Monberon, son quatrième fils; un prince du sang, le duc de Montpensier, d'une branche cadette de la maison de Bourbon, lequel fut depuis, dans les guerres civiles, la terreur des hugenots; le maréchal de saint André le duc de Longueville;

un Gonzague, frère du duc de Mantoue; des Larochefoucauld, des d'Aubigné, des Gontaut-Biron, etc. Le duc de Nevers et le prince de Condé sauvèrent les débris de l'armée, et firent leur retraite à la Fère. Le roi étoit à Compiègne lorsqu'il reçut la nouvelle de cette défaite, il convoqua l'arrière-ban; il rappela d'Italie le duc de Guise; il tira du Piémont et de l'armée du maréchal de Brissac, le vieux de Thermes, dont il crut que l'expérience lui seroit utile, et le jeune d'Anville, second fils du connétable, dont la valeur brillante ajoutoit alors un nouvel éclat à ce grand nom de Montmorenci; il les manda en France avec de grands corps de troupes, secours nécessaire peut-être dans la conjoncture, mais qui dégarnissoit l'Italie; et pouvoit par son départ en entraîner la perte. On a beaucoup dit que le duc de Savoie auroit dû marcher à l'instant vers Paris, et qu'il s'en fût aisément

rendu maître au milieu de la consternation que l'échec de Saint-Quentin répandoit dans cette capitale, comme on a dit qu'Annibal avoit mieux su vaincre que profiter de la victoire, parce qu'après la bataille de Cannes, il n'avoit point marché droit à Rome. On ne risque rien de suspendre son jugement sur ces prétendues fautes d'Annibal et de ses imitateurs, qui devoient savoir mieux que nous ce qui convenoit aux circonstances où ils se trouvoient.

Le roi d'Espagne étoit à Cambrai; il semble que de part et d'autre les rois rivaux s'approchoient du théâtre de la guerre, comme s'ils eussent voulu se combattre en personne. Philippe vint sur le champ de bataille après la victoire, pour en recueillir les fruits. Le duc de Savoie lui présenta cinquante drapeaux, trente cornettes, vingt guidons, dix-huit pièces d'artillerie et une

multitude de prisonniers, monumens d'un important succès. Philippe voulut en perpétuer la mémoire par un monument plus durable, et il bâtit l'Escurial, qui atteste encore à l'Univers l'importance qu'il attachoit à une victoire remportée sur les François. On n'érige pas de tels édifices pour un événement d'un ordre commun. Si cependant le succès des Espagnols avoit été plus solide, ce seroit à St.-Quentin qu'on verroit ce monument. L'édifice au reste est aussi bizarre que vaste et magnifique; il a deux cent quatre-vingt pas de long et environ deux cent soixante de large; il est en forme de gril, par allusion au gril de St. Laurent, auquel l'église est dédiée, et à la protection duquel Philippe faisoit honneur de sa victoire, parce qu'il l'avoit remportée le jour de la fête du saint. L'or, l'argent, les pierres précieuses y sont dans une profusion étonnante; on

l'admire surtout les armes d'Espagne formées de pierres fines de diverses couleurs ; c'est la sépulture des rois et des reines, c'est le St.-Denis de l'Espagne, et il surpasse de beaucoup le nôtre en grandeur, en magnïficence, et par la richesse de son trésor. La sacristie est ornée de tableaux du Titien et d'autres peintres fameux ; la bibliothèque de l'Escurial est célèbre par le nombre de ses volumes tant imprimés que manuscrits. On compte dans le couvent plus de onze mille fenêtres, quatorze mille portes (1), plus de huit cents colonnes, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours. Les bâtimens de l'Escurial commencés en 1562 n'ont été achevés qu'en 1584.

Les Espagnols, après la victoire de St.-Quentin, reprirent les opérations du siége de cette place, Coligny qui la

(1) Ce nombre varie dans les différentes relations.

défendoit et qui feignoit d'espérer, contre toute espérance, convoque à l'hôtel de ville une assemblée générale, où il déclare que s'il lui arrive jamais de prononcer le mot de *capitulation*, il consent et il ordonne qu'on le jette, pieds et poings liés, dans le fossé, et menace du même traitement quiconque osera proposer de se rendre. Cependant les ennemis étoient logés et à couvert dans les fossés, ils poussoient les mines jusqu'au centre de la place, leur artillerie fracassoit les portes et renversoit les tours. saint Remi, le plus grand ingénieur du temps, enfermé avec l'amiral dans la place, lui déclara (et Coligny le savoit aussi bien que lui) qu'il n'y avoit plus dans son art aucune ressource qui pût défendre la ville, seulement pendant un jour. Le 26 août, les ennemis mirent le feu à trois mines. Le lendemain assaut général par onze brèches toutes praticables. L'amiral par-

tage sa garnison entre ces onze brèches et réserve les deux plus dangereuses pour lui et pour d'Andelot son frère. Tous deux, à leur poste, repoussent les Espagnols, lorsque tout d'un coup Coligny aperçoit du tumulte et voit du désordre à la brèche la plus voisine et pour laquelle il y avoit en apparence le moins à craindre. Il y court avec quelques gardes, la brèche avoit été lâchement abandonnée dès la première attaque et les Espagnols s'y précipitoient en foule; Coligny enveloppé de toute part, fut bientôt désarmé et pris, ainsi que d'Andelot et saint Remi. On a de Coligny même une relation de ce siége, où il se plaint de la mauvaise volonté qu'il avoit trouvée dans les bourgeois. Des auteurs l'accusent d'y avoir contribué par le mépris offensant qu'il témoignoit, ainsi que d'Andelot son frère et les calvinistes leurs amis pour les cérémonies religieuses, au mi-

lieu de ce peuple orthodoxe et dévôt.

Après Saint-Quentin, les Espagnols prirent le Catelet, Ham, Chauni; Paris s'alarma et commença des retranchemens du côté de Montmartre; mais le duc de Nevers le couvrit et le mit à l'abri de toute insulte par un bon camp retranché sur la rivière d'Oise, où ses troupes étoient plus en sûreté que dans aucune place du royaume. Cependant les dix mille Anglois qui servoient à regret dans l'armée espagnole et qui craignoient de préparer des fers à leur patrie, en contribuant à augmenter la puissance de Philippe, se hâtèrent de repasser dans leur île, sous prétexte de quelque incursion des Écossois dans les provinces septentrionales de l'Angleterre. Les Allemands s'accordoient mal aussi avec les Espagnols et désertoient en foule, l'armée s'affoiblissoit sensiblement, et Philippe se vit obligé de rentrer dans les Pays-Bas et d'avancer

le temps des quartiers d'hiver. Le duc de Guise qui arriva sur ces entrefaites, acheva d'ôter aux Autrichiens toute espérance.

Ce prince n'étoit pas content de sa campagne d'Italie, parce qu'il s'étoit vu forcé de reculer devant le duc d'Albe, mais ses amis, enhardis surtout par la défaite et la prison du connétable et de l'amiral, ne tarissoient pas sur ses louanges; ils trouvoient beaucoup d'éloges à donner à cette expédition, dont le duc de Guise avoit la modestie ou l'orgueil d'être presque humilié. Lui seul, disoient-ils, avoit pu démentir le proverbe qui faisoit de l'Italie *le tombeau des François;* lui seul avoit pu, avec une poignée de monde, traverser tous les divers Etats de cette contrée, ce que le maréchal de Brissac lui-même avoit jugé impossible, s'y maintenir à travers les intrigues et les trahisons de ses alliés, ce qui étoit encore plus difficile,

et en ramener son armée plus saine et plus nombreuse qu'elle n'y étoit entrée. Il s'éleva en sa faveur un cri public, qui, par la comparaison de ses exploits avec les échecs des autres généraux, contribua beaucoup à le faire nommer lieutenant-général du royaume avec l'applaudissement universel. On estima le zèle vertueux et désintéressé du duc de Nevers, qui, après avoir sauvé la France dans le moment le plus critique, descendit sans regret au second rang, remit le bâton de commandement au duc de Guise, avec les troupes qu'il avoit recueillies dans son camp, et, quoique son égal, consentit à servir sous lui.

Le duc de Guise justifia l'honneur qu'on lui déféroit en cette occasion par un exploit plus glorieux encore que la défense de Metz, il rendit Calais à la France au milieu de l'hiver, au mois de janvier 1558, et les Anglois

pour s'être alliés avec l'Autriche, furent entièrement chassés du royaume, au bout de deux cent dix ou douze ans. Le duc de Nevers eut encore l'honneur de contribuer à ce succès par une marche qu'il fit du côté du Luxembourg, comme s'il eût eu intention de pénétrer dans cette province; le roi d'Espagne n'en fut pas la dupe et avertit la reine Marie que c'étoit à Calais qu'on en vouloit, il offrit d'y mettre une garnison flamande; sa docile épouse eût consenti à tout, mais les Anglois se défièrent avec raison d'une offre si évidemment intéressée et surtout de la part de Philippe II, qui commençoit à se faire connoître et qui n'y gagnoit pas. Ils ne purent d'ailleurs supposer tant d'audace à des vaincus (1).

Dans les détails de cette expédition,

(1) *Non ea vis animo, nec tanta superbia victis.*
VIRG. Enéid. lib. 1.

le duc de Guise, quand il le fallut, donna l'exemple au soldat de rester dans l'eau jusqu'à la poitrine. Après le succès, il distribua les récompenses avec profusion aux officiers et aux soldats et ne se réserva rien. Chez lui, la magnificence d'un grand prince embellissoit toujours les succès d'un général heureux.

Les partisans de l'amiral de Coligny réclamèrent pour lui l'honneur de la prise de Calais; le duc de Guise, disoient-ils, n'avoit fait que suivre les mémoires de l'amiral et qu'exécuter son plan, l'amiral n'ayant pu l'exécuter lui-même à cause de sa prison. Ce qui paroît constant, c'est que la première proposition du siége de Calais vint du roi, sur les notions que lui avoit fourni Senarpont ou Senerpont, gouverneur de Boulogne, et que le duc de Guise regarda d'abord la chose comme impossible. Nous ignorons quel

rapport il pouvoit y avoir sur ce point entre les idées de Senarpont et celles de Coligny ; ce ne fut qu'après que la possibilité d'exécuter le plan de Senarpont eut été vérifiée sur les lieux par Strozzi, que le duc de Guise se rendit et consentit à l'essai, sans cependant vouloir être responsable de l'événement ; mais il exécuta comme il savoit exécuter et comme s'il eût répondu de tout sur sa tête ; il exécuta en héros ce qu'il avoit entrepris en général circonspect.

Il ne laissa point son ouvrage imparfait. Pour achever l'expulsion des Anglois, il restoit à prendre deux autres places, qui, ainsi que Calais, avoient toujours été réputées imprenables. C'étoient la ville de Guines et le château presque inaccessible de Ham ; tout fut soumis, et toujours au milieu de l'hiver, et toujours par cette attention du général à se dévouer le

premier aux plus violentes fatigues et aux plus pressans dangers. C'est tout cet arrondissement de Calais qu'on nomme encore : *pays reconquis.*

C'étoit un proverbe reçu en France pour désigner un mauvais général, un guerrier sans mérite, de dire : *il ne chassera pas les Anglois de la France.* Ce proverbe prouve et le desir et le peu d'espérance qu'on avoit d'être délivré de ces fâcheux voisins ; c'est ce desir que le duc de Guise remplissoit contre toute espérance. Le sauveur de Metz, le conquérant de Calais, le vainqueur des Anglois et des Espagnols fut alors, et à juste titre, l'idole de la France et le héros de l'Europe.

Les Anglois ne pardonnèrent cet affront ni à Philippe II, qui le leur avoit attiré, ni à leur reine Marie qui non seulement n'avoit pas su le prévenir, mais qui se l'étoit aussi attiré par les secours qu'elle avoit fournis, malgré

eux, à son mari; l'un fut l'objet éternel de leur haine; l'autre de leur mépris.

Cette conquête de Calais ne pesoit guères moins sur le roi d'Espagne que sur les Anglois. La partie de la Flandre qui confine au *pays reconquis*, n'avoit aucune place forte de ce côté, les souverains des Pays-Bas ayant toujours cru n'avoir rien à craindre du voisinage des Anglois, dont l'établissement sur cette côte leur paroissoit au contraire une forte barrière entr'eux et la France.

L'éclat de cette conquête eut aussi une influence sensible sur une question de préséance qui s'élevoit alors pour la première fois entre la France et l'Espagne. De temps immémorial l'ambassadeur de France n'avoit cédé le pas dans les cérémonies publiques qu'à l'ambassadeur de l'empereur. Vargas étoit depuis longtemps à Venise ambassadeur

de Charles-Quint, qui étoit tout à-la-fois empereur et roi d'Espagne. En vertu du premier de ces deux titres de son maître, et non du second, Vargas avoit la préséance sur l'évêque de Lodève, ambassadeur de France. Depuis l'abdication de Charles-Quint, Vargas n'étant plus qu'ambassadeur du roi d'Espagne (Philippe II), voulut conserver cette préséance à laquelle il étoit accoutumé. Le lustre que la puissance de Charles-Quint avoit répandu sur la monarchie d'Espagne, la réunion de tant de couronnes, soit dans l'ancien monde, soit dans le nouveau, sur la tête de Philippe II, et la masse de grandeur et de puissance qui en résultoit, étoient les raisons dont cet ambassadeur jurisconsulte appuyoit sa prétention. L'évêque de Lodève la combattit, mais les conjonctures ne lui étoient pas favorables. La bataille de St.-Quentin donnoit une telle supériorité à l'Espagne, et les Vé-

nitiens craignoient tant de déplaire à Philippe II, que la réclamation de l'ambassadeur françois ne fut pas accueillie; d'ailleurs le terme de son ambassade approchoit : il se contenta de protester contre l'usurpation et de s'absenter des cérémonies publiques. Il fut relevé dans son ambassade par un autre prélat; mais ce prélat, François de Noailles, évêque de Dax, grand négociateur, avoit des inclinations chevaleresques et étoit entouré de gentilshommes et de chevaliers; il demanda justice au sénat de Venise, et en cas de refus, menaça de se la rendre lui-même. Le sénat croyant voir d'un côté le droit, de l'autre la puissance, fut fort embarrassé, il prétendit que cette contestation ne pouvoit être jugée qu'à la cour du pape ou à celle de l'empereur. Mais répliqua Noailles, il ne s'agit pas de décider une question difficile, il s'agit de maintenir un droit établi, de suivre l'usage et d'empêcher

une usurpation. Les Vénitiens demandèrent au moins qu'on leur donnât le temps de constater l'usage sur les registres du Vatican, et qu'en attendant, les deux ambassadeurs s'absentassent des cérémonies et s'abstinssent de toute voie de fait. Vargas, pour qui c'étoit déjà un gain de rendre la chose problématique (1), y consentit; Noailles, bien sûr que les registres du Vatican seroient pour lui, donna aussi son consentement : on n'avoit point fixé de terme pour cette recherche, et les Vénitiens, grands temporiseurs, espéroient renvoyer bien loin la décision sur laquelle on les pressoit; mais lorsque la reprise de Calais eut rendu un grand éclat aux armées françoises et rétabli entre les deux rois l'égalité, sinon d'Etats, au

(1) *Iste tulit pretium jam nunc certaminis hujus*
Quo, cùm victus erit, mecum certasse feretur.
Metamorph. lib. 13.

moins de puissance au-dehors, Noailles fit signifier au sénat, que, conformément aux ordres du roi son maître, il assisteroit à une cérémonie qui devoit avoir lieu incessamment, qu'il y marcheroit dans le rang qui lui appartenoit et où il sauroit se maintenir contre tout contradicteur, quel qu'il pût être : les Vénitiens essayèrent inutilement de l'en détourner; ils furent obligés enfin de s'excuser auprès de Vargas sur la nécessité de suivre l'ordre établi. Vargas prit le parti de s'absenter, et qui s'absente en pareil cas, perd sa cause; bientôt après il quitta Venise et Philippe, pendant longtemps, n'y envoya plus d'ambassadeur.

Lorsqu'après la déroute de St. Quentin, le duc de Guise avoit été rappelé au secours de la France, le roi l'avoit chargé d'annoncer au pape que ce désastre rompoit ou suspendoit du moins pour un temps, les mesures prises avec

lui; il lui conseilloit enfin de traiter avec l'ennemi commun aux conditions les plus supportables qu'il pourroit obtenir. Le pape fléchit noblement sous le malheur, il se mit aisément à la place de son allié malheureux, il le plaignit et parut plus touché de la situation de la France que de la sienne propre; il pressa lui-même le duc de Guise d'accélérer son départ; il assura le roi que puisque Dieu leur envoyoit cette humiliation, il alloit faire les premières démarches pour la paix, mais qu'il ne souscriroit à aucune condition avilissante ni préjudiciable aux droits du saint siége : il tint parole. Il recourut à la médiation de la république de Venise et du duc de Florence, et envoya deux cardinaux entamer les négociations pour la paix dans le camp ennemi. Le duc d'Albe voulut d'abord s'enorgueillir du succès de Saint-Quentin; il crut que le vieux pontife, abandonné

de ses alliés, seroit accablé d'un tel coup et recevroit toutes les lois qu'il voudroit lui dicter; il rejeta les premières propositions avec hauteur, s'approcha brusquement de Rome comme pour y livrer l'assaut, et crut qu'il n'y avoit qu'à intimider un vieillard pour l'amener à tout ce qu'il voudroit; mais jamais on n'intimidoit Paul IV; son inflexibilité triompha des ruses et de la fierté du duc d'Albe: c'étoit lui qui, au nom de Philippe II, pardonnoit au pape; ce fut lui, qui dans le traité, demanda pardon au pape et lui fit, au nom du roi d'Espagne, les soumissions accoutumées. Le pape, comme un père clément et miséricordieux, le reçut en grace, voulut bien oublier le passé, reconnoître Philippe pour son fils, renoncer à la ligue des Caraffes avec la France et observer la plus exacte neutralité envers les deux souverains.

Ce pape portoit partout cette in-

flexibilité qui lui avoit quelquefois réussi, et toutes ses démarches se ressentoient de l'inclination qu'il avoit toujours eue pour la France et de son éloignement pour la maison d'Autriche. Après l'abdication de Charles-Quint, le roi des Romains Ferdinand son frère, que son esprit de conciliation et de paix et sa douceur politique à l'égard des protestans rendoient cher à l'Allemagne, avoit été unanimement élu empereur; il desiroit faire passer son titre de roi des Romains à Maximilien son fils, afin de lui assurer la succession à l'Empire; mais pour cela il falloit, d'après les usages du temps, avoir reçu la couronne impériale des mains du pape. Or il ne plaisoit point au pape de reconnoître Ferdinand Ier. pour empereur, et il faisoit, pour motiver ce refus, un raisonnement excessivement pontifical. L'élection de Ferdinand, disoit-il, est nulle; 1°. comme faite hors du cas uni-

que où elle pouvoit être légitime. Le droit des électeurs est une concession du saint siége ; or la bulle qui porte concession, ne spécifie que le cas de vacance par mort, et non celui de vacance par démission. Charles-Quint avoit reçu la couronne impériale des mains de Paul III ; c'est dans les mains de Paul IV qu'il devoit la remettre. 2°. Autre moyen de nullité aux yeux de Paul : parmi les sept électeurs, il y en avoit trois d'hérétiques frappés des foudres de l'église. De plus, il reprochoit à Ferdinand lui-même cette indulgence pour les luthériens, dont on lui savoit gré en Allemagne et qui pouvoit seule y entretenir la paix. Il voyoit l'archiduc Maximilien entouré d'hérétiques, et la communion sous les deux espèces étoit déjà permise dans les Etats héréditaires d'Autriche. De tout cela le pape concluoit qu'il falloit que Ferdinand renonçât aux droits de son élection et remît la couronne impériale

entre ses mains ; il ajoutoit qu'ayant seul droit d'en disposer, il en disposeroit à la satisfaction de tous les deux, et que le prince ne perdroit rien à cette soumission.

Ferdinand jugea qu'il perdroit tout en perdant l'estime et la confiance du corps germanique, qui ne lui pardonneroit jamais cet avilissement de la couronne impériale. Il jugea qu'il pouvoit se passer du pape, et pour être empereur et pour faire son fils roi des Romains. Il convoqua pour cet effet une diète à Augsbourg, où il eut tant de satisfaction de se voir reconnu pour empereur par Henri II, qu'il avoit craint d'avoir pour concurrent, et à l'ambition duquel Paul IV avoit présenté indirectement cet appât, qu'il admit les ambassadeurs françois à la diète : c'étoient Marillac, archevêque de Vienne, et Bourdillon, lieutenant-général au gouvernement de Champagne. A la vé-

rité, il leur demanda la restitution des Trois-Evêchés; les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avoient pas d'instructions sur cet article. L'empereur n'insista pas, et dit même en particulier aux ambassadeurs, comme en s'excusant, que sa qualité de chef de l'empire avoit exigé de lui cette demande publique, mais qu'en tout état de cause, le roi de France pouvoit compter sur son amitié : c'étoit leur promettre que la France garderoit les Trois-Evêchés; et c'est ce qui arriva.

La guerre dura encore cette année (1558) entre les rois de France et d'Espagne. L'Italie étoit des possessions françoises la partie foible et abandonnée; il n'y avoit peut-être que le maréchal de Brissac capable de s'y soutenir dans l'état de dénuement où on le laissoit. Les Autrichiens, sous la conduite du duc de Sessa, étoient en forces dans le Milanez et le Piémont; ils prirent

d'abord divers châteaux qui commandoient les gorges du marquisat de Saluces, tels que Cental, Démont, Roquesparvière, puis Montcalvo, d'où dépendoit la communication du Piémont avec le Montferrat : ils s'approchèrent même de Casal; mais ayant été repoussés, ils rentrèrent dans le Milanez.

La gloire du duc de Guise alloit toujours en croissant; il avoit commencé la campagne par rendre Calais à la France, il la finit par lui donner Thionville, place qui mettoit à l'aise le gouverneur de Metz, et qui donnoit entrée dans le Luxembourg. Montluc fait au duc de Guise un singulier reproche de ce qu'il écrivoit lui-même ses dépêches, et il égaye à ce sujet le récit du siége de Thionville, par une anecdote qui peint bien, d'un côté, le caractère étourdi et bouillant de Montluc, de l'autre, l'humeur indulgente et gaie du

duc de Guise. Montluc arrivoit tout échauffé de la tranchée, pour demander un renfort dont on avoit besoin. « Le » duc étoit logé, dit Montluc, dans » une maisonnette basse que je ne con- » noissois pas. Là, je trouvai M. de » Bourdillon, qui a été depuis maré- » chal de France (c'est cet ambassadeur » qui accompagna Marillac à la diète » d'Augsbourg), auquel je demandai où » étoit monsieur : il me dit qu'il écri- » voit; alors je dis : au diable les écri- » tures; il semble qu'il veuille ménager » ses secrétaires, c'est dommage qu'il » n'est greffier du parlement de Paris, » car il gagneroit plus que du Tillet ni » tous les autres. M. de Bourdillon se » mit fort à rire, parce qu'il vit bien » que je ne soupçonnois pas que M. de » Guise m'entendoit, et il m'aiguillon- » noit pour me faire parler sur ce gref- » fier. Alors M. de Guise sortit en riant : » eh bien! *monseigne*, c'est le nom qu'il

» me donnoit en plaisantant, serois-je
» bon greffier? Jamais je n'eus tant de
» honte, et me courrouçai contre M. de
» Bourdillon, de ce qu'il m'avoit fait
» ainsi parler, mais il n'en faisoit que
» rire. »

Le renfort partit à l'instant.

A ce même siége, le duc de Guise examinant avec le maréchal de Strozzi, un lieu propre à établir une batterie, ayant la main appuyée sur son épaule, le maréchal fut renversé mort d'un coup d'arquebuse : étranger vraiment françois par son amour pour sa patrie adoptive, le duc de Guise qui se connoissoit en hommes, vouloit toujours l'avoir à ses côtés, et lui renvoyoit une partie de la gloire qu'il avoit acquise à Metz, à Calais et à Thionville. Son bâton, de maréchal de France, fut donné au vieux de Thermes, qui eut cette même année, à Gravelines, le même sort que Strozzi avoit eu en 1554, à

Marciano, celui d'être battu, sans rien perdre de sa gloire. Le duc de Guise, en même temps qu'il assiégeoit Thionville, l'avoit envoyé avec une division pour pénétrer en Flandre et faire diversion de ce côté; il prit Bergue Saint-Vinox, et pilla Dunkerque; le comte d'Egmont, le plus actif des généraux de Philippe, celui-là même qui eut la tête tranchée dans la suite, pour avoir favorisé la révolte des Flamands, s'avança pour couper aux François le retour, et les enfermer entre la rivière d'Aa et la mer. Une violente attaque de goutte ne permettoit à de Thermes, ni de monter à cheval ni de s'y tenir; il donna à un de ses lieutenans, Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, les instructions les plus précises; le lendemain, emporté par son inquiétude, il part lui-même, range son armée en bataille; adossé à la mer près de Gravelines, ayant sa droite appuyée à la rivière d'Aa, il

Digitized by Google

couvre sa gauche de chariots, et la protège de toute son artillerie. Il repousse jusqu'à deux fois les Flamands, quoique beaucoup plus nombreux. Mais le hazard adresse vers ces parages dix ou douze navires chargés d'Anglois, qui, attirés par le bruit du canon, s'approchent du rivage, entrent dans la rivière, et pleins de ressentiment de la perte de Calais, saisissent cette occasion de s'en venger; ils font une décharge de toute leur artillerie sur les François, qui, surpris de cette attaque inattendue, et cherchant à s'éloigner de la mer et de la rivière, font un mouvement irrégulier; ce mouvement les met en désordre. Le comte d'Egmont, qui avoit été renversé de cheval, se relève, revient à la charge, y ramène des corps qui avoient plié, y conduit des corps qui n'avoient pas encore donné; les François sont accablés et mis en déroute: d'Egmont est vainqueur, grace à ces Anglois, contre

lesquels toute la prudence du général françois n'avoit pu prendre aucune précaution. Le maréchal de Thermes, Villebon, son lieutenant, qu'il avoit envoyé d'abord pour le remplacer, et plusieurs autres chefs distingués, restèrent prisonniers.

Depuis la captivité du connétable, toute l'autorité étoit entre les mains des Guises, malgré le roi qui n'aimoit et ne regrettoit que son connétable. Jamais roi n'a plus connu l'amitié que Henri II; ses lettres au connétable prisonnier en sont un monument authentique. Cette amitié d'un roi jeune encore pour un ancien serviteur, pour un vieillard austère, ami de l'ordre, ennemi de toute corruption, ne pouvoit avoir rien que de pur et de respectable. Montmorenci, à la vérité, étoit dans les intérêts de la maîtresse, et s'allioit avec elle, mais son inflexible fierté suffit pour garantir que c'étoit par inclination, et

non par bassesse. Les partisans de la maison de Lorraine, dans le parallèle qu'ils faisoient des Guises avec Montmorenci leur rival, proclamoient le duc de Guise sauveur de la France, et réparateur des torts de Montmorenci, qu'ils accusoient de l'avoir perdue; mais si Montmorenci avoit perdu la France, c'étoit en se perdant lui-même; c'étoit en voulant la sauver; c'étoit après l'avoir sauvée plusieurs fois: le roi eût été ingrat et injuste, si le malheur de ce général lui avoit fait oublier ses services. Le roi rendoit justice à ceux des Guises, auxquels le bonheur donnoit alors plus d'éclat; il rendoit justice à leurs grands talens, mais il ne les aimoit pas, et par cette aversion secrète, peut-être rendoit-il encore justice à leur ambition; il voyoit en eux des rivaux qui triomphoient du malheur de son ami, qui avoient intérêt de perpétuer la guerre pour prolonger

la captivité du connétable. Henri et Diane de Poitiers rendoient compte de ces dispositions à leur ami, car ils écrivoient ensemble dans la même lettre, se cédant et reprenant la plume tour-à-tour, et signoient : *Vos anciens et meilleurs amis, Diane et Henri.* Ils le conjuroient, ils lui ordonnoient de se racheter à quelque prix que ce fût, et de compter pour rien tous les sacrifices qu'il faudroit faire pour y parvenir. Ils entendoient que ces sacrifices se feroient aux dépens de l'Etat ; nous voyons au contraire que l'Hôpital, qui n'aimoit pas le connétable, et qui avoit alors la faveur des Guises, par laquelle il obtint dans la suite la dignité de chancelier, combat cette idée dans ses poésies, et qu'il dit que ceux qui se sont laissé prendre, doivent se racheter à leurs dépens ; il y a cependant tel personnage que l'Etat peut avoir intérêt de racheter, et d'ailleurs si le principe de l'Hô-

pital étoit admis dans toute sa rigueur, il pourroit ralentir l'ardeur des guerriers, en leur faisant trop craindre une captivité qui pourroit entraîner leur ruine.

Le roi se dégoûtoit donc de cette guerre, et n'aspiroit plus qu'à une paix qui lui rendît son ami. On tint à diverses reprises des conférences pour cet objet.

Cette duchesse douairière de Lorraine, Christine de Danemarck, nièce de Charles-Quint, à qui le roi avoit ôté l'administration de la Lorraine et la tutelle de son fils, desira de revoir ce fils dont elle étoit séparée, et qui étoit élevé en France; le cardinal de Lorraine le lui amena sur la frontière des Pays-Bas; l'entrevue pensa manquer par des raisons d'étiquète, la mère voulant que son fils vînt à sa rencontre, et le cardinal prétendant qu'il n'étoit pas de la dignité d'un ministre de France d'aller au-devant de qui que ce fût au-delà des

frontières. La duchesse avoit avec elle des généraux et des ministres du roi d'Espagne. On jeta dans la conférence quelques propositions de paix qui n'aboutirent à rien. Granvelle, évêque d'Arras, suffragant très-peu docile du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et à ce titre son métropolitain(1), repoussa ses propositions par des propositions si éloignées, et vouloit qu'on partît de bases si différentes, qu'il ne fut pas possible de se rapprocher; d'ailleurs le cardinal de Lorraine, comme nous l'avons dit, ne desiroit pas assez sincèrement la paix, pour s'attacher avec beaucoup d'ardeur à lever les obstacles.

Il y eut d'autres conférences à l'ab-

---

(1) Arras étoit encore suffragant de Reims. Cambrai ne fut érigé en Métropole, et n'eut Arras pour suffragant, que l'année suivante (1559).

baye de Cercamp, dans l'Artois, sur les confins des deux Etats. Parmi les plénipotentiaires françois, se trouvoient deux des prisonniers les plus considérables, le connétable de Montmorenci lui-même, et le maréchal de Saint-André, qui, pendant ce temps, restèrent seulement prisonniers sur leur parole, et jouissant d'une demi-liberté; on leur associa le cardinal de Lorraine, qu'on n'osa pas exclure de ces conférences, Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, depuis garde des sceaux, créature des Guises, et le secrétaire d'Etat Laubespine; de la part de Philippe, c'étoient ses capitaines les plus renommés et les plus affidés : le duc d'Albe, le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, Rui-Gomès de Silva, l'évêque d'Arras, Perrenot de Granvelle, et un docteur Viglius. La reine d'Angleterre et le duc de Savoie furent aussi représentés à cette assemblée, et le roi de Navarre, allié des

François à ce titre, et par sa naissance François et premier prince du sang, ne le fut pas, ce qui étoit injuste et annonçoit déjà de l'infériorité de la part de la France. Le connétable n'eut rien de plus pressé que de venir trouver le roi au camp d'Amiens, sous prétexte de lui demander des instructions particulières. Henri alla très-loin au-devant de son ami, et pour ne le pas quitter un moment pendant le peu de temps qu'ils avoient à être ensemble, il voulut partager avec lui sa chambre et même son lit, selon l'usage des amis de ce siècle. Le plus grand obstacle à la paix, étoit l'extrême desir qu'en avoit le roi, et qu'il ne savoit pas dissimuler; Philippe n'en étoit que trop instruit, et réglant sur cela sa politique, il faisoit des demandes inadmiissbles. Quoique personne ne réclamât les Trois-Evêchés au nom de l'Empire, Philippe, à qui cet intérêt étoit étranger, puisqu'il n'étoit point

empereur, mais qui vouloit se donner et sur la branche cadette de sa maison, et sur tout le corps germanique, les droits d'un protecteur, exigeoit cette restitution, disant qu'à titre de fils et de neveu, son honneur étoit intéressé à ne pas souffrir que l'Empire fît une telle perte, pour avoir embrassé la querelle de ses chefs dont l'un étoit père, l'autre l'oncle de Philippe; enfin il fatigua et rebuta par ses demandes exorbitantes les plénipotentiaires françois et Montmorenci lui-même, lequel dans une seconde visite qu'il vint faire au roi, à Beauvais, pour prendre congé de lui avant de retourner dans sa prison des Pays-Bas, obtint du roi (qui auroit été bien fâché de le revoir sans lui accorder quelque grace) la survivance de sa charge de grand-maître de la maison du roi pour son fils aîné (François).

Les conférences de Cercamp étoient alors suspendues par la mort de la reine

d'Angleterre, Marie, qui emportoit au tombeau la douleur de la prise de Calais, et qui disoit en mourant, que si l'on ouvroit son cœur, on y trouveroit le nom de *Calais* écrit en lettres de sang; Elisabeth sa sœur, qui lui succédoit, demandoit du temps pour se mettre au fait des affaires avant de reprendre la négociation. Montmorenci, revenu dans les Pays-Bas, déclara qu'il renonçoit aux fonctions de plénipotentiaire, qu'il jugeoit peu convenables en effet à un prisonnier; qu'il voyoit bien qu'on croyoit pouvoir faire acheter sa liberté au roi de France, par des sacrifices auxquels, lui, Montmorenci ne consentiroit jamais, qu'il l'avoit dit et ne cesseroit de le dire au roi; que ses dispositions testamentaires étoient faites, et ses affaires réglées en France; que son parti étoit pris d'attendre dans la captivité la fin d'une vie qui ne pouvoit pas être encore bien longue, vu

son grand âge; que si Philippe, plus juste et plus humain, consentoit à n'exiger de lui qu'une rançon proportionnée à la fortune d'un particulier, il se racheteroit, mais qu'il ne souffriroit jamais que sa délivrance fût un fardeau qui pesât sur la fortune publique. On connoissoit l'inflexibilité de Montmorenci; on fit attention à ce discours, on craignit, si le temps ou l'absence faisoit oublier Montmorenci ou affoiblissoit son crédit, de retomber entre les mains des Guises, qui ne vouloient point la paix, et qui certainement ne feroient aucun sacrifice pour l'obtenir. On prit le parti de fixer la rançon du connétable à deux cent mille écus, mais dont on convint secrètement de lui remettre la moitié, s'il procuroit la paix. Montmorenci, devenu libre en donnant caution, reparut à la cour et affermit encore son crédit, en achevant le mariage de Damville son second fils,

avec Antoinette de la Marck, petite-fille de la duchesse de Valentinois; son fils aîné (François) étoit gendre du roi, ayant épousé Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri, veuve d'Horace Farnèze. Les Guises donnèrent aussi deux forts appuis à leur puissance et à leur grandeur, par deux mariages: l'un, celui de la reine d'Ecosse, Marie Stuart, leur nièce, avec le dauphin François, qui fut bientôt après, le roi François II; l'autre, celui de l'aîné de leur maison, du jeune duc de Lorraine Charles III, avec madame Claude, seconde fille de Henri II. Aux noces du dauphin avec la reine d'Ecosse, le duc de Guise fit les fonctions de grand-maître, en l'absence de Montmorenci, qui étoit encore alors dans les Pays-Bas; ce qui s'étoit passé à Beauvais entre le roi et Montmorenci, étoit encore un secret; mais rien n'est longtemps ignoré, le duc de Guise en apprit quelque chose, et vint s'en ex-

pliquer avec le roi ; il lui demanda s'il avoit eu le malheur ou de démériter ou déplaire, le roi l'assura que non, et demanda pourquoi cette question ? C'est répliqua le duc, parce que tout le monde va me croire ou disgracié ou puni, si, après m'avoir vu choisi par votre majesté pour faire les fonctions de grand-maître au mariage du dauphin de France, on voit cette place donnée au jeune Montmorenci. Le roi embarrassé, nia qu'il eût pris aucun engagement à cet égard, et bientôt rougissant de la foiblesse qui lui arrachoit cette dénégation, il crut la réparer en ajoutant que si *son compère* (il appeloit ainsi le connétable, apparemment parce que le fils aîné du connétable étoit son gendre) lui eût fait cette demande pour son fils, ce fils le touchoit de si près, et le père avoit si bien servi l'Etat, qu'il auroit été difficile de le refuser. Le duc de Guise n'insista pas, content d'avoir forcé

forcé le roi au désaveu de cette affaire ; et le roi, après ce désaveu formel, n'osa pas installer dans cette charge le jeune Montmorenci. Ainsi le duc de Guise l'emporta sur le connétable, non parce que ses services étoient plus éclatans et plus heureux, mais parce que le roi le craignoit, et qu'il ne faisoit qu'aimer Montmorenci. Auprès d'un roi foible, le partage du ministre redouté n'est pas le moins bon. Louis XIII haïssoit Richelieu, et lui sacrifia ses favoris et ses maîtresses. Henri du moins ne sacrifia pas Montmorenci, mais Montmorenci étoit aussi un ministre presque redouté, un ministre d'un grand ascendant et non pas un favori.

Philippe II, sans regretter la reine d'Angleterre sa femme, que ses froideurs avoient rendu très-malheureuse, regrettoit l'influence que ce mariage lui donnoit ou auroit pu lui donner sur l'Angleterre ; il se proposa pour

époux à Elisabeth, en se chargeant d'obtenir les dispenses nécessaires; mais Elisabeth, qui peut-être avoit plus d'une raison pour ne se point marier, ne voulut ni épouser son beau-frère, ni surtout qu'on en demandât la permission à l'autorité pontificale qui avoit cassé le mariage de sa mère, et qui ne voyoit en elle qu'une bâtarde adultérine. Le traité qu'elle fit avec les François au sujet de Calais, assuroit cette place à la France par la longueur des termes qu'on prenoit pour sa restitution (huit années), et par les conditions qu'on y mettoit : (qu'Elisabeth n'entreprendroit rien pendant ce temps contre la France ni contre l'Ecosse).

La duchesse de Lorraine, nièce de Charles-Quint, se piqua d'imiter Marguerite d'Autriche sa grand'tante et tante du même Charles-Quint, qui avoit procuré à la maison d'Autriche

la paix avantageuse de Cambrai. Par ses soins les conférences de Cercamp furent rétablies à Cateau-Cambresis, et enfin la paix de Cateau-Cambresis entre la France et l'Espagne fut signée le 3 avril 1559. Le duc de Savoie y fut compris et rétabli dans ses Etats; les rénonciations à l'Italie portées aux traités de Cambrai et de Crespy furent confirmées; tous les alliés et protégés de l'Autriche étoient réintégrés dans tous leurs droits, ceux de la France étoient sacrifiés; on rendoit au duc de de Mantoue Casal et le Montferrat, qu'aussi bien on ne pouvoit garder, ne conservant pas le Piémont et n'ayant pas le Milanez; au duc de Florence, Montalcin et le reste du Siennois; à la république de Gênes, l'île de Corse, la conquête du vaillant de Thermes; à Guillaume de Nassau, la principauté d'Orange qui, enclavée dans la France n'appartenoit jamais à ses titulaires que

sous le bon plaisir du roi; on rendoit même ou l'on donnoit à l'évêque de Liége le duché de Bouillon, et l'on abandonnoit cette utile maison de la Marck, qui s'étoit dévouée pour la France; on ne lui réservoit du moins que ses droits litigieux qu'elle étoit admise à débattre devant des arbitres.

Le roi de Navarre, premier prince du sang françois, étoit plus abandonné encore, et ne comptant plus que sur son courage, il pensa renverser tout l'ouvrage de la paix par une expédition qu'il voulut faire en Espagne, mais qui n'eut aucun succès.

Pour tant de restitutions ou de concessions que revenoit-il à la France? moins de places qu'elle ne cédoit de provinces; on ne lui rendoit que Ham, Saint-Quentin et le Catelet, mais Henri revoyoit son connétable.

Cette paix fut hautement désapprouvée de toute la France; le maré-

chal de Brissac, qui alloit perdre son gouvernement du Piémont, fit au roi les plus fortes remontrances, et, mettant à part ses intérêts personnels, ne parut occupé que de ceux de la France: « Sire, lui dit-il, jouissez de la paix et » laissez-moi tous les dangers ; sacri- » fiez-moi, désavouez-moi, mais per- » mettez-moi de me défendre contre » ceux qui voudront m'attaquer, lais- » sez-moi faire cette guerre à mes dépens » et à mes risques, périls et fortunes, » comme un aventurier, comme un » chef de bandes : si je parviens à me » maintenir, je vous conserve le Pié- » mont ; si je succombe, assurez-vous » que je ne périrai que noblement et » comme le connétable de Bourbon, » sous les murs de Rome. » Ce fut dans cette occasion que les soldats de Brissac craignant une réforme, et disant : « Qu'allons-nous devenir ? où trouver » désormais du pain ? » Brissac répon-

N 3

dit : *chez moi, mes enfans, tant qu'il y en aura.*

Le duc de Guise dit au roi que trente ans d'une guerre malheureuse n'ôteroient point à la France ce qu'elle alloit perdre par un trait de plume. « Mettez-moi, sire, ajouta-t-il, dans la » plus mauvaise des places qu'on vous » propose d'abandonner, et que vos » ennemis tâchent de m'en déloger » (1).

Toutes ces représentations ne faisoient qu'embarrasser et humilier le roi, qui en sentoit intérieurement la justice, mais qui avoit pris son parti, et qui peut-être d'ailleurs ne croyoit

---

(1) Il semble que M. de Belloy ait eu en vue ce mot du duc de Guise, lorsqu'il fait dire à Eustache de St.-Pierre, dans le *Siége de Calais :*

Qu'il remette en nos mains, au combat exercées,
Ses remparts les moins sûrs, ses villes menacées,
Et qu'en nous y trouvant, les Anglois rebutés
Reconnoissent Calais dans toutes nos cités.

pas les motifs du duc de Guise assez purs; plus persuadé de la pureté de ceux de Brissac et voulant lui donner quelque satisfaction, du moins en apparence, il se servit d'un homme de confiance par lequel Brissac lui avoit adressé ses remontrances, pour recommander aux plénipotentiaires d'user sobrement de leurs pouvoirs; mais dans une dépêche secrète au connétable, qui, étant libre, avoit cru pouvoir reprendre les fonctions de plénipotentiaire, il lui rend compte de son entretien avec le duc de Guise et lui parle de ses remontrances comme d'une tentative nouvelle des deux frères pour rester malgré lui à la tête des affaires et se rendre nécessaires par la prolongation de la guerre; il l'exhorte en conséquence à presser la conclusion du traité de Cateau-Cambresis.

On crut déguiser ce que ce traité avoit de honteux et de foible de la

part de la France, en le fondant sur des mariages, qui parurent être le motif des sacrifices que l'on faisoit ; le duc de Savoie épousa Marguerite de France, fille de François I^{er}. et sœur de Henri II. Le roi d'Espagne épousa Elisabeth de France, fille de Henri II et sœur de la duchesse de Lorraine. Pendant les conférences de Cercamp, et lorsque Marie, reine d'Angleterre vivoit encore, on avoit proposé le mariage d'Elisabeth de France avec l'Infant don Carlos, fils de Philippe II et de Marie de Portugal, sa première femme; mais Philippe étant devenu veuf dans l'intervalle, n'ayant encore que trente-deux ans, et ayant beaucoup entendu vanter la beauté, les graces et l'esprit de la princesse Elisabeth, la demanda pour lui-même, ce qui, dans un mariage politique fut regardé comme plus avantageux encore pour la princesse, puisqu'il la faisoit reine et qu'elle pouvoit ne l'être

jamais en épousant don Carlos. Mais qu'importe d'être reine? il n'étoit pas dans le caractère de Philippe II de rendre ses femmes heureuses ni d'être heureux avec elles. L'infortunée Elisabetb le savoit peut-être déjà ou le soupçonnoit du moins. Lorsque le cardinal de Mendoze et l'évêque de Burgos, commissaires espagnols chargés de la recevoir sur la frontière, lui récitèrent les versets XI et XII du pseaume XLIV. *Obliviscere populum tuum et domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est dominus tuus*, cette précaution peu délicate d'exiger d'elle l'oubli de son pays et de la maison de son père, et de l'avertir qu'elle avoit dans son mari un maître et peut-être un tyran, lui fit une telle impression de douleur qu'elle tomba évanouie entre les bras de la reine de Navarre qui l'avoit accompagnée; elle embrassa ensuite en pleurant les princes et princesses ses pa-

N 5

rens dont elle se séparoit; les Espagnols trouvèrent l'étiquète blessée par ces attendrissemens et ces caresses. La reine partit pour son pompeux esclavage, le cœur, disent les historiens, plein des plus noirs pressentimens, qui ne furent que trop justifiés dans la suite. L'abbé de Saint-Réal a écrit l'histoire de ce funeste mariage; elle est regardée en général comme un roman, mais elle tient lieu de la vérité au commun des lecteurs, et elle est du moins fondée sur des bases historiques.

Ce fut au milieu des fêtes données à l'occasion de ces mariages; ce fut au tournoi de la rue Saint-Antoine, que Henri, qui s'y étoit fort distingué et qui se retiroit au bruit des applaudissemens, apercevant au bout de la lice deux lances encore entières, força Montgommeri, capitaine de ses gardes, et le plus rude jouteur de la cour, de rom-

pre encore avec lui ces deux dernières lances, en l'honneur des dames; Montgommeri refusa deux fois d'obéir, les dames rejetèrent cet hommage, les deux reines de France et d'Ecosse envoyèrent prier le roi de se contenter pour ce jour de la gloire qu'il venoit d'acquérir (1); son destin l'entraînoit, il fallut combattre, un éclat des lances brisées ayant atteint le roi un peu au dessus de l'œil gauche, on l'emporta sans connoissance, et il mourut le lendemain, 10 juillet 1559, à quarante ans.

Il eut moins d'éclat et de talens que François Ier. son père, moins de bonté que Louis XII son aïeul maternel; il ne fut cependant ni sans bonté ni sans amour de la gloire, mais il fut foible, voluptueux et superstitieux; sous lui la persécution fit de grands progrès,

(1) *Et jam præmissâ poteras cum laude reverti.*
OVID. Métamorph. lib. 13.

l'inquisition s'établit, et dès son règne on commença de sentir la vérité de cette réflexion du président Hénault, que, si le concours des grands hommes est un avantage sous un grand roi, qui sait les employer et les guider, c'est un danger sous un gouvernement foible qui ne sait pas user de leurs talens et réprimer leurs passions. Charles-Quint, rival de Henri II, et plus rival encore de François Ier. son père, avoit précédé de neuf à dix mois Henri II au tombeau; il étoit mort le 21 septembre 1558, trois jours après la mort de la reine de Hongrie sa sœur, qu'il avoit, disoit-on, trop aimée. On a prétendu que don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, avoit pour mère la reine de Hongrie et que Barbe Blomberg ou Plomberg, fille de qualité de Ratisbonne, qui voulut bien passer pour la mère de don Juan, ne fit que prêter son nom à ce mystère. Famien

Strada, (dans ses guerres de Flandre, décade première, livre X) raconte que le cardinal de la Cueva lui avoit révélé ce secret qu'il tenoit de l'Infante Claire-Isabelle Eugénie, à qui Philippe II son père, qui n'avoit point de secrets pour elle, en avoit fait confidence. On ne sait d'ailleurs si Barbe Blomberg fut maîtresse de Charles-Quint; Bayle le croit, M. de Fontenelle au contraire, dans son sixième dialogue des morts anciens avec les modernes, prend plus à la lettre la vertu de Barbe Blomberg et son indifférence pour la gloire, il la met en opposition sur ce point avec Lucrèce.

Don Juan, élevé à la campagne sous un habit de paysan, n'en fut tiré qu'après la mort de son père par Philippe II qui lui donna une fortune et un rang convenables à sa naissance.

Charles-Quint, dans sa retraite, ne fut plus qu'un philosophe et qu'un soli-

taire. Nul repentir, nul retour vers le siècle, nulle curiosité sur ce qui s'y passoit ne vinrent accuser son abdication d'imprudence ou de légéreté. *Mon fils*, avoit-il dit à Philippe en le couronnant, *vous ne pouvez me payer de ma tendresse, qu'en rendant vos sujets heureux. Puissiez-vous avoir des enfans qui vous engagent à faire un jour pour l'un d'eux ce que je fais aujourd'hui pour vous !* Ce fut-là son dernier mot de père et de roi; après ce mot, il ne s'informa plus de rien, et le caractère de Philippe II prouve que c'étoit le parti le plus sage. Aussi grand par sa simplicité dans la solitude qu'il l'avoit été par son éclat sur le trône, il faisoit son étude de la religion et son amusement de la mécanique, pour laquelle il avoit toujours eu du goût ; il fabriquoit des montres qu'il cherchoit à faire aller ensemble, et ne pouvant y réussir, *je ne puis*, disoit-il, *donner à deux montres un même*

mouvement, et j'ai voulu longtemps donner à tous les hommes une même opinion! Cette réflexion philosophique d'un grand homme qui condamnoit son intolérance, s'accorde assez avec l'opinion généralement reçue, que, s'étant mis dans son loisir à observer le côté théologique des controverses de son temps, qu'il n'avoit jamais envisagées que du côté politique, cet examen le fit pencher vers la réforme. Philippe II le crut ainsi; ce zélé catholique, fâché de ne pouvoir honnêtement faire brûler son père ni vivant ni mort, s'en dédommagea en tâchant de faire brûler ceux qu'il soupçonnoit ou qu'il vouloit faire soupçonner d'avoir perverti ce prince par leur mauvaise doctrine. De ce nombre fut Constantin Ponce de la Fuente, chanoine de Séville, prédicateur et confesseur de Charles-Quint; il fut arrêté par ordre du saint office, mais il ne laissa pas à l'inquisition le

plaisir de le brûler vif, il mourut en prison en 1559; on prétendit qu'il s'étoit tué pour échapper à l'horreur du supplice, on brûla du moins son effigie. L'archevêque de Tolède, Barthelemi de Carranza, qui visitoit souvent Charles-Quint dans sa retraite et qui lui administra les derniers sacremens, fut aussi traîné pour ce crime dans les prisons de l'inquisition, et n'échappa au supplice que par un appel à Rome, où il trouva des amis. On commença même une procédure criminelle contre la mémoire de Charles-Quint, on ne se proposoit pas moins que de l'exhumer et de brûler ses os; Philippe, par un reste de pudeur et de respect, non pour son père qu'il croyoit hérétique, mais pour une tête couronnée, arrêta cependant cette infamie, mais d'ailleurs il ne tint pas à lui que la mémoire de son père et du plus grand prince de maison ne fût flétrie.

Charles-Quint, chez les Hiéronimites, étoit beaucoup plus assidu au service divin que ces religieux ne l'auroient desiré; il auroit pu en effet se dispenser de prendre sur lui le soin de les éveiller pour aller à matines. Un moine qu'il éveilloit ainsi, lui dit: *Respectez le repos d'un solitaire, n'avez-vous pas assez troublé le repos du monde?* Il auroit pu se dispenser aussi d'assister de son vivant à la cérémonie de ses funérailles, couché dans sa bière et couvert d'un drap mortuaire. On croit que ce qu'il souffrit pendant un temps considérable, dans une situation si gênante, joint à l'impression que put faire sur lui cette lugubre image d'une cérémonie qui devoit bientôt avoir lieu réellement, fut ce qui lui porta le coup mortel, il en sortit avec la fiévre et ne se releva plus.

Nous avons remis à cet endroit à tracer l'histoire abrégée d'une branche

de rivalité où l'Espagne eut tout l'avantage, principalement sous Ferdinand le catholique et sous Charles-Quint ; nous voulons parler de ces découvertes et de ces conquêtes dans l'un et dans l'autre monde, fruit des progrès de la navigation. Il paroît que les François eurent du moins l'honneur d'en donner l'exemple ; les premiers navigateurs hardis qu'on voit faire des entreprises et chercher à découvrir, sortoient des ports de la Normandie, soit que les Normands qui s'étoient établis dans cette province, comme les Danois en Angleterre, y eussent porté ce goût pour la navigation, à laquelle ils devoient ces riches établissemens, soit que la seule vue de la mer inspire à des peuples industrieux le desir de connoître ce qui peut se trouver au-delà. Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, fut le premier européen qui fit sur mer des découvertes

importantes longtemps avant ces grandes découvertes de la route aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, et de l'Amérique ou Indes occidentales. Il fit le premier pas qui dans la suite y conduisit. Il est le précurseur des Gama et des Colomb.

Après la mort de Charlemagne, à qui les pirateries et les incursions des Sarasins et des Normands avoient fait sentir la nécessité d'avoir une marine, cette partie essentielle de la puissance d'un Etat maritime avoit été aussi négligée qu'auparavant.

Saint Louis fit quelques efforts pour la recréer.

Nous voyons Philippe de Valois avoir une espèce de marine et perdre la bataille navale de l'Écluse.

Les efforts de Charles V furent plus heureux, grace aux soins de son amiral Jean de Vienne. Ce fut sous les auspices de cet amiral que Jean de Béthen-

court son cousin commença ses courses sur mer. Il s'agissoit alors de connoître les côtes de l'Afrique, et d'examiner, mais avec toutes les précautions de l'incertitude et de l'ignorance, s'il seroit possible d'en faire le tour et de pénétrer par là jusqu'aux Indes, ce qui devoit changer la face de l'Europe, en enlevant le commerce de l'Asie aux Génois, aux Pisans, aux Vénitiens, et en le transportant de la Méditerranée à l'Océan. Béthencourt fit quelques établissemens sur les côtes d'Afrique.

Mais l'amiral de Vienne étant mort, Charles VI étant devenu fou, les ducs d'Orléans etde Bourgog ne s'arrachant tour-à-tour le gouvernement, la marine fut de nouveau abandonnée. Jean de Béthencourt, pour continuer ses courses et suivre ses projets de découvertes, se vit, à la honte de la France, obligé de recourir à une puissance étrangère

beaucoup plus foible ; il découvrit, en 1402, les îles Canaries, et, avec les secours de Henri III, roi de Castille, il conquit cinq de ces îles : Henri III l'en nomma souverain, avec le titre de roi, sous la condition de l'hommage à la couronne de Castille ; ainsi, ce fut la France qui fit la découverte, et ce fut l'Espagne qui en profita.

Mais ce furent les Portugais qui, pendant tout ce quinzième siècle, ne cessèrent de faire en Afrique des découvertes qui les conduisirent par degrés à la grande découverte de Vasco ou Vasquez de Gama, aussi portugais ; ce fut en 1497 qu'Emanuel le Grand, roi de Portugal, le fit partir avec une flotte pour s'ouvrir la route des Indes orientales par mer. Il fit trois voyages ; au premier, il doubla le cap de Bonne-Espérance, et n'eut guère d'autres succès. Il partit pour le second le 10 février 1502, et revint le 10 septembre

1503, avec treize vaisseaux chargés de richesses; il repartit en 1524, nommé vice-roi des Indes, par le roi Jean III. Il établit son siége à Cochin; il y mourut le 24 décembre 1525 : Emanuel l'avoit nommé amiral des mers des Indes, Perse et Arabie, et prenoit lui-même les titres de souverain de Guinée, maître de la navigation et du commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse et des Indes; titres qu'il devoit à l'industrie de Vasquès de Gama, encouragée par ses bienfaits. Les Portugais trouvèrent aussi, en 1538, dans l'Asie, les îles du Japon.

La découverte de Vasquès de Gama étoit celle d'une nouvelle route à un pays déjà connu. Vers le même temps, le génois Christophe Colomb découvroit un monde nouveau, dont l'existence n'étoit ni connue, ni même crue. La navigation, les découvertes et les conquêtes de Christophe Colomb en

Amérique, sont une des merveilles du règne de Ferdinand et d'Isabelle. Il leur avoit d'abord préféré Henri VII, roi d'Angleterre, et il étoit naturel que ces hardis navigateurs s'adressassent par préférence au souverain qui avoit la marine la plus florissante; mais Barthélemi Colomb, frère de Christophe, envoyé par Christophe à Londres pour faire ses propositions, ayant été pris par des pirates, ne put être présenté à Henri VII, qu'après l'engagement pris par Christophe avec le roi d'Espagne. Nous avons dit (chapitre 2^e^. de ce 4^e^. livre) quelle fut la récompense des travaux de Colomb.

La gloire de la découverte de l'Amérique se partage entre Christophe Colomb et Améric Vespuce. Le premier découvrit les îles en 1492; le second, le continent, et il lui donna son nom. Ce furent les succès de Colomb qui animèrent Vespuce, et Colomb a la gloire

de l'invention. Améric Vespuce ne partit que quelques années après lui (en 1497), avec quatre vaisseaux que lui avoit fourni Ferdinand le Catholique. Il eut moins de contradictions à essuyer que Colomb, parce qu'on commençoit à s'accoutumer aux découvertes, et à naviger avec plus d'espoir. Améric Vespuce fit plusieurs voyages au Nouveau Monde; il nous a laissé la relation de quatre de ces voyages, tous suivis des plus grands succès; il mourut en 1516, aux îles Tercères, dans le cours de sa navigation.

Sébastien Cabot, vénitien, fit, pour le roi d'Angleterre, Henri VII, ce que le génois Colomb et le Florentin Améric Vespuce avoient fait pour Ferdinand et Isabelle; ce que Gama, plus heureux, avoit fait pour sa patrie. Cabot, dès 1406, avoit aperçu la Floride, dont l'espagnol Jean Ponce de Léon, ne prit possession qu'en 1512, pour le roi d'Espagne.

pagne. Ainsi, à ne considérer que les époques, Cabot pourroit réclamer la priorité sur Améric Vespuce même, pour la découverte du continent de l'Amérique. Le même Cabot découvrit dans la suite l'Amérique septentrionale. Elliot et Ashurt, marchands de Bristol, continuèrent l'ouvrage de Cabot. Les portugais Gonzalès et Fernandès travaillèrent aussi pour Henri VII.

Pierre Alvarès Cabral, d'une maison considérable du Portugal, commandant de la seconde flotte que le roi de Portugal, Emanuel le Grand, envoya aux Indes en 1500, fut jeté sur les côtés de l'Amérique méridionale, où il découvrit le Brésil; il en prit possession au nom du roi de Portugal, le 24 avril de cette même année; il poursuivit ensuite sa route aux Indes, et parvint à former des établissemens de commerce à Calicut et à Cananor, sur la côte de Malabar.

On ne voit pas que les découvertes

faites par les Anglois dans le Nouveau-Monde, sous Henri VII, aient continué, du moins avec un certain éclat, sous Henri VIII.

François I.er, plus sensible à toutes les sortes de gloire, et qui demandoit, disoit-il, à voir la clause du testament d'Adam, où la France étoit déshéritée de sa part à l'Amérique, envoya ses sujets y chercher de nouvelles terres. Jean Verazani, florentin, qui s'étoit mis à son service, fit dans l'Amérique septentrionale quelques découvertes, poussées beaucoup plus loin en 1534 et 1535, par un Malouin, nommé Jacques Cartier. Celui-ci pénétra dans le golfe, auquel il donna le nom de Saint-Laurent, parce qu'il y entra le 10 août (1535); le 15, il découvrit une île, qu'il appela, par une raison semblable, l'île de l'Assomption; mais ce nom n'est resté qu'à la baie découverte depuis vers le nord, dans la terre des Eskimaux, et l'île de

l'Assomption s'appelle aujourd'hui *Anticosti.* Cartier remonta le fleuve jusqu'à Montréal ou Mont-Royal. En 1541, Jean-François de Laroque, sieur de Roberval, gentilhomme picard, accompagné du même Jacques Cartier, fit un établissement dans l'île royale, d'où il envoya un de ses pilotes, nommé Alphonse de Saintonge, reconnoître le nord du Canada.

Ce qui animoit surtout l'émulation de François I.er, c'étoit l'étonnant bonheur de Charles-Quint, qui, depuis longtemps, découvroit et acquéroit les plus vastes et les plus riches contrées de l'Amérique. En 1519, l'espagnol Fernand Cortez fit la conquête du Mexique. De tous ces navigateurs conquérans, si hardis, si heureux, si cruels, qui asservirent et dévastèrent l'Amérique, Cortez est un des plus célèbres. Il n'étoit que lieutenant de Velasquez, gouverneur de Cuba; mais ayant été

envoyé à la découverte de nouvelles terres, et ayant eu le bonheur de découvrir le Mexique, et la gloire de le conquérir en partie, il excita la jalousie de ce Velasquez, qui envoya contre lui une armée. Cortez bat cette armée, en range les restes sous ses drapeaux, et s'en sert pour achever la conquête du Mexique. Il entra dans la ville de Mexico le 8 novembre 1518. Il la rebâtit, en 1529, sur le modèle des villes de l'Europe; il bâtit aussi la ville de Vera-Crux. Charles-Quint, auquel il donnoit un si vaste empire, érigea pour lui en marquisat, la vallée de Guaxaca dans le Mexique, terre de cent cinquante mille livres de rente. Il repassa en Espagne pour demander justice à l'empereur sur quelque contestation survenue en Amérique, pays qui devint une source de querelles entre ces divers conquérans. Soit prévention contre lui, soit indifférence, il fut négligé au point de ne

pouvoir d'abord obtenir audience; mais le vainqueur du Mexique ne pouvoit manquer d'audace, même dans une cour. Il voit passer l'empereur ; il se présente brusquement à lui. *Qui êtes-vous ?* demanda l'empereur : « *Je suis*, répond » Cortez, *un homme qui vous a donné* » *plus de provinces que vos pères ne vous* » *ont laissé de villes* ». Voilà quel étoit Fernand Cortez, considéré comme gentilhomme espagnol et comme sujet de Charles-Quint, un grand capitaine, un homme utile, un héros.

Si on le considère relativement aux malheureux Américains, c'est un barbare, un monstre (1). Il foule aux pieds

(1) C'est le plus cruel de ces chefs dont parle Zamore :

De ces brigands d'Europe et de ces assassins,
Qui, de sang enivrés, de nos trésors avides,
De ce monde usurpé désolateurs perfides,
Ont osé me livrer à des tourmens honteux,
Pour m'arracher des biens plus méprisables qu'eux.

tous les droits de l'humanité ; il écrase sans pitié la foiblesse et l'impuissance ; il punit du supplice du feu la moindre tentative et jusqu'au projet d'une légitime défense. Après avoir tiré à Montézuma, souverain du Mexique, six cent mille marcs d'or pur et une quantité prodigieuse de pierreries, il fait mettre sur des charbons ardens Gatimosin, successeur de Montézuma, et un favori de Gatimosin, pour les forcer à lui livrer les trésors de Montézuma. On sait le mot de Gatimosin à son favori, à qui la douleur arrachoit un cri : *Et moi, suis-je donc sur un lit de roses ?* Ce trait fait voir que, si les Espagnols savoient détruire, les Américains savoient souffrir, et ce courage vaut bien l'autre. M. Piron, dans la préface de sa foible tragédie de *Fernand Cortez*, juge que les Mexicains avoient mérité leur sort, parce que partageant la superstition qui a été la maladie épi-

démique du genre humain, il leur étoit quelquefois arrivé d'immoler des victimes humaines; par cette raison, il auroit fallu exterminer presque toutes les nations, puisqu'il en est fort peu qui, dans les temps d'ignorance, ne se soient point souillées de cette abomination. Si Fernand Cortez étoit, comme Piron l'insinue, un juste vengeur de l'humanité outragée, il falloit qu'il fît avec les Mexicains le traité glorieux que Gélon a fait, dit-on, avec les Carthaginois, celui de leur interdire les sacrifices humains. Piron dit aussi qu'on a beaucoup exagéré les cruautés exercées par les Espagnols en Amérique. Voilà ce qu'on dit et ce qu'on est toujours obligé de dire quand on entreprend de défendre la cause de l'inhumanité; et voilà ce qui prouve qu'il ne faut point la défendre. Ne nous permettons point de regarder comme peu de chose le mal qu'on fait à nos sem-

blables; défions-nous de ces modérations déplacées, et que jamais l'amour du paradoxe ne nous entraîne dans ces discussions odieuses, dont le but est d'affoiblir l'horreur due au crime et à la cruauté. Croyons-en Barthélemi de las Casas, ce défenseur courageux et sensible des Américains opprimés par leurs tyrans, cet ami de l'humanité, dont la mémoire sera toujours chère aux gens de bien; c'est le modèle de l'Alvarès d'*Alzire* et le héros du roman poétique des *Incas*. C'est par son traité intitulé : *La Destruction des Indes*, qu'on a connu en Europe toutes les cruautés exercées sur les malheureux Américains; il fut toujours leur appui et leur consolateur; il traversa plusieurs fois les mers pour aller porter aux pieds de Charles-Quint leurs justes plaintes et le tableau fidèle de leurs maux. Il eut pour ennemis les gouverneurs de l'Amérique, et ces docteurs sanguinaires,

apologistes du meurtre et apôtres de l'oppression. Un docteur Sépulvéda justifia toutes les violences des vainqueurs Castillans par l'exemple des Israëlites vainqueurs des Cananéens. Las Casas daigna ou plutôt osa le réfuter ; ce qui étoit alors nécessaire et dangereux.

Las Casas avoit suivi, en 1493, son père qui passoit en Amérique avec Christophe Colomb. Il fit chérir dans cette contrée le christianisme que ses compagnons y faisoient abhorrer. Il put dire comme Alvarès :

J'en ai gagné plusieurs, je n'ai forcé personne.

Il fut évêque de Chiappa dans le Mexique. Il travailla pendant cinquante ans avec le zèle de la charité et la tendresse de la pitié au salut, à la liberté, au bonheur, au soulagement du moins des Américains. Désespéré de l'inutilité de ses travaux, du mauvais succès de ses

combats contre la tyrannie; il revint en Espagne en 1551, âgé de soixante et dix-sept ans; ayant enfin besoin de vivre pour lui, et surtout de perdre de vue les crimes qu'il ne pouvoit empêcher et les maux qu'il ne pouvoit soulager; il se démit de son évêché, et mourut à Madrid en 1566, âgé de quatre-vingt douze ans.

Dans cette même année 1519, où l'espagnol Fernand Cortez avoit fait la conquête du Mexique, le portugais Ferdinand Magalhaens ou Magellan, ayant quitté dès 1517 son roi Emanuel le Grand pour Charles-Quint, découvrit, sous les auspices de cet heureux prince, le détroit connu sous le nom de *Magellan.* Il entra le premier dans la mer du Sud, et pénétrant jusques dans l'Asie par l'Amérique, il trouva les îles Marianes et une des Philippines; il mourut en route; mais dans cette course, le tour du globe fut achevé par

Sébastien Cano, un des compagnons de Magellan, qui rentra dans Séville le 8 septembre 1522. Magellan étoit parti le 10 août 1519. Charles-Quint donna pour devise à Cano un globe terrestre avec ces mots : *Primus me circumdedisti. Tu as le premier fait ce tour.*

Sous la reine Elisabeth, l'anglois Drake ou Drak le fit en 1056 jours, Cavendish en 777. Drake étoit parti en 1577, Cavendish en 1586.

En 1525, Charles-Quint acquit encore dans l'Amérique un grand empire, celui du Pérou. Cette conquête fut faite par deux aventuriers espagnols, Diégo d'Almagro et François Pizarre, héros non moins vaillans, non moins cruels que Cortez. Almagro, né dans une telle abjection qu'il ne connoissoit pas même son père, se fit un nom célèbre et odieux; il accompagna Pizarre à la conquête du Pérou, et prit Cuzco; il pénétra jusqu'au Chily, signalant par-

tout la même valeur et la même cruauté. Pizarre, dans son enfance, gardoit les pourceaux chez son père; un de ces animaux s'étant égaré, l'enfant n'osa plus retourner à la maison paternelle, et s'enfuit par la même raison qui fait que, dans Virgile, le berger Ménalque, défiant Dametas au prix du chant, n'ose proposer pour prix aucune pièce de son troupeau (1). Le petit Pizarre s'embarqua pour l'Amérique; il découvrit le Pérou; il employa la ruse et la force pour le conquérir; il profita des divisions des deux Incas, des deux frères, Huescar et Atabalipa, qui se disputoient le trône; il parut prendre le parti de l'un contre l'autre pour les perdre tous deux; le fanatisme, la perfidie, la

---

(1) *De grege non ausim quidquam deponere tecum,*
Est mihi namque domi pater, est injusta noverca,
Bisque die numerant ambo pecus.

VIRG. églog. 3.

disproportion énorme que l'usage des armes à feu d'un côté, et la terreur qu'elles inspiroient de l'autre, mettoient entre les Européens et les Américains, achevèrent l'ouvrage de cette conquête. Les Espagnols n'eurent pas honte de condamner Atabalipa au feu, après l'avoir pris par trahison; toute la grace qu'ils lui firent, fut de l'étrangler quand il eut commencé à sentir les flammes. Ce crime est imputé par les uns à Pizarre, par les autres à Diégo d'Almagro. Celui-ci s'étant brouillé avec Pizarre, et s'étant armé contre lui, fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée en 1541. Almagro le fils, pour venger son père, assassina Pizarre, et eut lui-même la tête tranchée en 1542 par l'ordre de Vaca de Castro, vice-roi du Pérou.

Quand on considère combien cette acquisition et cette possession inattendue de toutes les mines du Mexique, du

Pérou et du Chili dut rompre tout équilibre dans l'Europe! quels moyens de corrompre, de subjuguer, d'asservir, elle mettoit tout-à-coup entre les mains de Charles-Quint! quelle disproportion soudaine elle introduisoit entre sa puissance et toute autre puissance! on a peine à comprendre comment François Ier. et Henri II purent la balancer et se défendre contr'elle; et comment la France ne devint pas une province du vaste empire d'Espagne, qui surpassoit en grandeur et en richesse l'empire romain, l'empire turc, l'empire persan, l'empire moscovite, l'empire tartare, et des Etats duquel on a remarqué que le soleil éclairoit à toute heure une partie.

Autre sujet de réflexion et d'étonnement : d'après l'échange de richesses, de jouissances, d'idées, de préjugés, d'erreurs, de maladies et du corps et de l'esprit qui s'est fait entre l'ancien et le Nouveau-Monde, c'est encore un pro-

blême au bout de trois siècles, de savoir si la découverte de l'Amérique a plus d'avantages ou plus d'inconvéniens, si, en somme c'est un bien ou un mal.

Sous le règne de Philippe II, les Espagnols établis au Mexique firent la découverte et la conquête des îles de l'Asie, situées entre la Chine et les Moluques, et les appelèrent *Philippines*, du nom de leur roi. L'île de Luçon ou Manille, la plus septentrionale de ces îles, en est la plus considérable; Philippe ne manqua pas d'y établir l'inquisition.

CHAPITRE SIXIÈME.

Les trois fils de Henri II, en France;
Et Philippe II, en Espagne.

Sous les fils de Henri II, l'Histoire de France devient pour ainsi dire solitaire et ne roule guère que sur les affaires de l'intérieur. Les conspirations, les guerres civiles et de religion, les

massacres publics et particuliers, tous ces apanages des révolutions insensées et criminelles qui se renouvellent de temps en temps, et qui sont en France comme une maladie périodique dont à peine un siècle est-il exempt; la ligue, l'une des plus funestes de ces révolutions, et ses longs préliminaires qui commencent avec François II, et ses coupables suites qui finissent à peine avec Henri IV, ne laissoient presque point de lieu aux affaires étrangères sous les derniers Valois; les malheurs de la France l'occupoient toute entière; elle suffisoit seule à sa ruine (1). Nous ne retracerons point ces horribles événemens, étrangers pour la plupart à la rivalité de la France et de l'Espagne, et que nous avons d'ailleurs rapportés sommairement dans la rivalité de la

---

(1) *Suis et ipsa Roma viribus ruit.*

HORAT. épod. lib. od. 16.

France et de l'Angleterre, à laquelle ils appartenoient davantage par la différence des religions, qui formoit une branche particulière de cette rivalité.

Nous dirons cependant quelle influence eurent l'Espagne et quelques autres puissances sur ces troubles de la France. Mais à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire au commencement du règne de François II, la paix récemment conclue étoit si nécessaire à la France et si avantageuse à l'Espagne, qu'elle ne pouvoit manquer d'être respectée. Le règne de François II fut si court qu'il n'a pour ainsi dire qu'un événement, la conjuration d'Amboise.

La persécution ne réussissoit ni à la France ni à l'Espagne; le sang des protestans enfantoit des protestans; car que l'on soit martyr de l'erreur ou de la vérité, c'est toujours pour les opprimés que l'intérêt public se déclare. En France,

sous Charles IX, le supplice des hérétiques amenoit des guerres civiles. En Espagne, Philippe, par son amour pour l'inquisition et par le desir de l'établir partout, excite des soulèvemens dans plusieurs de ses Etats; en Flandre, en Italie, même dans le Milanez et dans le royaume de Naples, il est obligé de reculer presque partout, il s'en dédommage en faisant célébrer beaucoup *d'auto-da-fé* en Espagne et en assistant dévotement à ces cérémonies cruelles. Combien les exemples de faux zèle sont à craindre! François Ier. irrité des placards affichés dans Paris contre le saint sacrement, se permet de déclarer qu'il se rendroit lui-même le dénonciateur de ses propres fils, s'ils avoient le malheur de tomber dans l'erreur ou de la favoriser; fanatisme dénaturé dont il se vantoit pour effrayer les luthériens, mais dont il étoit incapable, et qui en tout cas eût été bien plus criminel que celui

des afficheurs de placards; mais cette déclaration une fois faite avec cet éclat, est devenue comme une formule de fanatisme consacrée, à laquelle les princes catholiques et persécuteurs ont cru devoir ajouter encore plutôt que d'en rien retrancher. Cette horrible déclaration, qui ne fut jamais dans le cœur de François I.er, étoit bien parfaitement dans le cœur de Philippe II. Il arrive de Flandre et débarque en Espagne le 29 août 1559, après une tempête qui avoit fracassé plusieurs de ses vaisseaux, fait périr plus de mille personnes de sa suite et englouti des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, des richesses immenses, dépouilles enlevées par Charles-Quint à l'Italie, à l'Allemagne, à la Flandre, pendant quarante ans de victoires; il apprend qu'on vient de célébrer à Valladolid un *auto-da-fé* où plus de trente malheureux ont péri dans les flammes; il ne regrette que de n'être pas arrivé

assez tôt pour jouir de ce spectacle, il en demande une représentation nouvelle, pour sa consolation et pour l'instruction de don Carlos son fils. Le spectacle fut plus beau encore, car il y eut quarante prétendus hérétiques brûlés, tant hommes que femmes; Philippe jouissoit. Au nombre de ces victimes étoit don Carlos de Sessa, fils d'un prélat d'Espagne, qui l'avoit eu étant laïc. Ce malheureux conçut quelque espérance en apercevant le roi, et croyant parler à un homme, il lui demanda grace pour lui et ses compagnons, l'assura qu'aucun d'eux n'avoit mérité la mort; « Votre majesté, sire, souilleroit-elle » ses augustes regards du supplice de » tant d'innocens » ? *Point de grace*, dit Philippe, *pour des hérétiques*, *si mon fils avoit le malheur de l'être*, *je le livrerois moi-même aux flammes. Mon horreur pour vous et vos semblables est si grande que*, *si l'on manquoit de bourreau*, *j'en ser-*

virois moi-même, et il les vit brûler. Cela s'appeloit du zèle alors. Qu'un assassin, un incendiaire, un régicide inspire de la haine et de la colère, on le conçoit; mais un hérétique, un homme qui se trompe, et sur des matières souvent hors de la portée de la raison humaine, comment parvient-on à se persuader qu'on le haïsse? Les hommes ont donc à craindre de la part de leurs semblables, non seulement leurs passions réelles, mais encore celles qu'ils croyent avoir.

L'année suivante 1560, autre spectacle beaucoup plus beau encore à Séville; soixante-dix hérétiques de tout âge, de tout sexe, de toute condition, livrés aux flammes le 22 décembre. Tels étoient les plaisirs de Philippe. Il alloit cherchant partout des hérétiques; et quand on en cherche on en trouve: il apprend qu'il y en a de cachés dans une vallée du Piémont, voisine du Milanez;

retenoit son royaume de Navarre, qu'il avoit bien résolu de ne lui pas rendre : ces deux intérêts divers réunissoient le roi d'Espagne et les Guises dans un intérêt commun contre le roi de Navarre, le prince de Condé son frère et leurs adhérens. Les Guises, oncles de la jeune reine de France et d'Ecosse, Marie Stuart, et par elle de François II, éclipsoient alors dans la faveur et le connétable de Montmorenci, et les princes du sang; ils s'élevoient à un degré de puissance où ils surent se maintenir par eux-mêmes, lorsque cet appui vint à leur manquer.

Mais en acquérant plus d'autorité, ce grand duc de Guise (François) sembla perdre de sa gloire : le ministre n'est pas chez lui dans le même degré d'estime que le guerrier ; nous l'avons présenté jusqu'à présent par son plus beau côté ; la défense de Metz, la prise de Calais, sont des exploits d'autant plus mémorables, qu'ils font époque et révolu-

tion ; mais les potences dressées devant le château de Fontainebleau, pour y attacher prévôtalement tous ceux qui venoient demander justice ou grace sur quelques opérations violentes du ministère, sont un monument de tyrannie, qui pèse sur la renommée du duc de Guise, comme sur celle du cardinal de Lorraine son frère, dont il devoit séparer sa cause dans cette occasion. Il faut l'avouer ; on trouve dans ce grand duc de Guise (François) un tel mélange de gloire comme guerrier, de grandeur comme prince, de générosité comme chevalier, de machiavélisme comme politique, qu'il est difficile d'avoir sur lui une idée arrêtée ; ajoutons, qu'ayant vécu dans un temps de faction, il a eu des panégyristes si zélés, et des détracteurs si ardens, que le bien et le mal doivent avoir été exagérés. Etoit-ce un grand homme? n'étoit-ce qu'un méchant illustre? Ce sera le dernier, si c'est avec

avec raison qu'il fut soupçonné d'avoir conduit la main et secondé la vengeance de l'italien Bentivoglio, qui, à la Roche-Guyon, en 1546, jeta le coffre fatal sur la tête du comte d'Enghien; si, comme l'en accuse M. de Thou, il voulut faire assassiner le roi de Navarre dans la chambre de François II, et s'indigna de la foiblesse de ce jeune roi, qui n'osa se souiller d'un tel crime. Eh! comment excuser l'audace qu'il eut de faire arrêter, juger, condamner le frère du premier prince du sang, le prince de Condé, qui alloit être exécuté, si la mort de François II n'avoit pas changé tout-à-coup la face des affaires? Comment excuser l'audace presqu'aussi grande qu'il eut de désavouer publiquement un attentat, dont il étoit si manifestement l'auteur?

Un historien moderne, d'un assez grand poids, en convenant que le projet d'assassiner le roi de Navarre dans la chambre, et sous les yeux de Fran-

çois II, est très-attesté, ajoute *qu'il péche dans toutes ses circonstances contre la vraisemblance.* Cette invraisemblance ne nous frappe pas plus qu'elle n'a frappé M. de Thou. Nous ne voyons pas pourquoi François II, croyant avoir contre le roi de Navarre à-peu-près les mêmes sujets de plainte que Henri III eut depuis contre le duc de Guise le Balafré, n'auroit pas pu être amené à donner son consentement au même projet que son frère exécuta dans la suite. Ce crime est assez dans les mœurs de ce temps-là, et les deux successeurs, les deux frères de François, se le sont trop permis : nous concevons aussi que le jeune François II, ayant pour ce crime une répugnance ou naturelle, ou suggérée par sa mère, qui s'opposa au projet, ait pu être aisément désarmé par les réponses soumises et respectueuses, affectueuses même, que le roi de Navarre, averti de son danger, eut soin de faire aux

reproches de François. Nous concevons que cet enfant, surpris peut-être d'une modération à laquelle il ne s'attendoit pas, n'ait pas eu l'affreux courage de donner le signal convenu. Quant aux Guises, nous concevons encore bien mieux le projet de leur part, que de celle de François II. Résolus de faire exécuter le prince de Condé qu'ils avoient fait condamner, ils ne pouvoient pas lui laisser un vengeur nécessaire dans la personne de son frère, qu'ils regardoient comme son complice; mais pour que l'exemple du supplice du prince de Condé fît plus d'impression et parût plus juste, on crut peut-être qu'il devoit être borné à la personne de celui qui étoit le plus généralement réputé coupable. On put trouver de l'inconvénient à traîner ensemble à l'échafaud les deux premiers princes du sang, dont un étoit revêtu du caractère royal. Peut-être ce titre royal fut-il ce qui sauva

Antoine de Bourbon. L'on craignit de donner l'exemple de soumettre la tête sacrée des rois à la hache du bourreau; l'on aima mieux se défaire du roi de Navarre dans une entrevue secrète, dont on raconteroit tout ce qu'on voudroit. Le roi de Navarre, par quelque manque de respect envers le roi de France, envers le chef de sa maison, se seroit attiré son malheur, ou François, après l'avoir convaincu par des preuves sans réplique, de ses entreprises contre l'Etat, ne lui auroit fait grace que du supplice, et n'auroit pas cru devoir laisser vivre un si mauvais parent, un prince si dangereux. On put croire la chose plus facile à excuser après l'événement, qu'à exécuter si elle étoit annoncée; et, comme on n'avoit pas l'exemple des maux qu'entraîna dans la suite l'assassinat des Guises, on put se méprendre comme Henri III, en croyant que ce grand coup d'autorité termineroit tous

les troubles, et que la faction périroit avec ses chefs.

Ce mélange de vices et de talens étoit encore plus sensible dans le cardinal de Lorraine. Ses intrigues, son despotisme, sa magnificence, son insolence, son éloquence, ses connoissances, son profond machiavélisme, le rendoient un objet d'admiration, à quelques égards, mais beaucoup plus, de haine et de crainte.

Le pape, Paul IV, étoit mort le 18 août 1559, à quatre-vingt neuf ans. Son dernier acte de vigueur avoit été de chasser de sa cour et de la ville de Rome les Caraffes ses neveux, qui faisoient de sa maison un lieu de prostitution, et qui rendoient son pontificat odieux par leurs intrigues et leurs injustices. Il fut le dernier instruit de ce scandale; mais aussitôt qu'il le fut, il lui appliqua un prompt remède. Cependant, comme personne ne pensoit que la colère du vieillard dût aller au-delà du premier transport, et

qu'il ne s'empressât pas de rentrer sous l'empire auquel il étoit accoutumé, Babou de la Bourdaisière, évêque d'Angoulême, ambassadeur de France, crut faire sa cour au pape, en l'intercédant pour les Caraffes, et en réclamant, au nom du roi, le comte de Montorio, l'un des Caraffes, comme décoré de l'ordre de St. Michel. « Le roi, répon-» dit l'inflexible pontife, ne connoît pas » *les Ribauds ;* la peine que je leur ai in-» fligée est encore trop douce, et assu-» rez-vous que mon successeur la por-» tera plus loin ». Ce fut une prédiction. Jean-Ange de Médequin ou de Médicis (1), milanois, frère du marquis de Marignan, ayant succédé à Paul IV,

(1) Leur vrai nom étoit Médiquin ou Médequin. Ils étoient, dit-on, fils d'un commis à la douane ; mais l'un étant devenu un des plus grands généraux de l'Italie, et l'autre pape, Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, les reconnut pour ses parens.

sous le nom de Pie IV, et étant aussi dévoué à la maison d'Autriche que son prédécesseur l'avoit été à la France, immola les Caraffes au ressentiment du roi d'Espagne, qui ne leur pardonnoit pas les embarras qu'ils avoient suscités à son père et à lui, par leur liaison avec la France. Le cardinal Caraffe et le comte de Montorio eurent la tête tranchée à Rome, en 1561.

Ce même pape rétablit le concile de Trente, le roi d'Espagne le vouloit ainsi, parce que son père l'avoit voulu, et qu'il se piquoit de quelque respect pour sa mémoire dans les choses indifférentes. La France ne s'y opposoit plus, et le cardinal de Lorraine desiroit en général que le concile eût lieu, soit à Trente, soit ailleurs, parce qu'il vouloit y aller déployer son éloquence. La reprise des sessions est du 18 février 1562, et la clôture du concile, du 5 décembre 1563.

En matière de droits et de prérogatives, il faut avoir l'œil à tout, et les tentatives à réprimer sont une hydre toujours renaissante. Dans les bulles de convocation de conciles, il étoit d'usage que le roi de France fût nommé immédiatement après l'empereur; le pape, à l'instigation de Philippe II, qui ne perdoit pas de vue sa prétention à la préséance, supprima toute mention de la France dans sa bulle, pour le rétablissement du concile de Trente, enveloppant et confondant le tout à dessein dans une invitation générale à l'empereur, aux rois et princes, d'envoyer leurs représentans au concile; l'ambassadeur de France releva fortement cette omission, et força le pape de l'attribuer à une prétendue inadvertence, qu'il ne voulut pas cependant réparer.

L'influence dominante sur ce concile de Trente étoit un des grands objets

de rivalité entre la maison de France et la maison d'Autriche. Le concile avoit été convoqué, transféré, suspendu, rétabli, suivant que les divers papes avoient été dans les intérêts de l'une ou de l'autre de ces deux puissances rivales. Charles-Quint s'en étoit rendu le maître, et vouloit s'en servir pour opprimer les princes protestans, et par ce moyen subjuguer l'Allemagne. En France, on parla d'assembler un concile national pour décider l'affaire du protestantisme; et le cardinal de Tournon, et Odet de Selve, ambassadeur à Venise, envoyèrent, sans doute par l'ordre de leur cour, le célèbre Amyot (abbé de Bellozane, depuis précepteur des princes enfans de Henri II, évêque d'Auxerre, grand aumônier et moins connu par tous ces titres que par ses traductions de Longus et de Plutarque), faire, en 1551, des protestations solemnelles contre le concile de Trente, dans

lequel le roi ne pouvoit, disoit-il, voir un véritable concile, mais seulement une faction vendue à quelques ambitieux, c'est-à-dire, vendue à l'empereur. La guerre tint longtemps le concile séparé; mais lorsqu'il eut été rétabli en 1562, la reine mère, Catherine de Médicis, qui gouvernoit alors et qui s'accordoit mieux avec Philippe II que François Ier. et Henri II ne s'étoient accordés avec Charles-Quint, envoya pour ambassadeurs au concile, Louis de Saint-Gelais Lansac, le président Arnaud du Ferrier, et Gui du Faur de Pibrac, juge mage de Toulouse, depuis chancelier, et chancelier amoureux de la reine de Navarre, et si connu par ses quatrains. De plus, Catherine permit au cardinal de Lorraine, qui brûloit de se signaler dans un concile, d'aller combattre les protestans en théologien, à Trente, tandis que le duc de Guise son frère alloit les accabler en France, les

armes à la main; le cardinal menoit avec lui quarante des plus savans prélats et des plus habiles théologiens de France, tous moins savans et moins habiles que lui. Son grand objet et son grand intérêt étoient de briller au concile. Il partit résolu de faire décider en faveur des protestans tous les points de discipline où la foi ne seroit pas directement intéressée, d'obtenir la réformation de l'église dans son chef et dans ses membres (1), et de faire ren-

(1) On avoit fort à cœur en France cette réformation; et c'est ce qui donna lieu à cette réplique si heureuse d'un évêque françois. Il s'élevoit contre les désordres de la cour de Rome, un évêque italien dit par mépris : *Gallus cantat, c'est un coq qui chante ;* la réponse du François fut : *Utinam ad galli cantum Petrus resipisceret! Plût à Dieu qu'au chant du coq Pierre se repentît!* Il faut avertir ceux qui n'entendent pas le latin, que le mot *gallus* signifie à-la-fois *un coq* et un *François, un habitant de la Gaule ;*

voyer à la diplomatie, à un congrès, les différens d'entre les princes et leurs prétentions respectives, dont le concile vouloit connoître, pour soumettre tout aux lois de l'église; mais son éloquence et son érudition savoient se plier aux besoins de la politique; les variations et les incertitudes de la cour de France en mettoient aussi dans ses intérêts et dans ses vues. La mort de son frère aîné, du héros de sa maison, assassiné devant Orléans, la diminution de crédit qui pouvoit en être la suite, la faveur des Montmorencis qui pouvoit renaître, celle que les Colignis sembloient quelquefois obtenir, donnoient à penser à l'ambitieux cardinal, et l'engagèrent à ménager le pape, afin

---

en sorte que le mot méprisant de l'évêque italien étoit en même temps une équivoque, et signifioit également : *ce n'est qu'un François qui parle*, et *c'est un coq qui chante*.

de pouvoir, à tout événement, trouver une retraite honorable et jouer un grand rôle à Rome. Il négocioit à Trente avec les légats qui avoient le secret du pape; il alla négocier jusqu'à Rome avec le pape lui-même; il jeta au concile de Trente les fondemens de cette trop fameuse ligue dont son neveu *le balafré* fut le héros.

Cependant les ambassadeurs Lansac, du Ferrier et Pibrac suivoient l'ancien système de combattre au concile la puissance de l'Espagne, et de relever, autant qu'ils pourroient, celle de la France. La direction des affaires de l'Espagne au concile étoit confiée au marquis de Pescaire, alors gouverneur du Milanez, qui, ne pouvant résider à Trente, s'y faisoit représenter par un de ses secrétaires; le pape parut desirer que Philippe II envoyât au concile pour ambassadeur un homme titré, auquel on feroit rendre, disoit-il, les

honnenrs dus au représentant du plus puissant monarque de la chrétienté; Philippe, saisissant cette occasion de renouveler ses anciennes prétentions à la préséance, nomma pour son ambassadeur auprès du concile, Claude Ferdinand de Quinnones, comte de Luna. Celui-ci déclara modestement qu'il prendroit telle place qu'il plairoit aux pères du concile de lui assigner, mais qu'il les prioit de ne pas oublier que son maître étant incontestablement, selon l'expression du pape, le plus puissant monarque de la chrétienté, ne pouvoit céder le pas à aucun autre roi. Lansac déclara hautement qu'il ne souffriroit pas qu'on assignât d'autre place à l'ambassadeur d'Espagne que celle qu'il devoit occuper immédiatement au-dessous de lui, ambassadeur de France. Cependant le cardinal de Lorraine le fit consentir, après bien des négociations, à un hors de rang, qui ne

compromettoit point essentiellement, disoit-il, le droit de la France, mais qui étoit une manière de reculer. Lansac ne s'y prêta qu'avec répugnance, qu'en demandant son rappel, et qu'en laissant la direction des affaires au président du Ferrier. Cependant Rome et l'Espagne suivirent leur projet; Pie IV envoya ordre à ses légats d'établir une parfaite égalité d'honneurs entre les deux ambassadeurs de France et d'Espagne, à la messe où ils devoient se trouver ensemble le jour de St. Pierre. Ces honneurs étoient ceux de l'encens et du baiser de paix; les légats firent porter de nuit dans la sacristie deux encensoirs et deux paix, afin que les ambassadeurs des deux couronnes fussent traités de même en même temps; mais les ambassadeurs françois s'étant aperçus de l'innovation, firent tant de bruit, que la messe fut interrompue; les légats effrayés se retirèrent dans la

sacristie pour délibérer avec les parties intéressées ; le résultat fut qu'il n'y auroit à cette messe ni encens ni baiser de paix, et qu'on attendroit de nouveaux ordres du pape. Le cardinal de Lorraine lui écrivit sur cette aventure avec l'indignation d'un ministre françois qui voit enlever à son maître une prérogative de sa noble couronne, et avec toute la hauteur d'un grand prince; Pie IV en fut alarmé, et le comte de Lune, par ses procédés et ses propositions au concile, ayant mal répondu à la bonne volonté du pape, Pie IV revint sur ses pas, et indiqua une cérémonie publique, où l'ambassadeur de France jouiroit pleinement de son droit de préséance; l'ambassadeur d'Espagne protesta et se retira. Le président de Ferrier, quoique satisfait sur ce point, trouvant d'ailleurs dans les décrets du concile plusieurs articles contraires, soit aux droits de la couronne de France, soit

aux libertés de l'église gallicane, et que le parlement ne pourroit pas passer, déposa sur le bureau son acte de protestation, et se retira ensuite à Venise avec Pibrac. Le cardinal de Lorraine, qui avoit défendu avec force les droits du roi dans l'affaire de la préséance, n'eut pas la même vigueur contre les décrets du concile; il avoit traité de nouveau avec le pape, et étoit entré dans ses vues, il alla trouver à Venise du Ferrier et Pibrac, leur proposa des corrections insuffisantes et tâcha de les ramener à Trente, mais inutilement: il y ramena du moins quelques évêques que la retraite des ambassadeurs avoit engagés à quitter le concile.

Avant que le cardinal de Lorraine eût encore paru à la cour de France, on y vit arriver une ambassade solemnelle, composée des ministres de confiance du pape, de l'empereur (c'étoit alors Ferdinand), du roi d'Espagne et

du duc de Savoie, qui présentèrent au roi une copie des décrets du concile de Trente, et le prièrent de les faire recevoir et exécuter dans ses Etats. On comprit que le cardinal de Lorraine, qui vouloit que ces décrets fussent reçus, parce qu'il y avoit eu part, et qu'au moins il les avoit approuvés, avoit voulu préparer par cette espèce de conjuration des principales puissances catholiques, le compte favorable qu'il devoit en rendre à son retour. Le roi répondit sensément que la chose étoit d'une assez grande importance pour qu'il en délibérât dans son conseil; en effet le cardinal y eut de violens démêlés à ce sujet avec le chancelier de l'Hôpital, qu'il traita de *bélitre*, d'ingrat, d'homme sans religion, auquel il fit donner des dégoûts, mais qui, appuyé de toute la magistrature, l'emporta sur lui, et empêcha l'acceptation. Le procureur-général du parlement, Gilles

Bourdin, déclara que, « quant à la » doctrine ils n'y vouloient toucher, » tenoient toutes choses, quant à ce » point, pour saines et bonnes, puis- » qu'elles étoient déterminées en con- » cile général et légitime ; quant aux » décrets de la police et réformation, » y avoient trouvé plusieurs choses dé- » rogeantes aux droits et prérogatives » du roi, et priviléges de l'église galli- » cane, qui empêchoient qu'elles ne » fussent reçues ni exécutées. » On s'en tint à cet avis, et toutes les tentatives qui ont été hazardées depuis pour obtenir une acceptation plus formelle et plus entière, ont toujours été repoussées par cette distinction du dogme qu'on respecte et des réglemens de discipline qu'on ne sauroit adopter. Le fameux jurisconsulte du Moulin écrivit contre le concile de Trente, et y fut autorisé par le gouvernement.

En 1565, la fameuse entrevue de

Bayonne entre la reine d'Espagne, Elisabeth de France et Catherine de Médicis sa mère, et le roi Charles IX son frère, donna beaucoup à penser aux politiques, d'après leurs divers intérêts. Les protestans ont toujours cru avec assez d'apparence de raison, que l'objet principal de cette entrevue avoit été de prendre des mesures contr'eux, et qu'elle avoit été provoquée par le pape. Philippe avoit dû s'y trouver, et il est assez étonnant qu'il n'y soit pas venu, Charles IX y étant en personne, et ayant eu à venir de beaucoup plus loin. Des auteurs ne donnent d'autre raison de cette absence de Philippe, que la crainte d'exposer la majesté royale aux irrévérences des François, que leurs troubles civils accoutumoient à respecter moins les rois. La vérité est qu'il avoit du penchant pour ces maximes terribles :

Qui font de tant de rois des tyrans invincibles.

On raconte que le duc d'Albe, le général et le ministre le plus selon son cœur, le confident de ses desseins les plus secrets, et le plus barbare exécuteur de ses cruautés politiques, ayant cru pouvoir entrer un jour pour une affaire pressée, dans le cabinet du roi, sans être introduit (1), Philippe lui lançant un regard foudroyant, lui dit : *cette hardiesse mériteroit la hache.*

Ce fut ce même duc d'Albe qu'il envoya pour le représenter à Bayonne. Tout y offroit des apparences de fêtes et de plaisirs, comme partout où étoit Catherine de Médicis; mais on savoit qu'elle avoit fréquemment des conférences nocturnes avec le duc d'Albe, ce terrible persécuteur des protestans; on

---

(1) . . . . . . Sans mon ordre on porte ici ses pas ?
Quel mortel insolent vient chercher le trépas ?...
. . . . . . Ignorez-vous quelles sévères lois
Aux timides mortels cachent ici les rois ?

Esther.

a même prétendu que le projet de la St.-Barthélemi avoit pris naissance dans cette entrevue; que le duc d'Albe avoit proposé de rassembler sous quelque prétexte, et d'abattre d'un seul coup les têtes les plus élevées du parti protestant; on citoit de lui cette phrase machiavéliste : *La tête d'un saumon vaut mieux que toutes les grenouilles d'un marais.*

Le duc d'Albe cependant eut beau représenter, au nom du roi d'Espagne, le danger de l'introduction de l'hérésie dans les provinces espagnoles, il ne put obtenir de Charles IX, qu'il révoquât la permission accordée aux protestans, de tenir leurs assemblées dans les villes frontières : on croyoit avoir intérêt alors d'entretenir une de ces paix simulées par lesquelles on désarmoit pour un temps les protestans; on ne voulut pas leur donner ce prétexte de remuer.

Mais sauf ces considérations parti-

culières et du moment, un intérêt commun unissoit la France et l'Espagne contre les protestans devenus redoutables à ces deux puissances. Les deux plus mémorables événemens du règne de Philippe II, sont la mort de don Carlos son fils, et la révolution des Pays-Bas ; ces deux événemens ont ensemble de la connexité, ils ne sont point d'ailleurs étrangers à la France, non plus qu'un troisième événement qui mit le Portugal sous la domination du roi d'Espagne.

Le duc de Savoie, rétabli dans ses Etats, ne pouvoit plus être gouverneur de la Flandre (on comprenoit alors sous ce nom, tous les Pays-Bas tant autrichiens que hollandois, et qui alors étoient tous autrichiens) ; Philippe, en quittant la Flandre, en donna le gouvernement à Marguerite sa sœur naturelle, duchesse de Parme, veuve d'Octavio Farnèse, et mère d'Alexandre

Farnèse, qui étoit élevé comme otage à la cour de Philippe ; il lui donna pour conseiller privé, l'évêque d'Arras, Granvelle, qui fut sous elle le vrai gouverneur de la Flandre. Ces arrangemens mirent dès-lors des dispositions ennemies dans le cœur de quelques grands, tels que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Hornes, qui avoient regardé ce gouvernement comme un prix dû à leurs services. La faveur de Granvelle allant toujours en croissant, il fut fait archevêque de Malines et cardinal; en même temps les nouvelles opinions pénétroient par l'Allemagne dans les Pays-Bas, et les supplices par lesquels l'inquisition essayoit de les réprimer, ne faisoient que exaspérer des esprits indociles auxquels la tyrannie inquisitoriale ne pouvoit convenir. Dans ces conjonctures, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qu'on regardoit assez généralement

comme le chef des mécontens, épouse en 1561, malgré Philippe II, et comme pour s'appuyer contre lui d'une alliance étrangère, une princesse luthérienne, Anne Marie, nièce de l'électeur de Saxe, Auguste, et fille de l'électeur Maurice, laquelle arrive d'Allemagne, entourée de ministres et de domestiques luthériens, et attire son mari à la religion luthérienne; Marguerite d'Autriche, pour l'en punir, défend l'entrée de son palais à la princesse d'Orange, et cet affront augmente encore le mécontentement de la noblesse. Philippe, pour prix de son intolérance, reçoit du pape Pie IV, le titre de *protecteur de l'Eglise*, et Philippe, pour s'en rendre encore plus digne, redouble d'intolérance; il veut surtout que le concile de Trente soit reçu sans aucune restriction ni explication en Flandre comme dans tous ses autres Etats, en quoi il poussoit le zèle catholique beaucoup plus loin

qu'on ne faisoit en France où le concile de Trente n'est point reçu, quoiqu'on y fasse profession d'en adopter tous les dogmes. Floris ou Florent de Montmorenci, seigneur de Montigny, est député par les Etats de Flandre, ou si l'on veut, par le parti d'Orange, pour demander que le cardinal de Granvelle soit rappelé des Pays-Bas; il revient sans avoir rien obtenu, mais le cardinal, lui-même, avertit Philippe que la présence du maître seroit nécessaire dans les Pays-Bas, et qu'il faudroit qu'il jugeât par lui-même des mesures que les circonstances exigeoient; l'empereur son oncle lui donna aussi le même conseil; mais Philippe ne se déplaçoit pas si aisément: autant son père actif, éloquent, affable, aimoit à se montrer dans ses divers Etats; autant Philippe sédentaire, sombre, taciturne, aimoit à se cacher et paroissoit pénétré de la maxime: *Major è longinquo reverentiâ.*

Cependant l'horreur de l'inquisition et l'amour de la liberté fortifient d'un grand nombre même de catholiques, le parti protestant; on prend les armes dans quelques endroits; le vainqueur de Gravelines, le comte d'Egmont, se joint au prince d'Orange, on se lie avec les princes protestans de France et d'Allemagne, on demande hautement la liberté de conscience; les attroupemens deviennent si fréquens, si nombreux, si menaçans que la gouvernante s'en alarma; un courtisan indiscret, pour la rassurer, lui dit : *ce ne sont que des gueux*; les mécontens adoptent ce titre pour mot de ralliement, ils portent à leur habit, pour signal de parti, une écuelle de bois avec ces mots : *serviteurs du roi jusqu'à la besace.* C'est cette adoption du nom de *gueux* et des signaux analogues, que des imbécilles, dupés par de sots fripons, ont cru imiter dans les derniers troubles de la France,

mais sous une forme tellement ignoble, tellement indécente et dégoûtante, que l'Histoire ne doit point en souiller ses pages, jusqu'au temps où il sera permis, et où ce sera un devoir, d'énoncer toute vérité pour l'instruction éternelle des hommes, qui peut-être ne pourront plus croire alors ce qu'ils ont fait.

Le seigneur de Montigny retourne en Espagne avec le marquis de Berghes, pour représenter encore au roi ses vrais intérêts, mais en même temps ils ont des conférences avec don Carlos, et ce fut un crime aux yeux de Philippe. Don Carlos, son fils, fut son rival et son ennemi, il avoit son parti et Philippe avoit le sien; de-là les couleurs différentes et opposées dont le malheureux don Carlos est peint dans les différens auteurs. C'étoit, selon les uns, un prince noble et généreux plein de respect pour la mémoire de Charles-Quint son aïeul, justement indigné de l'affront qu'on

avoit voulu faire à la mémoire de ce grand prince, et s'étant attiré tous ses malheurs par la menace d'en tirer vengeance un jour. L'inquisition jugea qu'elle étoit perdue, si elle l'avoit jamais pour maître, et employant tous les moyens que lui fournissoient et la superstition et la jalousie de Philippe, elle parvint à perdre le prince lui-même, et à faire périr le fils par la main du père. Don Carlos, ajoutent-ils, avoit conçu pour la jeune et aimable princesse, Elisabeth de France, qui lui avoit été destinée, une passion bien naturelle, et qu'il sut lui faire partager; mais obéissant aux circonstances qui ordonnoient de vaincre cette passion devenue illégitime, il vouloit, de concert avec la reine, qui avoit besoin de son absence, s'éloigner de la cour, et aller chercher la gloire dans des climats étrangers. Il avoit voulu aller, sur les traces de don Juan d'Autriche son on-

cle, secourir Malte assiégée par les Turcs; il vouloit aller pacifier les Pays-Bas, et les remettre sous l'obéissance du roi son père; on lui fit un crime et de l'amour qu'il vouloit vaincre, et des efforts vertueux qu'il faisoit pour en triompher. Jaloux de son amour, s'il restoit à Madrid, jaloux de sa gloire, s'il alloit en acquérir au dehors, jaloux de la faveur populaire qui s'attachoit à ce prince, enfin jaloux de tout, Philippe prit le parti de le sacrifier; il fit aussi périr la reine sur un soupçon d'intelligence avec le prince.

Les apologistes de Philippe II, les partisans de l'inquisition, disent que don Carlos étoit d'un naturel féroce et indomptable. Les auteurs même qui lui sont favorables, avouent qu'il étoit d'un caractère impétueux; ceux qui lui sont contraires, en exagérant cette impétuosité, jusqu'à en faire une espèce de démence, affectent d'en trouver l'ex-

cuse dans une maladie du cerveau, suite d'une chute terrible qu'il avoit faite du haut d'un escalier; cet accident avoit mis sa vie en danger, on en avoit même désespéré, sa guérison n'avoit été attribuée qu'aux reliques d'un cordelier, mort en odeur de sainteté, et que Philippe fit canoniser en reconnoissance de ce miracle; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit que le corps de guerri, et que l'esprit ne l'étoit pas; on en allègue à la vérité pour preuve son opposition constante aux principes de gouvernement de son père, qui méritoient souvent d'être combattus. Pour Philippe, cette preuve de la folie de son fils lui parut incontestable, et le jugeant absolument incapable de gouverner, il fit venir en Espagne les archiducs Rodolphe et Ernest, ses propres neveux du côté maternel, et ses neveux, à la mode de Bretagne, du côté paternel, petits-fils de l'empereur Ferdinand, et fils de

Maximilien, alors roi de Bohême et roi des Romains, et qui fut l'empereur Maximilien II, après la mort de Ferdinand, arrivée le 24 juillet 1564. Le projet qu'annonçoit Philippe, étoit, puisqu'il n'avoit point de fils en état de lui succéder, de faire passer la monarchie d'Espagne à l'un de ces jeunes archiducs.

Les desirs que don Carlos témoignoit de quitter la cour et l'Espagne, furent travestis, tantôt en preuves d'inquiétude et de folie, en abandon de ses droits, en oubli de ses devoirs, tantôt en projets factieux et criminels que les députés Flamands entretenoient par leurs intrigues et par l'espérance qu'ils lui donnoient, d'être élu gouverneur des Pays-Bas, ce que Philippe auroit dû souhaiter comme un moyen d'y ramener la paix et d'y maintenir l'autorité de la maison d'Autriche. Il ne vit pas ainsi ses intérêts. Il fait arrêter Mon-

tigny et le marquis de Berghes; le premier périt sur un échafaud, l'autre en prison. Le duc d'Albe est envoyé dans les Pays-Bas : le prince Carlos, disent toujours les auteurs qui lui sont contraires, le prince furieux de la mort des députés flamands, et de la ruine de ses espérances, ose défendre au duc d'Albe d'aller en Flandre, et sur ce qu'il le trouve plus disposé à obéir au père qu'au fils, au roi qu'au sujet, il se jette sur lui, un poignard à la main; le duc lui saisit les deux bras, appelle du monde, le prince se retire : le duc d'Albe remplit sa destination; arrivé en Flandre, il ne daigne pas seulement se concerter avec la gouvernante, et règle tout selon ses conventions secrètes avec Philippe; Marguerite d'Autriche, prévoyant tous les malheurs dont la Flandre alloit être le théâtre, et que toutes ses remontrances n'avoient pu prévenir, en quitta le gouvernement et se

retira en Italie. Le duc d'Albe commence par ordonner aux chefs de la noblesse, de venir se ranger auprès de lui : on délibère sur cet ordre ; le comte d'Egmont et le comte de Hornes-Montmorenci sont d'avis d'obéir ; le prince d'Orange, de prendre la fuite. On connoit l'adieu du comte d'Egmont au prince d'Orange : *Adieu prince sans terres*, et la réponse du prince d'Orange : *Adieu comte sans tête.* Les deux prédictions furent accomplies, les terres du prince d'Orange furent confisquées, mais on sait avec quel succès et quelle gloire il s'en releva dans la suite, en devenant le libérateur de son pays et le fondateur de la république de Hollande; les comtes d'Egmont et de Hornes, eurent la tête tranchée. Il fallut passer par bien des épreuves, avant que les sept provinces unies qui échappèrent alors au joug de Philippe, pussent prendre une consistance fixe ; la guerre et les

violences ne cessèrent plus dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe se glorifioit d'avoir fait monter les confiscations à huit millions par an, et d'avoir fait passer dix-huit mille hommes (quelques-uns disent trente mille) par les mains des bourreaux, sans compter ceux qui avoient péri dans les guerres. Le grand commandeur, don Louis de Requesens, don Juan d'Autriche, frère naturel de Philippe II, Alexandre Farnèse, duc de Parme, et d'autres grands généraux, furent envoyés tour à tour après lui, pour gouverner les Pays-Bas, ils gagnèrent des batailles, prirent des villes, furent presque toujours vainqueurs, mais ils ne purent jamais ramener ces provinces sous l'obéissance de Philippe II.

En 1568, ce roi entre un jour inopinément, avec plusieurs seigneurs de sa cour, dans l'appartement de son fils, qui, en le voyant, s'écrie : *Votre ma-*

jesté veut-elle me tuer? et donna des marques de désespoir qu'on affecta encore de prendre pour de la folie. *Je ne suis pas fou*, ajouta le prince, *mais désespéré.* « Tranquillisez-vous, lui ré-» pondit froidement Philippe; tout ce » que je fais est uniquement pour votre » bien. » Il lui ôta ses armes, enleva ses papiers, nomma six gentilshommes pour le servir, ordonna que deux d'entr'eux ne le perdissent jamais de vue, et ne lui permissent ni de voir personne ni d'écrire à personne. Il y avoit bien là de quoi désespérer ou rendre fou un jeune prince d'un caractère ardent. Philippe instruisit vaguement les puissances de l'Europe des motifs de cette conduite pour le moins sévère; mais ses différentes lettres se contredisent. Il écrivoit à l'impératrice sa sœur, femme de l'empereur Maximilien II, *qu'il n'avoit jamais découvert dans le prince son fils aucun vice capital ni au-*

cun crime déshonorant, et qu'il l'avoit fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume. Il écrivoit, au contraire, le 20 janvier 1568, au pape Pie V, successeur de Pie IV, *que dès sa plus tendre jeunesse la force d'un naturel vicieux avoit étouffé dans le prince don Carlos toutes les instructions paternelles*, reproche grave en apparence, mais qui, fait par Philippe II, pouvoit signifier seulement que don Carlos avoit d'autres principes de gouvernement que lui. Tous les princes de l'Europe s'intéressèrent pour don Carlos, et sollicitèrent, mais inutilement, sa liberté. On varie sur ce qui concerne ses derniers momens. Les uns disent qu'à la vue de son père qui vint l'interroger dans sa prison, il se jeta au milieu d'un grand feu qu'il y avoit dans sa cheminée; les autres, que son père l'envoya étrangler dans sa prison, et que, comme il se débattoit et crioit en se défendant,

les bourreaux lui disoient : *paix, paix, seigneur, ce qu'on en fait est pour votre bien.* Plaisanterie barbare, qui n'a sans doute d'autre fondement que ce que Philippe avoit dit et écrit lui-même : *qu'il l'avoit fait enfermer pour son bien ;* mais ceux qui veulent absoudre Philippe de parricide, l'en absolvent assez mal en racontant que don Carlos, accablé d'ennui dans sa prison (ce qu'il étoit aisé de prévoir, surtout d'après son caractère bouillant bien connu de son père), fit ce qu'il put pour se donner une maladie, en s'abstenant pendant plusieurs jours de manger, et mangeant ensuite avec excès des mets les plus indigestes ; qu'il eut enfin, comme il avoit desiré, une fièvre maligne qui l'emporta. Il mourut le 24 juillet 1568, à vingt-trois ans six mois et seize jours. La reine Elisabeth, sa belle-mère et son amante, mourut le 3 octobre suivant, après avoir pris

un breuvage qu'elle refusoit et que Philippe II vint lui faire avaler lui-même en sa présence.

La voix publique l'accusa de la mort de sa femme et de son fils, et l'imputa généralement à la jalousie; il le sut très-bien, et l'on remarque qu'après s'être justifié sur l'emprisonnement de son fils, il ne se justifia point sur sa mort. L'opinion reçue est que sa femme et son fils furent les victimes de sa jalousie, et qu'ils ne l'avoient point offensé, mais qu'ils s'aimoient. Cette opinion, qui remonte au temps de l'événement, s'est perpétuée jusqu'à nous par une tradition constante. Ce tragique événement est le sujet d'*Andronic*, pièce touchante si Racine ou Voltaire l'eût écrite, et touchante encore sous la douce et foible plume de Campistron.

Une troisième opinion sur Elisabeth de France et don Carlos, est celle de ceux qui, reléguant l'amour dans les

romans, et ne permettant qu'à des passions plus nobles, selon eux, telles que l'ambition, la haine, la vengeance, de figurer dans l'histoire et d'influer sur les malheurs et les crimes des hommes, ne veulent pas qu'un jeune prince et une jeune princesse destinés l'un à l'autre aient pu s'aimer, ni un mari moins jeune en être jaloux, et disent que l'histoire de cette inclination mutuelle d'Elisabeth et de don Carlos est uniquement fondée sur ce qu'Elisabeth, princesse douce et humaine, tâchoit d'inspirer à Philippe des sentimens et des procédés paternels pour son fils.

On n'eut point en France tout le ressentiment qu'on auroit dû avoir de la mort d'Elisabeth; on étoit alors uni d'intérêt avec Philippe contre les Huguenots, et tout autre intérêt cédoit à celui-là. La mort d'Elisabeth servit seulement de moyen pour attirer les chefs des Huguenots dans le piége de la Saint-

Barthélemi. On disoit en confidence à l'amiral de Coligny et à ses amis, qu'on avoit plus que des soupçons qu'Elisabeth étoit morte empoisonnée; que Charles IX, qui n'en doutoit pas, vouloit venger sa sœur; que c'étoit à eux qu'il vouloit remettre le soin de sa vengeance, sachant avec quel zèle ils se porteroient à la guerre contre le plus grand ennemi de leur parti, le plus violent persécuteur de leurs frères. On alloit faire partir Coligny pour les Pays-Bas: il en feroit la conquête pour le roi; telle étoit la vengeance utile que Catherine de Médicis et Charles IX disoient vouloir prendre de l'empoisonneur, l'une de sa fille, l'autre de sa sœur.

Ce desir de vengeance étoit si naturel et si vraisemblable, qu'on ne peut pas accuser les protestans d'imprudence pour s'y être laissé tromper. Dans la vérité, on n'avoit jamais été en plus

parfaite intelligence avec Philippe II; on alloit mettre en pratique les conseils qu'il avoit fait donner par le duc d'Albe à la conférence de Bayonne; on alloit inonder la France du sang huguenot, comme le duc d'Albe en inondoit la Flandre, et avec aussi peu de fruit.

Pendant les événemens qui viennent d'être retracés, la France et l'Espagne avoient perdu plusieurs personnages diversement célèbres: cet André Doria, qui, par sa défection en 1528, avoit donné une si grande supériorité à l'Espagne sur la France, étoit mort comblé de gloire en 1560, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Le roi de Navarre, duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, rival de l'Espagne pour son royaume de Navarre, avoit péri dans nos guerres civiles, d'une blessure reçue au siége de Rouen, en 1562. Le maréchal de St.-André avoit été assassiné de sang-

froid après la bataille de Dreux, le 20 décembre 1562.

Le duc de Guise, François, fut assassiné aussi par Poltrot de Méré au siége d'Orléans en 1563. Il avoit pardonné à un autre assassin huguenot, qui alléguoit l'intérêt de sa religion pour excuser son crime ; il lui avoit dit ce mot divin, le plus beau qu'un chrétien et un catholique ait pu dire, et dont M. de Voltaire a fait le dénouement de sa tragédie d'*Alzire* : « *Vois la différence de » nos religions ; la tienne t'a ordonné de » m'assassiner ; la mienne m'ordonne de » te pardonner.* » Il y a bien loin de ce mot à l'inquisition que les Guises vouloient cependant établir.

Le connétable de Montmorenci, blessé mortellement à la bataille de Saint-Denis en 1567, compléta la tragédie du triumvirat (1).

---

(1) Le triumvirat françois, formé à l'imita-

Le prince de Condé fut assassiné aussi de sang-froid par Montesquiou, après la bataille de Jarnac, le 13 mai 1569.

D'assassinat en assassinat, de crime en crime, on s'élevoit jusqu'à la Saint-Barthélemi. Après que ce crime fut consommé, Charles IX s'empressa d'écrire au roi d'Espagne une *si heureuse nouvelle;* Philippe, qui l'attendoit, n'osoit la croire, tant il étoit charmé! non content des détails que contenoit la lettre, il fit mille questions au courier, et l'envoya sur-le-champ à l'amiral de Castille avec la lettre de Charles IX, pour lui faire part, dit Bran-

---

tion des deux triumvirats romains, étoit composé du duc de Guise, du connétable de Montmorenci, et du maréchal de Saint-André. Ces sortes d'associations ne naissent jamais qu'au milieu des troubles, et se font entre gens qui se craignent plutôt qu'entre gens qui s'aiment ou qui aiment le bien public.

tôme, *des bonnes nouvelles* qu'il avoit reçues. Le courier lui-même, animé par le succès des dépêches dont il étoit porteur, crioit dès la porte de l'amiral, dans les cours, et sur l'escalier et dans les antichambres : *Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles, tous les Luthériens et Calvinistes sont massacrés dans Paris.* L'amiral étoit à table en grande compagnie : après avoir lu la lettre que Philippe lui envoyoit : « Il n'y a rien » de plus certain, dit-il, tous les chefs » des Huguenots sont morts, à la ré- » serve de trois, savoir : *Vendomillo* » (le petit Vendôme). » C'étoit le jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France, qu'il désignoit ainsi; il leur a bien appris depuis à l'appeler autrement, dit Brantôme. » Le roi de » France, poursuivit l'amiral, lui a fait » grace en faveur de sa femme qui est » sa sœur; il a fait grace aussi au prince » de Condé, à cause de son jeune âge;

» le troisième est le comte de Montgo-
» meri, qui a trouvé le secret de s'é-
» chapper par un grand miracle, non
» de Dieu assurément, mais du diable. »
Il y avoit à la table de l'amiral de Castille un jeune seigneur, que Brantôme qualifie de prince, et qu'il appelle *le duc de l'Infantusque.* Ce jeune seigneur demanda si ce monsieur l'amiral de France qu'on égorgeoit ainsi et ses partisans étoient chrétiens? On lui dit qu'oui. « Eh! comment, dit-il, peut-il
» donc se faire qu'étant François et
» chrétiens, des François et des chré-
» tiens les égorgent ainsi comme de
» vils troupeaux à la boucherie? » « Sei-
» gneur duc, répondit l'amiral, lais-
» sons-les s'entr'égorger; la guerre en
» France assure la paix en Espagne, et
» c'est pourquoi nous avons grand soin
» d'entretenir cette guerre de France à
» force de doublons. » Voilà ce que Brantôme dit avoir appris d'un des

convives présent à l'entretien, et rien n'est plus conforme aux sentimens de Philippe II et à la politique espagnole de ce temps-là.

Mais Brantôme a été trompé par un autre prétendu témoin oculaire, qui lui a dit qu'à cette même nouvelle de la Saint-Barthélemi, le pape Pie V avoit fondu en larmes; le pape Pie V étoit mort plus de trois mois et demi avant la Saint-Barthélemi, et Grégoire XIII son successeur montra, comme le roi d'Espagne, une joie indécente de ce massacre.

L'intelligence des rois de France et d'Espagne continua pendant tout le règne de Charles IX. Ce prince fut aussi l'allié de la branche d'Autriche d'Allemagne, et par-là il le fut encore de la branche d'Espagne. Il avoit épousé en 1570 Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II et de l'impératrice Marie, sœur de Philippe II. Cette

Elisabeth est peu connue; elle vivoit dans un temps où ses vertus domestiques étoient à peine aperçues; mais Brantôme peint avec beaucoup de délicatesse et d'intérêt sa tendresse soumise, respectueuse et, pour ainsi dire, mystérieuse pour le roi son mari; la douleur qu'elle eut du massacre de la Saint-Barthélemi, les larmes si tendres et si secrètes qu'elle déroboit presqu'à tous les yeux pendant la maladie de Charles IX.

Lorsqu'elle vint en France pour épouser Charles IX, Marie Touchet, maîtresse alors régnante, ayant vu le portrait de cette princesse, dit : *l'Allemagne ne me fait point de peur.* Il paroît cependant que Charles IX rendit justice aux vertus d'Elisabeth. *C'étoit*, disoit-il, *la femme la plus sage et la plus vertueuse, non pas de la France, non pas de l'Europe, mais du monde entier.*

Il dit à Henri IV, alors roi de Navarre,

varre, en mourant et en lui recommandant sa femme et sa fille (1) : « *Vous* » *devez me haïr, et je vous confie tout ce* » *que j'aime ; mais je vous connois, je* » *n'ai trouvé qu'en vous de l'honneur et* » *de la foi.* »

Après la mort de son mari, Elisabeth s'étoit retirée à Vienne en Autriche. Philippe II, veuf pour la troisième fois après la mort d'Elisabeth de France, épousa la princesse Anne d'Autriche, sœur d'Elisabeth, veuve de Charles IX : elle avoit aussi été proposée plusieurs fois pour don Carlos ; ainsi Philippe épousa deux princesses destinées à son fils. On dit qu'après la mort d'Anne sa quatrième femme, il fit proposer à Elisabeth, sœur d'Anne, et veuve de Charles IX, d'être sa cinquième femme, et qu'il l'en fit solliciter fortement par l'impératrice Marie, mère d'Elisabeth

(1) Cette fille mourut à cinq ou six ans.

et sœur de Philippe : Elisabeth fut inflexible. Si ce fait est vrai, Philippe II avoit du goût pour épouser les deux sœurs ; car, après la mort de la reine d'Angleterre Marie, sa seconde femme, il avoit aussi proposé à Elisabeth d'Angleterre, sœur de Marie, de l'épouser : il en avoit aussi été refusé. Il paroît que ces deux faits n'en forment qu'un ; celui d'Elisabeth d'Angleterre, qui pouvoit seule conserver ce royaume à Philippe, passe pour constant, et l'équivoque du nom d'Elisabeth aura pu donner lieu d'imaginer l'autre par un souvenir confus du premier. La proposition faite à Elisabeth d'Autriche est rapportée par M. le président Hénault d'après Brantôme qui se trompe souvent, et qui sûrement se trompe dans quelques circonstances de ce récit, par exemple, lorsqu'il dit que l'empereur Maximilien, père d'Elisabeth, la pressa d'accepter la proposition de Philippe II; l'empereur Maximilien étoit mort dès

1576, et Philippe II ne fut veuf d'Anne d'Autriche qu'en 1580. De plus, Elisabeth et Anne étoient nièces de Philippe II, il avoit fallu des dispenses à Philippe II pour épouser Anne; comment à cette première difficulté auroit-il ajouté celle de vouloir épouser les deux sœurs, après avoir eu plusieurs enfans de la première, entr'autres le prince qui fut dans la suite Philippe III? Le cas étoit bien différent à l'égard d'Elisabeth d'Angleterre. Philippe II n'avoit point d'enfans de la reine Marie, et n'en avoit point eu; et peut-être l'intérêt d'attirer à la foi catholique Elisabeth et l'Angleterre, eût-il prévalu sur les lois et les bienséances, et du moins il n'y auroit eu qu'une difficulté. Elisabeth d'Autriche mourut en 1592.

A travers tous ces mariages, Philippe devint amoureux de la belle Anne de Mendoze, princesse d'Eboli, femme de Rui-Gomez de Silva, ministre et fa-

vori de Philippe II, et trop bon courtisan pour s'opposer à une passion qui pouvoit fixer chez lui la faveur ; mais la princesse se perdit par sa coquetterie : Philippe II avoit pour confident de sa passion, Antoine Perez, secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires d'Italie, homme également propre aux intrigues, soit d'amour, soit de politique. Perez, encouragé par les bontés de la princesse d'Eboli, qui prit du goût pour lui, osa devenir le rival de son maître. Tout secret éclate, et surtout les secrets d'amour ; Philippe sut qu'il étoit trompé par sa maîtresse et par son ministre et son confident ; il fit enfermer la maîtresse : le ministre subit les rigueurs d'une longue prison et d'une torture cruelle, et sa vie étoit dans le plus grand danger, lorsqu'il trouva le moyen d'échapper et de se réfugier en France, où ses talens et ses lumières ne furent inutiles ni à lui, ni au gouverne-

ment françois. Henri IV lui fit un sort, et daigna quelquefois le consulter sur les affaires de l'Italie et de l'Espagne. On a de lui des lettres qui contiennent l'histoire de sa disgrace ; elles ont été traduites en françois par le poète d'Alibray (Charles Vion).

Philippe II étoit jaloux de la gloire que don Jean, ou don Juan d'Autriche, ne cessoit d'acquérir à la guerre, et s'affligeoit d'être si bien servi par son frère. En 1565, ce prince, étant parti pour aller défendre Malte, assiégée par les Turcs, Philippe lui envoya ordre de revenir, sous prétexte que sa naissance et son rang exigeoient qu'il eût le commandement partout où il étoit. Il n'eut pas le même prétexte, en 1571, à la bataille de Lépante ; don Juan étoit généralissime alors : le titre lui en fut donné expressément ; il s'immortalisa par cette victoire remportée sur les Turcs, dans ces mêmes parages où Au-

guste avoit triomphé d'Antoine et de Cléopâtre : nulle bataille navale en effet n'avoit eu plus d'éclat depuis la bataille d'Actium. Philippe, fatigué des éloges dont on combloit son frère, se contenta de dire froidement : *Don Jean a été heureux, mais il a beaucoup hasardé.* Au contraire, le pape, transporté d'admiration et de joie, s'écria : *Fuit homo missus à Deo cui nomen erat Joannes*, mot qui fut appliqué depuis à Jean Sobieski, roi de Pologne, lorsqu'il fit lever le siége de Vienne aux mêmes Turcs en 1683.

Charles IX mourut le 30 mai 1574; on sait de quelle mort, et l'on n'oubliera jamais ces vers superbes et terribles de la Henriade :

Dieu déployant sur lui sa vengeance sévère,
Marqua ce roi mourant du sceau de sa colère,
Et, par son châtiment, voulut épouvanter
Quiconque à l'avenir oseroit l'imiter.....
Son sang, à gros bouillons de son corps élancé,
Vengeoit le sang françois par ses ordres versé.

Il étoit dans cet état, lorsque Mongommeri, qui avoit eu le malheur de tuer Henri II par accident, qui avoit eu le bonheur d'échapper presque miraculeusement à la St. Barthélemi, après avoir eu le courage de défendre Rouen contre les catholiques, fut pris dans Domfront: Catherine de Médicis, espérant ranimer son fils en lui portant cette nouvelle, lui dit: « N'êtes-vous pas charmé » que notre ennemi, et le meurtrier de » votre père, soit tombé entre nos » mains? » « Madame, répondit Charles » IX, je ne me soucie plus ni de cela, » ni d'autre chose ». Ce fut son dernier mot. Montgommeri eut la tête tranchée: on auroit dû lui faire grace, 1°. parce que Henri II, en mourant, l'avoit ordonné; 2°. parce que Montgommeri s'étoit rendu au maréchal de Matignon, sous la promesse expresse de la vie sauve; mais cette cour, qui violoit toutes ses promesses, tenoit encore

moins celles des autres. D'Aubigné dit qu'on lui promit seulement de ne le remettre en autres mains que celles du roi; mais comment Montgommeri, qui se battoit en désespéré, se seroit-il rendu sur une pareille promesse, si on ne lui eût pas fait espérer au moins que le roi lui feroit grace ?

La France et l'Espagne, depuis la paix de Cateau-Cambresis ; n'avoient pas cessé d'être amies; leur haine commune pour les protestans les unissoit : Philippe avoit souvent envoyé des secours contr'eux aux catholiques de France. Sous le règne de Henri III, ces liens se relâchent; les intérêts de la religion, cédant chez Catherine de Médicis à ceux de l'ambition, trois grands projets de cette princesse l'éloignent de Philippe II, et la rapprochent d'Elisabeth, reine d'Angleterre, ennemie de Philippe.

1°. Sous le règne de Charles IX, elle avoit déjà tenté de marier Henri III,

alors duc d'Anjou, avec cette reine; et Henri III, ayant épousé Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudémont, elle proposa, pour la reine Elisabeth, son quatrième fils, le duc d'Anjou-Alençon, qu'elle envoya suivre ce projet en Angleterre: son voyage, dont nous avons dit les particularités (1), n'eut pas le succès qu'on s'en étoit promis;

2°. Catherine essaya de faire ce même duc d'Anjou-Alençon souverain des Pays-Bas, à la faveur des troubles, projet qui devoit la brouiller encore bien plus avec Philippe, et qui réussit encore plus mal (2);

3°. Enfin, Catherine prétendoit disputer au roi d'Espagne la couronne de Portugal, dont celui-ci s'empara, lorsque le roi don Sébastien eut péri ou dis-

(1) Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, tome VIII, depuis la page 394, jusqu'à la page 413.

(2) *Ibid.* depuis la pag. 371, jusqu'à la pag. 394.

paru à la bataille d'Alcaçar contre les Maures, en 1578. Nous avons rapporté (1) les droits des contendans, les principaux événemens et l'issue définitive de cette guerre, qui fut de mettre enfin la totalité du continent de l'Espagne sous les lois de Philippe, avantage qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit pu encore se procurer.

Nous ajouterons seulement ici quelques particularités de cette conquête, qui peignent le caractère de Philippe et de ses généraux. Les droits directs de Catherine de Médicis, étoient nuls, quoiqu'elle eût eu d'abord, même de son chef, une prétention chimérique, dont on lui fit voir l'illusion : un des droits les plus apparens, étoit celui d'Antoine, prieur de Crato ; il fut ap-

(1) Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, tome VIII, depuis la page 362, jusqu'à la page 371.

puyé par la France et par l'Angleterre, et, dans la suite, Catherine de Médicis traita de ce droit avec Antoine, pour appuyer ou suppléer les siens. Les droits auxquels tous les jurisconsultes étoient le plus favorables, c'étoient les droits de la maison de Bragance : ceux de Philippe ne venoient qu'après tous ceux-là; mais il eut pour lui la force, le premier de tous les droits dans la politique vulgaire : ce fut en vertu de ce droit qu'il mit à prix la tête du prieur de Crato, comme il y mettoit celle du prince d'Orange dans les Pays-Bas : c'est en vertu de ce même droit que ses généraux, toujours cruels, ou par caractère, ou pour lui plaire, traitoient tous les prisonniers de guerre en rebelles, et les envoyoient au supplice, ou les égorgeoient.

Le plus célèbre de ces généraux étoit le duc d'Albe ; mais la gloire n'en imposoit point à Philippe, et lui étoit sus-

pecte; le duc d'Albe, lorsque la querelle du Portugal s'éleva, étoit en disgrace, et même en prison; Philippe l'en fit sortir pour le mettre à la tête de ses armées, et lui donna sa confiance, sans même lui rendre sa faveur. Le duc d'Albe partit sans avoir pu obtenir la grace de paroître devant son souverain, mais flatté de ce que son maître consentoit à lui devoir une couronne; c'étoit bien compter en effet sur la fidélité espagnole, et il faut avouer qu'il y a quelque chose de grand dans cette confiance du roi en un mécontent, et dans la manière dont ce mécontent illustre y répond.

Il n'étoit pas aussi noble de poursuivre, comme fit le même Philippe, le prieur de Crato, jusques dans son asyle en France, de demander qu'on le lui livrât, ou du moins qu'on le chassât; et c'est Henri III qui joue ici le beau rôle, en faisant cette réponse, plusieurs fois répétée depuis en pareille occasion : *La*

France a toujours été l'asyle des princes malheureux.

La fidélité portugaise éclata aussi, en ce que la somme de quatre-vingt mille ducats, promise à qui livreroit le prieur de Crato, ne tenta aucun Portugais. Philippe alla prendre possession de sa conquête à Lisbonne : e peuple fut moins content de l'amnistie accordée par le vainqueur, que choqué de ce qu'il en exceptoit le prieur de Crato et cinquante-deux de ses partisans. Pendant le séjour de Philippe à Lisbonne, on éventa deux mines, pratiquées sous le palais qu'il habitoit, et une sous l'église, où il alloit entendre la messe; il crut qu'il étoit de sa prudence de rentrer dans ses anciens Etats : il créa vice-roi de Portugal l'archiduc Albert d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II et neveu de Philippe à la mode de Bretagne : il fit connétable du même Portugal le duc de Bragance, comme pour le dédomma-

ger du royaume qu'il lui enlevoit; mais quelle dignité peut tenir lieu d'une couronne! Son petit-fils remonta en 1640 sur le trône, et rétablit le royaume de Portugal, devenu depuis Philippe II, province de l'Espagne.

Le duc d'Albe meurt à Lisbonne le 12 janvier 1582, homme d'état et grand général; il n'étoit encore rien de tout cela, et il étoit déjà revêtu de grands emplois, lorsqu'un plaisant s'avisa de lui écrire : *A monseigneur le duc d'Albe, général des armées du roi en temps de paix* (1), *et grand-maître de sa maison en temps de guerre.* Cette plaisanterie, ou cette insulte, fut pour lui un coup d'aiguillon, qui le rendit tout ce qu'il fut

(1) M. de Voltaire a dit, de M. le comte Algaroti :

Et que, pour comble de bienfaits,
Un des meilleurs rois de la terre
A fait son conseiller de guerre
Quand il a voulu vivre en paix.

dans la suite; il voulut mériter et les titres qu'il avoit déjà, et ceux auxquels il aspiroit : toute sa grandeur naquit de cette petite cause. Son orgueil égaloit ses talens ; dans le temps qu'il ravageoit les Pays-Bas, ayant pris Anvers, il y fit construire une citadelle à cinq bastions, dont quatre portoient ses noms et ses qualités : *Le duc, Ferdinand, Tolède, d'Albe.* Il y fit placer sa statue en bronze, le bras étendu vers la ville, qu'elle menaçoit de ses regards ; à ses pieds étoient deux figures demandant grace, c'étoient la noblesse et le peuple, les écuelles de gueux aux oreilles et les besaces au cou, avec les symboles les plus avilissans. Le piédestal portoit pour inscription : *A la gloire de Ferdinand Alvarès de Tolède, duc d'Albe. Pour avoir éteint les séditions, chassé les rebelles, mis en sûreté la religion, fait observer la justice, et affermi la paix dans ces provinces.* On croit que le roi, dont il n'étoit pas

dit un seul mot dans ce monument, en prit ombrage, et fit abattre la statue; d'autres disent que ce furent les Hollandois qui l'abattirent. On parloit de faire rendre compte au duc d'Albe du butin qu'il avoit fait à la prise de Lisbonne, lorsqu'il avoit soumis le Portugal: *Je ne dois de compte qu'au roi*, dit-il, *et s'il me le demande, le voici: Tant de villes prises, tant de batailles gagnées, des royaumes ou conquis, ou conservés, soixante et dix ans de service utile et heureux.*

Il poussoit la rigidité de la discipline militaire jusqu'à ne pas vouloir souffrir que les subalternes se permissent de juger quand il falloit ou ne falloit pas combattre. Le jeune Frédéric de Tolède, son fils, servant sous lui en Flandre, lui envoya demander la permission d'attaquer les Flamands, croyant avoir trouvé l'occasion de les battre; la réponse du duc d'Albe fut: « Je par» donne à sa jeunesse et à son inexpé-

» rience; mais qu'il ne m'arrive plus de » pareil message de sa part; il en coû- » teroit la vie à celui qui oseroit s'en » charger ». Le général peut sans doute avoir son secret et son plan que les vues particulières des subalternes ne doivent jamais déranger; qu'il juge donc les avis et les propositions : mais défendre ainsi tout avis indistinctement, ne peut-il pas avoir l'énorme inconvénient d'ignorer souvent ce qu'il seroit nécessaire de savoir? Nous avons vu le connétable Anne de Montmorenci perdre la bataille de St.-Quentin pour avoir négligé l'avis très-utile du jeune prince de Condé. Le duc d'Albe a laissé en tout un grand nom, mais un nom odieux.

On en doit dire autant, et plus encore en mal, de ce fils du défenseur de Metz et du conquérant de Calais, de ce duc de Guise le Balafré qui bouleversoit tout en France, qui, vaillant, magnifique, libéral comme son père, ne l'étoit que

pour la subversion de l'Etat ; qui plaignoit le peuple des maux qu'il lui faisoit faire, et dont il ne paroissoit réparer une partie, que pour le corrompre et le soulever ; qui forma la ligue, qui chassa son roi de sa capitale, qui alloit le détrôner aux Etats de Blois, de 1588, lorsqu'enfin le roi se fit justice de ce sujet factieux et du cardinal son frère, par la voie injuste et honteuse de l'assassinat (les 23 et 24 décembre). La ligue, devenue plus puissante par le désespoir que lui inspiroit la perte de ses chefs, souleva une grande partie de la nation, et proscrivit son roi ; les prédicateurs tonnoient contre lui en chaire, des prêtres fanatiques et superstitieux l'*envoûtoient* sur l'autel ; le peuple ne l'appeloit que le *tyran*, le *massacreur*, et *Henri le dévalé*, c'est-à-dire, *le déchu*, *le dégradé*. La Sorbonne délia les sujets du serment de fidélité ; le parlement, pour n'avoir pas voulu confirmer ce décret,

fut traîné à la Bastille par Bussy-le-Clerc, maître en fait d'armes, puis procureur au parlement, l'un des *seize*. Henri III, affoibli, abandonné, ayant à peine un parti, pressé par le duc de Mayenne, frère, vengeur et successeur du duc de Guise, et par les autres chefs de la ligue, fut trop heureux de s'unir enfin avec le roi de Navarre, son beau-frère, dont il avoit toujours voulu être l'ennemi, et qui étoit le chef des protestans en France.

Avant de prendre ce dernier parti, qui lui paroissoit un parti extrême, il tenta tous les moyens possibles d'arrêter par lui-même les progrès de la ligue, et d'obtenir, contre ses sujets rebelles, des secours d'hommes et d'argent des puissances étrangères.

Voulant engager ces différentes puissances dans ses intérêts, il se crut obligé de faire auprès d'elles l'apologie de sa conduite à l'égard des Guises, et de s'excuser sur la nécessité qui l'avoit

forcé à ce qu'il avoit fait pour prévenir leurs mauvais desseins. Il envoya Barradat, ou Barradas, négocier avec quelques princes d'Allemagne; la Clielle Brochard traiter avec diverses puissances d'Italie; de Maisse auprès du duc de Ferrare en particulier; Claude d'Angennes, évêque du Mans, fut envoyé auprès du pape, pour demander l'absolution du meurtre du cardinal de Guise; et fut chargé d'agir de concert avec le cardinal de Joyeuse, protecteur (puisque c'est ainsi que cela s'appelle) des affaires de France à la cour de Rome.

De Harlay de Sancy fut chargé aussi de disculper le roi auprès des Suisses, sur le meurtre des Guises et de faire chez eux une levée considérable d'hommes. Ce fut de tous ces négociateurs celui qui réussit le mieux; mais Henri III n'eut pas le temps de profiter de son succès; le secours de dix mille hommes que Sancy mena de Suisse en France, ne fut utile qu'à Henri IV.

Les négociations les plus délicates et les plus difficiles étoient celles qui concernoient la cour de Rome et la cour d'Espagne, deux puissances amies des Guises et disposées à les venger.

Au pape Pie V (bon pape, quoiqu'il ait donné la bulle *in cœnâ domini* pour dispenser les ecclésiastiques de toutes contributions envers tout prince et tout Etat, bulle qui fut rejetée par Philippe II lui-même) avoit succédé Grégoire XIII dont le meilleur ouvrage est la réformation du calendrier en 1582; et à Grégoire XIII, mort en 1585, avoit succédé ce fameux Sixte-Quint, si sévère et si utile à Rome, si turbulent au-dehors, si fier et si souple, selon l'occasion et l'intérêt.

Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'Etat, fut chargé de l'ambassade d'Espagne; son instruction, datée du 3 avril 1589, est imprimée au troisième tome des mémoires d'État, à la suite des mé-

moires de Villeroy, page 132 et suivantes; mais la relation de son voyage en Espagne, les détails de sa négociation, les lettres relatives à cette ambassade, toutes les pièces en un mot qui complètent l'histoire de cette négociation, sont restées manuscrites et se trouvent parmi les manuscrits de Brienne. Nous allons en extraire des particularités précieuses pour l'histoire de ce temps-là.

Après l'ambassade de Rome, où l'assassinat d'un cardinal, et d'un cardinal chef de la ligue, laissoit peu d'espérance de réussir, et où le cardinal de Joyeuse eut cependant le courage d'entreprendre hautement la justification de Henri III, la plus délicate étoit sans doute celle d'Espagne. Philippe II, malgré les liens qui l'avoient uni avec Henri III dont il avoit épousé la sœur, étoit peut-être plus mal disposé encore dans le fond du cœur que Sixte-

Quint à l'égard du meurtrier des Guises.

Le grand objet de cette ambassade étoit d'obtenir de Philippe un secours d'argent, ou de s'assurer du moins qu'il n'en fourniroit pas à la ligue. L'ambassadeur commence par faire valoir son titre de secrétaire d'Etat, chargé de l'administration des affaires du royaume, et honoré de la confiance particulière du roi de France, comme propre à lui attirer aussi la confiance du roi d'Espagne, et à faciliter les arrangemens.

Catherine de Médicis étoit morte le 5 Janvier 1589; c'étoit une perte commune à la France et à l'Espagne; si elle étoit mère de Henri III, elle étoit belle-mère de Philippe II, et aïeule de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie; on tire parti de cette circonstance dans les instructions; Forget y paroît envoyé pour complimenter le roi d'Espagne et sa fille sur cette perte et leur représenter en même temps que le vœu le plus cher

de cette princesse avoit toujours été d'unir la France et l'Espagne par les nœuds les plus intimes ; que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire étoit d'entrer dans ses vues pacifiques et de resserrer encore ces liens ; et comme on n'ignoroit pas en France l'ascendant que l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, âgée alors de vingt ans, prenoit sur l'esprit de Philippe II, l'ambassadeur est expressément chargé de la voir, de lui demander ses bons offices auprès du roi son père, *comme ayant intérêt et obligation de desirer plutôt le bien et la prospérité du roi son oncle, et en pouvant espérer plus certaine amitié que du duc de Mayenne et autres de sa faction, qui ont juré l'extinction de toute la race et maison royale ;* (Mais ces liens entre parens qui ne se sont jamais vus, sont tout au plus de bienséance, et n'inspirent aucun intérêt).

Un autre parti qu'on tiroit de la mort

de

de Catherine de Médicis, étoit de rejeter sur elle, en paroissant ne l'accuser qu'à regret, et cependant ne l'excuser que par décence, tous les sujets de plaintes que Philippe II pouvoit avoir contre la France. Par exemple, Henri III demandoit à Philippe II du secours contre les Guises, en alléguant l'intérêt commun qu'ont tous les rois de s'entre-secourir contre leurs sujets factieux et rebelles : cependant on n'ignoroit pas combien Philippe II avoit à cœur de soumettre les Pays-Bas révoltés; et bien loin de l'avoir secouru (1) contr'eux, on les avoit défendus contre lui, et on avoit accepté la souveraineté qu'ils avoient déférée au duc d'Alençon ou d'Anjou, frère puîné de Henri III. On sentoit bien que cette

(1) *En eget auxilio qui non tulit, utque reliquit*
Sic linquendus erat, legem sibi dixerat ipse.
Métamorph. lib. 13.

conduite et la demande qu'on faisoit alors étoient contradictoires; on avoit prévu cette objection, et voici ce qu'on répondoit : « Les Flamands avoient offert cette souveraineté à Henri III lui-même qui l'avoit hautement rejetée, ne voulant point appuyer des rebelles, ni agir contre l'intérêt commun des souverains; mais il n'avoit pu empêcher une mère de s'occuper, plus qu'elle ne l'auroit dû sans doute de l'élévation de son fils : il n'avoit pu du moins exiger d'elle qu'elle renonçât à une souveraineté qu'on venoit lui offrir pour le duc d'Anjou, le seul de ses fils qui n'eût point porté la couronne; Henri s'étoit cependant opposé, autant qu'il avoit pu à l'acceptation de ces offres dont il avoit senti l'injustice; (indépendamment de ce que son intérêt lui faisoit alléguer dans ses instructions, il est très-vrai que Henri III, soit par haine pour son frère, soit par égard pour le

roi d'Espagne, engagé dans la même cause que lui contre les protestans, n'avoit pas approuvé que le duc d'Anjou se mêlât des affaires des Pays-Bas; qu'il l'avoit même fait arrêter, pour rompre le cours de ces négociations: mais le duc d'Anjou s'étant sauvé de sa prison, s'étoit retiré en Flandre où il étoit attendu, et où il avoit enfin été solemnellement élu souverain, au mois de février 1582, du consentement de la reine Élisabeth d'Angleterre, avec laquelle Catherine de Médicis traitoit alors du mariage du duc d'Anjou): mais comme cette ardeur d'une mère pour l'élévation d'un fils, pouvoit n'être pas, aux yeux de Philippe II, une excuse suffisante de l'acceptation des Pays-Bas et de la déférence de Henri III pour Catherine en cette occasion, Henri III y ajoutoit le ressentiment que conservoit Catherine du peu d'égard qu'on avoit eu pour la réclamation qu'elle

avoit faite du Portugal, après la mort de don Sébastien et du cardinal Henri ». Il disoit donc à Philippe : « Vous l'avez » emporté sur ma mère, dans la con- » currence à la couronne de Portugal ; » le dépit qu'elle en a eu, joint à l'am- » bition naturelle d'une mère pour son » fils, l'a déterminée à l'acceptation des » Pays-Bas. Voilà ses motifs ; mais je ne » les approuvai point : ce fut sa faute, » et non pas la mienne. »

Philippe II étoit le roi catholique par excellence ; il montroit le plus grand zèle pour la religion romaine ; il avoit au moins la haine la plus sincère pour les protestans : des protestans se soulevoient contre lui dans les Pays-Bas, l'Angleterre protestante prenoit leur défense. Henri III, dans ses instructions à son ambassadeur, témoigne le plus ardent desir d'exterminer les protestans dans ses Etats, par la voie des armes ; il paroit regarder leur ruine comme un

devoir de son rang et de sa religion ; il avoue de bonne foi que tous les traités qu'il avoit faits avec eux étoient de mauvaise foi, et n'avoient pour but que de les surprendre et de les écraser plus à loisir ; mais tout le zèle qu'il étale pour flatter celui qu'il suppose à Philippe II, ne pouvoit balancer dans l'opinion publique l'avantage que donnoit à cet égard aux Guises la ligue dont ils étoient et les auteurs et les chefs, et le meurtre des Guises, si utile aux protestans, avoit trop l'air d'un acte de protestantisme. Le roi d'Espagne avoit entretenu des correspondances avec les Guises ; on en avoit trouvé des preuves dans les papiers de ceux-ci après leur mort, et Henri III ne le dissimule point à Philippe II ; mais il prétend que les Guises l'avoient trompé (lui Philippe) par un faux zèle pour la religion catholique : il entreprend de le désabuser et de lui prouver que les Guises, très-

image
not
available

à prouver à Philippe, que les Guises, aussi bien que lui, faisoient servir la religion à leurs desseins ? il le savoit bien, et il les en estimoit davantage.

Henri se plaint des moyens pleins d'artifice qu'employoient les Guises, et des calomnies qu'ils répandoient en France et ailleurs pour lui faire perdre l'affection de ses sujets et l'estime des étrangers; et nous devons observer que ce qu'il dit à cet égard, est parfaitement conforme à ce qui est rapporté dans un ouvrage composé en italien, l'an 1590, par le célèbre d'Ossat, depuis cardinal, ouvrage traduit en françois par l'auteur de la vie du cardinal d'Ossat, qui a paru en 1771. D'Ossat y fait connoître le véritable esprit de la ligue, y développe les ressorts de la politique des Guises et suit pas à pas la marche de leur ambition. Il conclut comme Henri III que la ligue, soit qu'on l'envisage relativement

à l'intention de ses auteurs, ou relativement à ses effets, n'a rien qui puisse lui servir d'excuse, ni consoler des maux qu'elle a causés. L'intention de ses auteurs étoit visiblement criminelle et pernicieuse; ses effets ont été de renverser ses propres auteurs après avoir ébranlé l'Etat; d'affoiblir en France la religion catholique; de fortifier, de multiplier, d'agrandir, d'élever les protestans.

Toutes ces imputations faites aux Guises pouvoient toucher assez peu Philippe II leur allié et leur complice; la proposition de le seconder dans une entreprise sur l'Angleterre, pouvoit être plus séduisante pour lui: Henri III ne va pas jusqu'à le lui offrir, il avoit trop à craindre, dans la situation où il étoit, de se faire de nouveaux ennemis; mais si Philippe paroît le desirer, et s'il accorde les secours qu'on lui demande, voici ce que Henri III auto-

rise son ambassadeur à lui promettre :

« Et où, traitant de cette amitié, le
» dit sieur roi y voudroit entremêler
» quelque chose de l'entreprise d'An-
» gleterre, pour y obliger sa majesté
» avec lui, comme y ayant même in-
» térêt pour le fait de la religion ca-
» tholique, le dit sieur de Fresne lui
» dira que sa majesté ne desire moins
» l'exaltation d'icelle que lui, et que,
» ayant les preuves de son amitié qu'elle
» en desire, suivant ce qui en est con-
» tenu ci-devant, elle aidera volon-
» tiers la dite entreprise de la commo-
» dité de ses ports et autres moyens de
» son royaume qui pourront servir à
» l'avancement et exécution d'icelle ».

Quelle est cette entreprise d'Angleterre, dont l'instruction parle comme d'une chose connue et qui n'a pas besoin d'une autre désignation ? il sembleroit d'abord que ce seroit la fameuse expédition de la flotte *invincible* qui

fut si parfaitement vaincue par les vents et par le vice-amiral Drake; mais l'instruction est du 3 avril 1589, *l'Invincible* avoit été détruite dès 1588; et en 1589 loin que l'Espagne menaçât encore l'Angleterre, elle étoit elle-même menacée et insultée dans ses ports par les Anglois; le vice-amiral Drake étoit à la Corogne, d'où il tenoit toute l'Espagne en alarmes. Il est vraisemblable cependant (et l'instruction paroît nous apprendre que l'Espagne, pour réparer l'échec de l'Invincible, faisoit alors un nouvel armement; et c'étoit peut-être pour observer et traverser, s'il le pouvoit, ces nouveaux préparatifs, que le vice-amiral Drake étoit à la Corogne; il en partit pendant le séjour de de Fresne en Espagne. De Fresne dans une de ses lettres, écrite d'Espagne, mande au roi cette nouvelle et dit : *l'on fait divers jugemens de l'occasion de son reculement;*

et dans une autre lettre : « L'allégresse
» que l'on faisoit ici du partement de
» Drake de devant la Corogne, est con-
» vertie en une appréhension qu'ils ont
» maintenant que ç'ait été pour leur
» faire pis, comme il y en a grande ap-
» parence. »

Une autre proposition que de Fresne étoit chargé de faire à Philippe II, et qui ne pouvoit qu'être fort agréable à ce prince, c'étoit de le remettre en possession de la ville de Cambrai. Le duc d'Anjou, lorsqu'il avoit été appelé dans les Pays-Bas par les Flamands, s'étoit emparé de cette place par un artifice peu digne d'un grand prince, et qui annonçoit déjà l'infidélité dont il se rendit coupable deux ans après (en 1583), infidélité qui le fit chasser de la Flandre. Le gouverneur de Cambrai pour les Provinces-Unies, Charles de Gaure, sieur d'Inchy, recevant le duc d'Anjou dans sa citadelle et lui don-

nant un grand repas, où il avoit invité tous les officiers françois de la suite du prince, on vint lui dire que des gardes du duc d'Anjou demandoient à entrer pour jouir du spectacle de la fête. D'Inchy donna ordre qu'on fit entrer tout ce qui viendroit de la part du duc d'Anjou, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit, dit le duc de Sully, qui étoit présent à cette expédition. Les gardes du duc d'Anjou entrèrent en si grand nombre, que, se trouvant les plus forts, ils désarmèrent ceux de d'Inchy; celui-ci ayant fait au duc d'Anjou des plaintes amères sur cette perfidie, n'en reçut pour toute réponse qu'une plaisanterie insultante sur son accent picard que le prince s'abaissa jusqu'à contrefaire; il le fit sortir du château, dont il donna le gouvernement à Jean de Montluc Balagny, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence. Il vou-

lut donner pour dédommagement la ville et le duché de Château Thierry à d'Inchy, qui, désespéré de la trahison qu'il avoit éprouvée, se fit tuer à la première escarmouche.

Henri III ne pouvoit pas mieux montrer qu'il n'avoit point approuvé l'expédition de son frère dans les Pays-Bas, qu'en offrant de rendre Cambrai au roi d'Espagne. Mais dans ce temps de trouble et de rebellion, Balagny pourra vouloir désobéir au roi et conserver sa place, que même il ne tient pas de lui. Henri prévoit que Philippe pourra faire cette objection, et il y répond qu'il n'a aucune raison d'avoir pour suspectes la soumission et la fidélité de Balagny; mais que si Balagny s'oublioit jusqu'à devenir capable de cette désobéissance, il joindroit ses armes à celles de l'Espagne pour le faire rentrer dans le devoir, et qu'il seroit impossible que Balagny résistât

aux forces de la France et de l'Espagne réunies.

Le duc de Guise avoit prévenu Henri III, et avoit promis de faire remettre Cambrai au roi d'Espagne. Henri III avertit Philippe que le duc de Guise l'avoit trompé par cette promesse ; qu'il n'avoit eu nulle intention de lui remettre Cambrai; et pour preuve, il offre à Philippe II de lui faire voir la copie d'un traité que le duc de Guise avoit fait à ce sujet avec Balagny, et qui avoit été trouvé parmi les papiers du duc après sa mort. Ce traité excluoit toute idée de restitution de Cambrai au roi d'Espagne.

Un autre grand objet de la négociation de Defresne, étoit de se plaindre des procédés de l'ambassadeur d'Espagne don Bernardin de Mendoce, qui, publiquement vendu à la ligue, n'avoit cessé d'avoir des intelligences avec le duc de Guise, et les continuoit avec

le duc de Mayenne, et qui, comme s'il eût été ambassadeur auprès des princes lorrains, et non auprès du roi de France, s'étoit retiré de Blois, après le meurtre des Guises, sans prendre congé du roi, et s'étoit retiré à Paris, *qui est*, disent les instructions, *la première et principale ville qui s'est tournée contre sa majesté, et en laquelle sont les chefs et le principal conseil de leur faction.* Henri déclare qu'il ne lui est plus possible de prendre aucune confiance dans un pareil ministre; qu'il ne peut plus le regarder que comme un ennemi, qui chercheroit en toute occasion à éloigner le roi d'Espagne de toutes les propositions de paix, de conciliation et d'alliance; en conséquence il supplie Philippe de le révoquer.

Mendoce sentoit bien qu'il y avoit pour le moins de l'irrégularité dans sa conduite; quand il vit qu'on envoyoit de Fresne, ambassadeur extraordinaire

en Espagne, il jugea bien que cet ambassadeur seroit chargé de se plaindre de lui à Philippe ; il crut devoir écrire au roi de France, pour lui faire une excuse déguisée sous la forme d'une plainte, mais qui n'étoit au fond qu'une défaite, *dont*, comme dit de Fresne, *il ne se seroit souvenu que plus de deux mois après son partement.* Il avoua qu'il étoit parti mécontent de ce que pendant le séjour de la cour à Blois pour la tenue des états, il n'avoit été logé que dans un village, et que d'autres ambassadeurs avoient été logés dans la ville.

Voici la réponse que fait sur cette plainte l'ambassadeur de Fresne, en s'adressant au roi d'Espagne ; elle est si péremptoire qu'il ne faut pas en changer un mot.

« C'est un ordre, sire, observé de » tout temps, et qui peut être certifié » par aucuns de vos ambassadeurs qui

» ont précédé dans cette charge le dit
» sieur don Bernardin, que, lorsque sa
» majesté se trouve à Blois et y fait
» quelque grande assemblée, comme
» de tenue d'états ou autre semblable,
» d'autant que la ville est petite, les
» ambassadeurs, qui sont lors près
» d'elle, sont tous logés en une autre
» petite ville nommée Saint-Dié, qui
» n'en est qu'à deux petites lieues, qui
» leur est toute réservée; ce qui a été
» fait à cette dernière tenue des états
» faite audit Blois, y étant le dit sieur
» don Bernardin mieux accommodé
» qu'aucun autre, comme il est tou-
» jours par-tout ailleurs, selon son
» rang et ordre; et n'a pu dire qu'au-
» cun des autres ambassadeurs ait été
» logé plus près, si ce n'est le légat,
» qui, sur la fin, fut logé dans la dite
» ville (de Blois), et non pas pour le
» respect de sa charge de nonce, mais
» parce qu'il avoit la procuration du

» grand duc de Toscane, pour con-
» tracter le mariage de la princesse de
» Lorraine (nièce du roi) : ayant été
» nécessaire, lorsqu'il fut question de
» résoudre le dit contrat, de le faire ap-
» procher de sa majesté, avec laquelle,
» pour cette raison, il falloit souvent
» entrer en conférence, et dont à cette
» occasion le dit don Bernardin n'a
» point de sujet de prendre aucune ja-
» lousie ; aussi n'eût-il pas attendu de
» se servir de cette excuse, s'il y en eût
» eu quelque fondement, et ne l'eût
» pas oubliée à son partement, duquel
» il ne donna jamais à sa majesté autre
» raison, sinon qu'il avoit des affaires
» à Paris pour le service de votre ma-
» jesté. »

Depuis le départ de de Fresne pour l'Espagne, il étoit arrivé un événement qui sembloit démentir les protestations que cet ambassadeur avoit faites au nom de son maître, de son

zèle pour les progrès de la religion catholique et pour l'extirpation de l'hérésie ; Henri III, pressé d'un côté par les forces du duc de Mayenne qui augmentoient de jour en jour, de l'autre, par celles du roi de Navarre, avoit pris le parti de s'unir à ce dernier. De Fresne, instruit par les lettres de Henri III, prévient le roi d'Espagne sur ce fait avant que Mendoce et les ligueurs aient pu le revêtir de couleurs odieuses : il ne parle que d'une trève ; il impute à la seule violence des ligueurs un parti si contraire à l'inclination de son maître ; c'est pour arrêter les progrès que le roi de Navarre faisoit tous les jours à la faveur des attentats de la ligue, et au préjudice de la religion catholique, que le roi de France, réduit à l'impuissance de le combattre, avoit voulu le désarmer par cette trève ; mais il n'en reste pas moins

attaché à l'église romaine, ni moins ennemi de l'hérésie.

De Fresne finit par demander au roi d'Espagne une prompte expédition ; mais la promptitude n'étoit ni dans le caractère espagnol, ni dans les dispositions du roi d'Espagne : plus les divers objets de l'ambassade de de Fresne requéroient célérité, plus Philippe affecta de mettre de lenteur dans l'expédition, en retardant d'abord l'audience ; en ne répondant rien que de vague ; en renvoyant l'ambassadeur à ses divers ministres, qui demandoient des mémoires et ne décidoient rien, non plus que lui ; en retardant encore l'audience de congé ; en déclarant enfin qu'il feroit partir incessamment pour la France le duc de Medina Celi, non pas, comme on le demandoit, en qualité d'ambassadeur ordinaire, à la place de Mendoce, mais en qualité d'ambassadeur

extraordinaire pour traiter directement avec le roi de France sur tous les points que de Fresne avoit discutés en Espagne.

Le retour de de Fresne en France fut aussi difficile et aussi périlleux que sa négociation en Espagne avoit été délicate. Il ne restoit plus à Henri III qu'un petit nombre de places ; toutes les autres étoient au pouvoir de ses ennemis ; toutes les routes étoient infestées de soldats et de brigands. Poigny, envoyé en ambassade auprès du duc de Savoie, avoit été enlevé par les ligueurs à son retour du Piémont ; de Fresne craignoit le même sort ; il étoit obligé de croiser continuellement les routes, et de s'arrêter souvent et longtemps dans chaque endroit. A Bordeaux, on lui avoit conseillé de prendre le chemin du Bas-Poitou pour la sûreté du passage. « Ce chemin, dit-il dans une » de ses lettres, n'est pas maintenant

» moins périlleux que l'autre, car au
» moyen de quelques châteaux que les
» ennemis y ont surprins, ils y font au-
» tant de courses que s'ils y tenoient
» les meilleures villes, et prennent or-
» dinairement des prisonniers jusques
» aux portes de Niort et de Parthenai,
» parce que les gouverneurs n'ont
» point de cavalerie pour s'opposer
» auxdites courses : toutefois avec
» l'aide de Dieu, et non sans grande
» peine, je les ai évitées, et me suis
» rendu en sûreté jusques ici, où j'ar-
» rivai samedi au soir. »

Cette lettre ne portant point d'autre date, on ne peut savoir bien certainement ni d'où ni quand elle est écrite ; il paroît seulement que c'est de Tours, car l'auteur dit qu'il a rencontré à Chinon la reine qui alloit faire une neuvaine à Fontevrault, et il ajoute : *Je me rendrai à Beaugenci le plutôt que je pourrai.* Il finit par dire qu'il espère

être bientôt à portée de rendre compte au roi en personne des particularités de son ambassade. Il paroît par les époques qu'il n'eut point cette satisfaction; en effet, il étoit encore à Bordeaux le 9 juillet, étant parti de Madrid le 23 juin. Dans la lettre que nous croyons écrite de Tours, et dont nous ignorons la date, qui ne peut qu'être un peu avant dans le mois de juillet, il parle, comme on vient de le voir, des difficultés qu'il a éprouvées partout et qui ont retardé sa marche; il ajoute : *Messeigneurs de votre conseil qui sont ici.* (Ce qui prouve encore qu'il s'agit de Tours, où le roi avoit été longtemps, et où il avoit laissé son conseil en allant assiéger Paris.) « Messeigneurs de » votre conseil qui sont ici, disent que » le péril d'ici à l'armée est encore » plus grand que celui que j'ai échappé. » Je me suis résolu, avec leur com» mandement et avis, d'attendre qu'il

» passe ici près quelques troupes qui
» aillent à la dite armée, pour aller
» avec elles, afin de ne me perdre pas
» inconsidérément, comme ils jugent
» tous que le péril en seroit extrême,
» si je me voulois hasarder de passer
» autrement. »

Tout ceci donne l'idée de fort longs délais, qui doivent avoir consumé tout le mois de juillet et par-delà ; et Henri III fut assassiné à Saint-Cloud le premier août; il expira la nuit du 2 au 3.

Fin du tome cinquième.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. III. *François I.er, en France; Ferdinand le Catholique; puis Charles-Quint, en Espagne, à Naples, en Sicile; Maximilien d'Autriche, puis Charles-Quint, empereurs.* .... page 1

CHAP. IV. *En France, Henri II; En Espagne, l'empereur Charles-Quint*...... 62

CHAP. V. *En France, Henri II; En Espagne, Philippe II; Empereur, Ferdinand Ier.* 215

CHAP. VI. *Les trois fils de Henri II, en France ; Et Philippe II, en Espagne.* 327

Fin de la Table

VA1 1535475

ERRATA.

Page 181, *lignes* 14 et 15, contre les Sforce. Santa-Fioré ayant averti, *lisez* contre les Sforce-Santa-Fioré, ayant averti.

Page 264, *lignes* 17 et 18, aux armées françoises, *lisez* aux armes françoises.

Page 341, *ligne* 20, il lui appliqua, *lisez* il y appliqua.

Page 342, *ligne* 5, en l'intercédant, *lisez* en intercédant.

Page 356, *ligne dernière*, des tyrans invincibles, *lisez* des tyrans invisibles.

Digitized by Google

141 B 46

Digitized by Google